



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Bibliothèque universitaire des langues et civilisations

Jean-François Chanal, directeur adjoint

Version : approuvée par l'assemblée générale du 1er mars 2016



TABLE DES MATIÈRES

2015 en quelques mots.....	4
2015 en quelques chiffres.....	5
Organigramme BULAC 2015.....	6
1. Pilotage général.....	7
1.1. Fonctionnement des instances délibératives et consultatives.....	7
1.2. Conseillers auprès de la direction.....	8
1.3. Budget 2015.....	10
1.4. Effectifs 2015.....	11
1.5. La réorganisation.....	14
1.6. Gestion du bâtiment.....	15
2. Pôle administration et logistique.....	24
2.1. Missions et organisation du Pôle.....	24
2.2. Objectifs 2015.....	25
2.3. Activité 2015.....	25
3. Pôle informatique.....	33
3.1. Missions et organisation du Pôle.....	33
3.2. Objectifs 2015.....	33
3.3. Activité 2015.....	33
4. Pôle collections.....	39
4.1. Missions et organisation du pôle.....	39
4.2. Objectifs 2015.....	39
4.3. Activité 2015.....	39
5. Pôle conservation.....	63
5.1. Missions et organisation du Pôle.....	63
5.2. Objectifs 2015.....	63
5.3. Activité 2015.....	64
6. Pôle publics.....	72
6.1. Missions et organisation du pôle.....	72
6.2. Objectifs 2015.....	72
6.3. Activité 2015.....	72
7. Mission coopération et recherche.....	104
7.1. Organisation de la coopération avec les établissements d'enseignement et de recherche.....	104
7.2. Objectifs 2015.....	104
7.3. Activité 2015.....	105
8. Mission communication externe (MCE).....	108
8.1. Missions et organisation de la MCE.....	108
8.2. Objectifs 2015.....	108
8.3. Activité 2015.....	109
9. Mission action culturelle.....	112
9.1. Missions et organisation de la MAC.....	112
9.2. Objectifs 2015.....	113
9.3. Activité 2015.....	113

Annexes.....	120
I. organigramme complet au 2 novembre 2015.....	121
II. Répartition des frais de mission et dépenses de réception.....	122
III. Formation des personnels : liste des formations internes.....	122
IV. Formation des personnels : liste des formations externes.....	124
V. Évolution du parc informatique en 2014 : postes clients et infrastructures.....	125
VI. Affectation du parc informatique client au 31 décembre 2015.....	127
VII. Récapitulatif des perturbations de service informatique en 2015.....	128
VIII. ACCUEIL DES PUBLICS.....	129
IX. Site web : rapports d'audience année 2015.....	135

2015 EN QUELQUES MOTS

2015, année des attentats à Charlie-Hebdo et au Bataclan.

Dans cette année bornée par ces événements dramatiques, la BULAC a assuré avec fierté son rôle de passeur entre les cultures du monde, avec un courage et une sérénité affirmés de la part de ses équipes.

Dans ce contexte troublé, les chiffres qui figurent dans ce rapport montrent néanmoins que la BULAC a atteint en 2015 son niveau de croisière : les inscriptions, la fréquentation, l'usage des collections et des services se stabilisent globalement, avec des variations à la hausse ou à la baisse qui ne sont plus notables.

Le fonctionnement se stabilise, il s'apaise aussi : les enquêtes auprès du public en témoignent. Les lecteurs se fidélisent. Connaissant de mieux en mieux la bibliothèque, ils l'utilisent de manière plus efficace... et les tensions diminuent en conséquence. Sans doute, les aménagements apportés dans le cadre du « plan de gestion du succès » mis en place en 2014 y ont-ils également contribué.

L'équilibre trouvé dans les salles de lecture, la porte a pu s'ouvrir davantage vers des collaborations plus riches et plus exigeantes avec le monde de la recherche : travaux en profondeur sur des dons ou des archives endormis, mise en œuvre enfin concrétisée du projet de signalement et de numérisation des manuscrits... sous l'impulsion d'une direction scientifique refondée, les mises en relation entre les chercheurs et les richesses documentaires souvent méconnues se multiplient.

Invisibles de l'extérieur, se poursuivent en permanence l'amélioration des procédures, des outils et des modes de collaboration au sein des équipes de la BULAC. 2015 aura également été l'année de la remise à plat de l'organisation entrée en vigueur au moment de l'emménagement dans le bâtiment. L'organisation repensée pour affronter les défis des prochaines années (médiation renforcée avec les publics, transition bibliographique...) s'appuie sur une équipe largement recomposée dans l'année écoulée : 37 nouveaux agents ont été recrutés en 2015, soit le tiers des effectifs. À la solidité de sa structure, au professionnalisme et aux convictions positives de ses agents, la BULAC doit d'avoir absorbé cet important renouvellement sans que ses usagers n'en aient pâti.

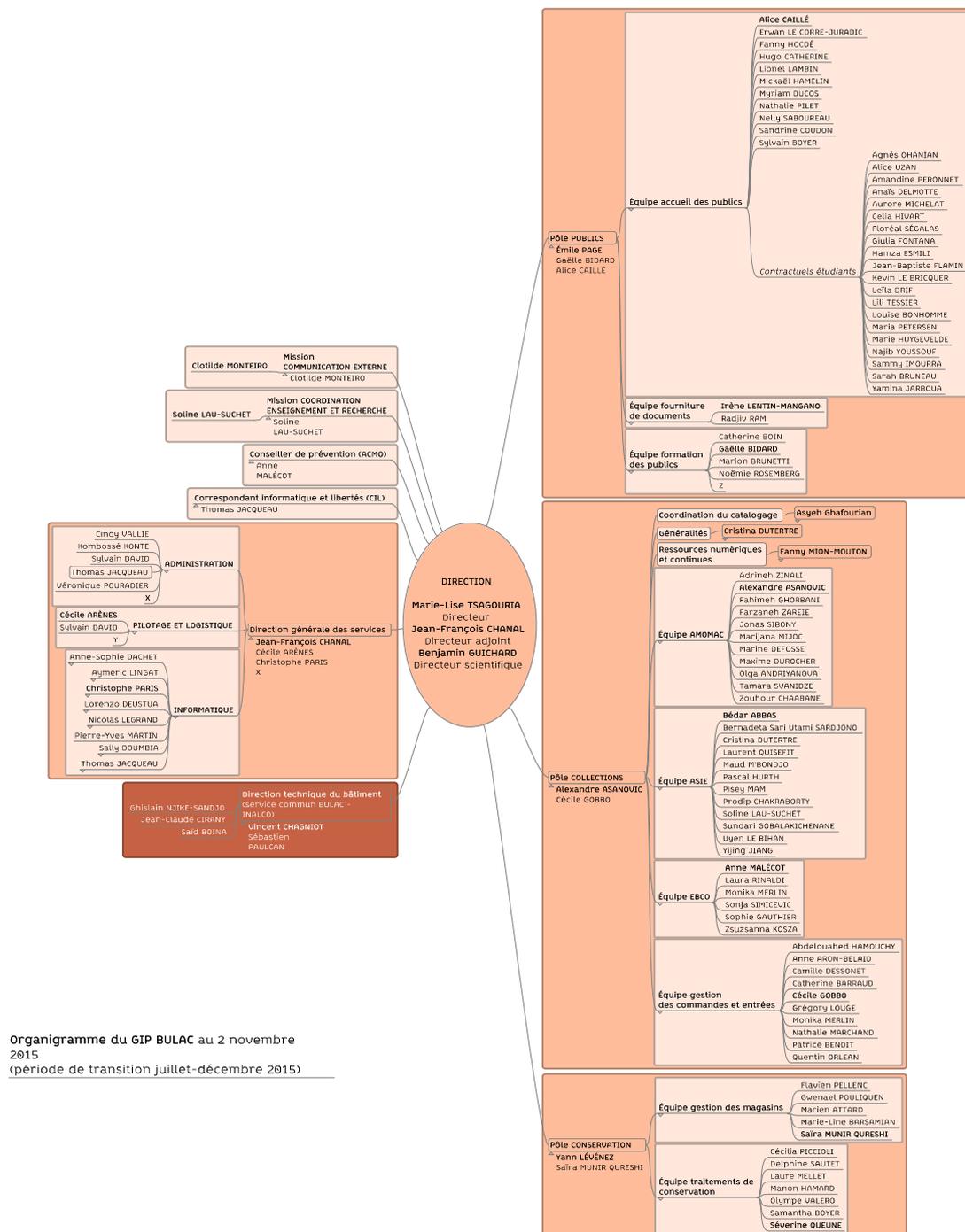
Que tous soient ici remerciés de la continuité et de la qualité du travail accompli !

Marie-Lise Tsagouria
Directeur

2015 EN QUELQUES CHIFFRES

Indicateur	Rappel 2014	2015
Ouverture hebdomadaire	72 heures, du lundi au samedi de 10h00 à 22h00	
Nombre d'heures d'ouverture annuelles	3 384 heures	3360 heures
Nombre de jours d'ouverture par an	282 jours	280 jours
Nombre de places assises	910 places (parmi lesquelles : 17 salles de travail de groupe dont 10 réservables et 7 accessibles de nuit ; 27 carrels réservables, dont 10 accessibles de nuit, 4 salles de formation)	
Nombre d'inscrits	26 918 inscrits	27 362 inscrits
Nombre d'entrées	574 212 entrées	n.d.
Nombre de prêts	47 326 prêts	48 290
Nombre de communications des magasins	52 002 communications	51 616
Nombre de visites du catalogue en ligne	234 490 visites	159 490
Nombre d'usagers formés	1 967 passages	1 412
Nombre de manifestations culturelles	18 manifestations	15 manifestations et 2 expositions
Effectifs au 31 décembre	103 personnes	109 personnes
Effectifs au 31 décembre en ETP	86,24 ETP	89,1 ETP
Formation professionnelle	8,9 jours/agent	5,6 jours/agents
Dépenses, hors emplois État	3 919 369 €	3 850 449 €
Nombre total de documents	+ de 1,5 million	+ de 1,5 million
Nombre de notices bibliographiques BULAC dans le SUDoc	889 584 notices	910 287 notices
Nombre de documents en libre-accès	125 248 documents	133 565
Nombre d'entrées de monographies	17 500 volumes	13 614 volumes
Dépenses d'acquisition documentaire	693 251 €	643 866,25 €
Dépenses de conservation	273 078 €	178 954,48 €

ORGANIGRAMME BULAC 2015



Organigramme du GIP BULAC au 2 novembre 2015 (période de transition juillet-décembre 2015)

1. PILOTAGE GÉNÉRAL

1.1. FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DÉLIBÉRATIVES ET CONSULTATIVES

1.1.1. Assemblée générale (AG)

La loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit précise que les groupements d'intérêt public (GIP) sont administrés par une assemblée générale.

L'assemblée générale du GIP-BULAC a été réunie deux fois en 2015 (en mars et en décembre). Les ordres du jour ont notamment porté sur :

- l'approbation du compte financier et du rapport d'activité 2014, du budget rectifié n°1 2015 et du budget rectifié n°2 2015, du budget initial 2016, du plan pluriannuel d'investissement 2015-2021, du plan d'action triennal 2016-2021, du programme d'activité 2016 auquel était joint en annexe le programme de formation 2016 ;
- la modification du règlement public de la BULAC ;
- la modification des tarifs de reproduction ;
- la présentation du nouvel organigramme de la BULAC au 1^{er} janvier 2016 ;
- le calendrier des jours de fermeture au public en 2016 ;
- la demande de subvention de l'association du personnel de la BULAC ;
- l'approbation de diverses conventions : convention de formation des personnels à Médiadix avec l'Université Paris Ouest la Défense, convention avec l'EHESS-ISSMM pour l'exposition *Typographiae Arabicae*, convention avec France Domaine pour l'occupation du Pôle des langues et civilisations, convention de coopération avec la Bibliothèque nationale d'Arménie, convention sur la gestion de l'auditorium.

1.1.2. Conseil scientifique (CS)

Le conseil scientifique du GIP-BULAC s'est réuni deux fois en juin et en novembre. Ses travaux ont porté sur :

- la programmation de l'action culturelle 2015-2016 ;
- le plan de conservation partagée des périodiques slaves ;
- le pilotage éditorial du carnet de recherche ;
- le partenariat avec *OpenEdition* ;
- la formation proposée par la BULAC pour les étudiants inscrits en masters et les doctorants ;
- la présentation et le bilan de l'enquête auprès des enseignants et des chercheurs ;
- la participation de la BULAC au projet de recherche Dictionnaire encyclopédique des littératures de l'Inde (DELI) ;
- le rôle que pourrait jouer la BULAC dans le montage des projets de recherche ;
- le signalement rétrospectif des fonds de la BULAC ;
- le projet de numérisation des manuscrits ;
- les perspectives de signalement et de traitement de fonds d'archives orientalistes (Viollet, Deny et Basset) ;
- la convention de coopération avec la Bibliothèque nationale d'Arménie ;
- un point d'information a été donné sur la révision des règles d'accès à la BULAC ;

Enfin le conseil scientifique a été régulièrement informé des étapes de la réorganisation de la BULAC, qui a pris effet au 1^{er} janvier 2016.

1.1.3. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le CHSCT, propre à la BULAC à la suite des élections professionnelles du 4 décembre 2014 s'est réuni en février 2015.

La séance a été consacrée :

- à la présentation et à l'approbation de son règlement intérieur ;
- à l'examen et à l'adoption d'une convention d'accompagnement psychologique individuel avec une psychologue enregistrée auprès de l'Agence régionale de la santé ;
- à l'examen des modifications apportées au document unique de prévention des risques professionnels ;
- au programme annuel de prévention 2015 : mesures de préventions générales, risques psycho-sociaux, risques matériels.

Un CHSCT commun à la BULAC et à l'INALCO s'est tenu en juillet et a abordé les points suivants :

- le rapport de visite de la direction technique du bâtiment
- l'expertise envisagée de l'état du système de chauffage
- les projets de travaux envisagés au Pôle des langues et civilisations
- le bilan des exercices d'évacuation.

1.1.4. Comité technique (CT)

A la suite de l'évolution réglementaire relative aux personnels des GIP¹, le comité technique consultatif (CTC) de la BULAC, qui était une instance facultative, a été remplacé par un comité technique (CT) obligatoire à l'issue des élections professionnelles de décembre 2014.

Ce comité technique s'est réuni cinq fois en 2015 (janvier, avril, septembre, novembre et décembre sur deux jours) et a traité principalement des questions suivantes :

- plans de formation des personnels pour 2015 et 2016 ;
- bilan social 2014 ;
- informations et précisions sur le déroulement de carrière des agents contractuels ;
- précisions sur le fonctionnement des restaurants administratifs (SNI et CROUS) ;
- information sur le projet de convention de mise à disposition des agents titulaires entre le rectorat et la BULAC, projet n'ayant pas encore abouti ;
- information sur le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) qui devrait être étendu à l'ensemble des corps de fonctionnaires à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- informations, précisions et avis sur le processus de réorganisation de la BULAC et le mouvement interne qui en a résulté ;
- discussions sur le statut et les modalités d'organisation du travail des contractuels étudiants ;
- mise en place d'un service d'assistance social ;
- divers aspects liés à l'organisation et aux modalités de travail à la BULAC : températures dans les espaces de travail, pannes fréquentes des ascenseurs, installation d'un distributeur d'eau filtrée au niveau RB, organisation du planning des soirées de service public pour les agents de catégorie A ;
- présentation du budget 2016, du programme d'activité 2016 et du plan d'action triennal 2016-2018.

1.2. CONSEILLERS AUPRÈS DE LA DIRECTION

1.2.1. Conseiller de prévention

Placé sous l'autorité de la direction, le conseiller de prévention contribue à renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la santé et de la sécurité au travail au sein du Pôle des langues et des civilisations : directions de la BULAC et de l'INALCO,

¹ Décret n°2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public.

interlocuteurs INALCO (conseiller de prévention, ressources humaines), administration BULAC, représentants des personnels aux CHSCT, médecin de prévention.

Le conseiller de prévention a participé aux réunions des instances paritaires (comité technique et Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) qui se sont déroulées en 2015.

Il était présent par ailleurs à la réunion des représentants du personnel avec l'inspecteur hygiène et sécurité du pôle le 17 mars et a participé à la réunion d'installation de la psychologue du travail le 29 janvier.

Avec le médecin du travail et une ergonome, une réunion et deux visites de poste ont permis des aménagements pour deux agents bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Référent de proximité des agents en matière de risques professionnels, le conseiller de prévention a exercé auprès d'eux une activité régulière d'écoute, de conseil et d'orientation vers les bons interlocuteurs, ainsi qu'un rôle de formateur :

- formation aux consignes de sécurité du bâtiment pour les nouveaux arrivants (5 visites pour 9 contractuels étudiants, 6 visites pour 23 agents titulaires et contractuels) ;
- rappel général des consignes d'évacuation de la salle de lecture et présentation des consignes de confinement à la suite des attentats de novembre : une réunion pour 40 agents, 3 visites d'une heure rassemblant une trentaine de personnes ;
- formation à l'accueil des publics handicapés sur 2 jours (18-19 mars) pour 13 personnes ;
- recyclage SST le 18 mai pour 9 personnes.

Un exercice d'évacuation a été réalisé le 12 mai 2015.

Enfin le conseiller de prévention a contribué à la préparation du programme de prévention 2015 avec la responsable du pôle administration et logistique.

1.2.2. Correspondant informatique et libertés (CIL)

Le bilan annuel des activités du correspondant à la protection des données à caractère personnel (*article 49 du décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés*) s'établit comme suit :

- **Janvier 2015** : fin de non-recevoir opposée à la demande de communication de données personnelles relatives aux usagers de la BULAC émise par l'une des bibliothèques associées du GIP ;
- **Février 2015** : mise à jour des conditions d'utilisation du réseau et des ordinateurs en libre-service dans les salles de lecture ;
- **Mars 2015** :
 - réclamation d'un usager s'étonnant que les recherches sur son nom dans le catalogue donnent des résultats comprenant des livres dont il n'est pas l'auteur ; il lui est proposé de supprimer toutes les mentions de don qui sont à l'origine de ce phénomène ; il refuse.
 - nettoyage systématique des notes en saisie libre du fichier des lecteurs ;
- **Avril 2015** :
 - une demande de suppression de données personnelles a été satisfaite.
 - réorganisation du circuit des demandes d'emploi ou de stages parvenues à l'administration tenant compte des impératifs de la LIL (information des candidats et conservation des données) ;

- **Septembre 2015** : mise en garde des administrateurs fonctionnels du SIGB au sujet de l'intégration dans le SIGB de la BULAC des usagers de bibliothèques associées au GIP, sur la nécessité pour ces bibliothèques de procéder aux formalités de déclaration du traitement de données concernant leurs usagers, et d'établir avec la BULAC une convention de sous-traitance ;
- **13 octobre 2015** :
 - Une demande de suppression de données personnelles a été satisfaite.
 - Participation à la [journée anniversaire des 10 ans du CIL](#) (correspondant informatique et libertés) ;
- **Novembre 2015** : une demande de suppression de données personnelles a été satisfaite ;
- **14 décembre 2015** : intervention avec Benjamin Guichard (ancien responsable du Pôle informatique) le 14 après-midi dans le cadre du groupe Île-de-France de l'Association des bibliothécaires de France pour une demi-journée d'étude sur les données privées en bibliothèque : présentation des pratiques de la BULAC en matière d'accès Internet, utilisation de Google Apps dans le cadre professionnel, etc. Compte rendu : <http://www.bibliobsession.net/2016/01/12/vie-privee-bibliotheques-enjeux-bonnes-pratiques/> ;

1.3. BUDGET 2015

Exécution du budget 2015 par enveloppe

Nature	Recettes TTC	Dépenses TTC
Fonctionnement	3 190 309,96 €	3 590 850,53 €
Investissement	0,00 €	217 717,27 €
Amortissement	0,00 €	41 921,06 €
TOTAL	3 190 309,96 €	3 892 309,92 €
<i>Rappel 2014</i>	<i>4 043 079,43 €</i>	<i>3 919 368,72 €</i>

La dotation de fonctionnement du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche n'a pas été versée en totalité : les 60 000€ intégrés à la subvention d'exploitation de l'État et inscrits au budget initial 2015 pour l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque n'ont pas été versés.

Par ailleurs, une mise en réserve de 14 737€ en autorisations d'engagement et crédits de paiement et une mobilisation du fonds de roulement de 943 957€ en autorisations d'engagement et crédits de paiement ont été notifiées à la BULAC le 18 juin 2015.

Il convient de noter que près de 160 000€ sont d'ores et déjà gagés sur le budget 2016, l'INALCO n'ayant pas refacturé avant la clôture des comptes la quote-part de la BULAC sur les dépenses en fluides et celles liées au marché de maintenance.

1.3.1. Recettes 2015

Détail des recettes 2015 par provenance

Nature des recettes	Montant TTC 2014	Montant TTC 2015
Subventions de fonctionnement	3 239 357,00 €	2 322 564,00 €
» MESR	2 942 707,00 €	1 988 654,00 €
» Établissements partenaires du GIP	270 000,00 €	270 000,00 €
» Région Île de France	16 000,00 €	25 000,00 €

» Autres subventions (Abes...)	10 650,00 €	38 910,00 €
Ressources propres	732 518,54 €	848 976,40 €
» Droits universitaires	177 114,00 €	174 045,34 €
» PEB, remboursements cartes + documents	2 163,92 €	2 108,50 €
» Redevances d'occupation	23 176,91 €	18 674,47 €
» Chèques déjeuner	14 706,51 €	17 731,52 €
» Remboursement de charges communes par l'INALCO	515 357,20 €	636 416,57 €
Recettes exceptionnelles	71 203,89 €	18 769,56 €
» Annulation charges à payer	62 443,60 €	13 380,75 €
» Produits de cession d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €
» Reversements CPAM (arrêts maladie)	8 760,29 €	5 388,81 €
TOTAL DES RECETTES	4 043 079,43 €	3 190 309,96 €

1.3.2. Dépenses 2015

Détail des dépenses 2015

Nature des dépenses	Montant TTC 2014	Montant TTC 2015
Personnel (salaires, charges, action sociale)	1 295 376,82 €	1 299 775,08 €
Documentation	693 251,01 €	643 866,25 €
» Livres	315 343,06 €	308 116,59 €
» Périodiques	207 235,63 €	224 605,83 €
» Documentation audiovisuelle/électronique	170 672,32 €	111 143,83 €
Conservation	273 077,92 €	178 954,48 €
Informatique	189 551,73 €	187 635,36 €
» Achat de matériel informatique	31 505,20 €	65 813,04 €
» Prestations informatiques	158 046,53 €	121 822,32 €
Conversion rétrospective	0,00 €	0,00 €
Gestion	1 407 674,88 €	1 498 336,63 €
» Gestion générale	1 334 903,20 €	1 375 818,79 €
» Communication et action culturelle	32 832,10 €	100 453,61 €
» Formation	39 939,58 €	22 064,23 €
Études et recherches	0,00 €	0,00 €
Mobilier et équipement acquis	0,00 €	0,00 €
Dotation aux amortissements	60 436,36 €	41 921,06 €
Provisionnement pour gros travaux	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DÉPENSES	3 919 368,72 €	3 850 488,86 €

1.4. EFFECTIFS 2015

Le plafond d'emplois sur budget État (personnels titulaires mis à disposition) est de 56 ETP.

Le plafond d'emplois affecté au GIP-BULAC (personnels contractuels) est de 27 ETP.

Au 31 décembre 2015, le GIP-BULAC compte 109 agents pour 89,1 ETP dont :

- 43 agents titulaires pour 41,6 ETP ;
- 11 agents contractuels sur postes vacants pour 11 ETP ;
- 35 agents contractuels du GIP pour 27,68 ETP, dont :
 - 14 agents en CDD pour 9,48 ETP ;

- 21 agents en CDI pour 18,2 ETP ;
- 20 étudiants contractuels sur missions de service public pour 8,82 ETP (par convention, ces moniteurs étudiants ne sont pas comptabilisés dans le plafond d'emploi affectés au GIP).

1.4.1. Effectifs en ETP par statut, filière et catégorie d'emploi

Agents titulaires sur budget État, mis à disposition par le Rectorat de Paris (en ETP)

Filière	Corps	31/12/14	30/04/15	31/08/15	31/12/15
Filière bibliothèques	Conservateur général des bibliothèques	2	2	2	2
	Conservateur des bibliothèques	10,8	10,8	11,3	10,4
	Bibliothécaire	11,6	11,6	10,8	8,6
	Bibliothécaire assistant spécialisé	6	6	6	6
	Magasinier des bibliothèques	11,6	9,6	9,6	9,6
Filière ITRF	Ingénieur d'études	2	2	2	3
Filière administrative	Attaché d'administration	1	1	1	0
	Secrétaire administratif	1	1	1	0
	Adjoint administratif	2	2	2	2
Total agents titulaires		48	46	45,7	41,6

Agents contractuels sur budget État, mis à disposition par le Rectorat de Paris (en ETP)

Filière	Fonctions	31/12/14	30/04/15	31/08/15	31/12/15
Filière bibliothèques	Conservateur des bibliothèques	1	2	1	2
	Bibliothécaire	0	0	0	3
	Magasinier des bibliothèques	3	5	6	6
Filière ITRF	Ingénieur d'études	1	1	1	0
Filière administrative	Adjoint administratif	0	1	0	0
Total agents contractuels sur budget État		5	9	8	11

Agents contractuels sur budget propre (GIP-BULAC)

Filière	Fonctions	31/12/14	30/04/15	31/08/15	31/12/15
Filière bibliothèques	Bibliothécaire	4	5,7	5,7	5,7
	Bibliothécaire adjoint spécialisé	12,9	11,02	10,06	10,64

	Magasinier des bibliothèques	2	2	2	2,84
Filière ITRF	Ingénieur de recherche	3,5	3,5	3,5	3,5
	Ingénieur d'études	1	1	1	2
	Assistant ingénieur	2	2	2	2
Filière administrative	Adjoint administratif	0	0	0	1
Total agents contractuels sur budget propre		25,4	25,22	24,26	27,68

Contractuels étudiants pour le service public, hors plafond d'emplois

Contractuels étudiants pour le service public	31/12/14	30/04/15	31/08/15	31/12/15
	7,98	8,40	0	8,82

1.4.2. Effectifs par sexe et catégorie hiérarchique au 31 décembre 2015

Catégorie hiérarchique	A	B	C	TOTAL
Nombre de personnes physiques employées	44	22	43	109
dont nombre de femmes	27	15	27	69
% de femmes	61 %	68 %	62 %	63 %

1.4.3. Organisation des effectifs au 31 décembre 2015 (en ETP)

Affectation	Nombre d'agents	Nombre d'ETP cat. A	Nombre d'ETP cat. B	Nombre d'ETP cat. C	Nombre d'ETP total
Direction	3	3	-	-	3
Mission coordination enseignement recherche	1	0,6	-	-	0,6
Mission action culturelle	1	1	-	-	1
Mission communication	1	1	-	-	1
Direction technique du bâtiment ²	1	0,5	-	-	0,5
Pôle administration et logistique	6	3	0	2,8	5,8
Pôle informatique	8	8	0	0	8
Pôle collections	36	15,7	11,84	2,8	30,44
Pôle conservation	13	3	0	9,8	12,8
Pôle publics*	39	7,4	4	14,66	26,06
TOTAL	109	43,2	15,84	30,06	89,1

* Dont 8,82 ETP pour les 20 contractuels étudiants dédiés au service public.

² Les autres agents de la DTB (1 adjoint au directeur et 4 techniciens) sont affectés à l'INALCO. L'ETP affecté à la BULAC est cofinancé par l'INALCO, c'est pourquoi sa quotité est comptabilisée pour 0,5 ETP.

1.5. LA RÉORGANISATION

Le séminaire de l'équipe de direction du 18 mars 2015 a été l'occasion pour les responsables de pôle de faire le bilan de quatre années dans l'organisation cible, pensée lors de la phase projet du GIP BULAC. À l'épreuve du quotidien, l'organisation choisie en 2011 a révélé des points d'amélioration possibles. La répartition de la charge de travail, en premier lieu, était jugée comme déséquilibrée. Les responsables de pôles, notamment, regrettaient de ne pas pouvoir se consacrer davantage au pilotage et à la conception, de même qu'ils jugeaient n'avoir pas suffisamment de temps pour leur mission scientifique. En cause, entre autres, la prise en charge de l'exécution de tâches matérielles, éparpillées dans l'organigramme et non prises en charge par leurs équipes. De ce premier constat a émergé un certain nombre de propositions pour fluidifier l'organisation, renforcer la proximité entre les responsables et leurs équipes et répartir au mieux la charge de travail.

En premier lieu, il a été décidé de scinder le pôle Collections, auparavant composé de 35 agents, en deux pôles distincts, Développement des collections et Flux et données, qui ne dépasseraient pas les vingt-cinq agents chacun. À l'inverse, les pôles support, Informatique et Administration et logistique, auxquels une grande importance avait été accordée lors de la phase projet, ont été regroupés en une seule et unique entité, la direction générale des services. Enfin, deux des trois missions (Appui à l'enseignement et à la recherche, Action culturelle), auparavant rattachées directement à la direction, ont été intégrées au pôle Publics. Devenues des équipes, ces missions ont vu leurs effectifs renforcés, au sein d'un pôle qui a pris le nom de pôle Médiation.

Cette nouvelle organisation a été pensée pour renforcer la mission scientifique de l'établissement. Au sein du pôle Développement des collections, les chargés de collection disposeront de davantage de temps à consacrer à la valorisation de leur domaine d'acquisition et à son accroissement multi-supports. Cette tâche essentielle se fera en étroite collaboration avec le pôle Médiation, dont le rôle est précisément de faire l'interface entre les usagers et les chargés de collection. Ce travail sera en particulier assuré par l'équipe Formation et action culturelle, chargée de la médiation des collections auprès de l'ensemble des usagers, mais également par l'équipe Appui à l'enseignement et à la recherche, qui se consacrera en particulier à l'accompagnement des enseignants-chercheurs. La création d'un nouveau pôle, Flux et données, issu d'une partie de l'ancien pôle Collections et d'agents venus de l'informatique, a été pensée pour répondre aux défis posés par la transition bibliographique. Les agents, bibliothécaires et informaticiens, en travaillant à proximité avec des objectifs communs, pourront prendre à bras le corps les questions posées par l'évolution des catalogues et le traitement des métadonnées, un enjeu fort pour les bibliothèques de demain.

D'un point de vue managérial, le choix a été fait de renforcer le statut des chefs d'équipe et de les conforter dans leur rôle d'encadrant de proximité. Ceux-ci accèdent tous au statut d'adjoint du responsable de pôle et, à ce titre, sont en mesure de conduire les entretiens d'évaluation comme le suivi quotidien des agents. Le comité de direction se trouve élargi aux adjoints des responsables de pôle, qui assistent aux réunions de direction alternativement, pour que le lien entre la direction et les agents soit renforcé au maximum. De même, la transversalité a été mise en avant, par la création de groupes de travail et la mise en place d'un réseau de correspondants thématiques. La communication interne, enfin, sera renforcée et formalisée au sien de la direction générale des services. Ces orientations d'évolution de l'organigramme et les modalités du mouvement interne qui en découlait ont été présentés à l'ensemble des agents lors d'une réunion générale d'information du personnel le 5 mai 2015.

La phase opérationnelle de la réorganisation a eu lieu entre juillet 2015 et janvier 2016. Le projet de nouvelle organisation a été présenté à l'ensemble des agents dès le symposium de rentrée du 31 août. Les grandes orientations du projet d'établissement ont été discutées et développées par l'ensemble des agents volontaires sous la forme d'ateliers qui se sont poursuivis au cours des mois de septembre et octobre. Ces discussions ont permis d'enrichir la rédaction du programme d'action triennal présenté à l'assemblée générale du GIP BULAC de décembre 2015. Dans la foulée, début septembre, l'ensemble des fiches de postes a été

mis en ligne et les représentants du personnel ont pu exprimer leurs demandes au comité technique du 18 septembre 2015. Un mouvement interne a ensuite été organisé en deux phases : celui des responsables de pôle fin septembre, suivi de celui de l'ensemble des agents en octobre et novembre 2015. 8 agents ont demandé une nouvelle affectation et 7,5 l'ont obtenue (un agent est resté sur 2 demi-postes), 10 agents ont demandé des fonctions transversales et 9 les ont obtenues. La publication des résultats des affectations a été effectuée le 25 novembre 2015, sur l'intranet de la BULAC, et les agents ont pu s'exprimer à son sujet au comité technique du 1er décembre. L'ensemble du processus a été validé lors de l'AG du 15 décembre 2015.

À partir de janvier 2016, le nouvel organigramme entre en vigueur. Une phase d'accompagnement du changement débute, elle passe en particulier par le suivi des nouveaux chefs d'équipe. La formation de ces encadrants de proximité à leurs nouvelles fonctions sera particulièrement encouragée en 2016 et un séminaire entre chefs d'équipe et responsables de pôle sera également organisé.

L'ensemble de ce processus, pensé et mis en œuvre en un peu moins d'une année, espère répondre aux besoins exprimés par les agents, comme aux besoins des usagers du GIP BULAC. Il se traduit par une organisation entièrement tournée vers la transition bibliographique et la médiation, que reflètent déjà le plan d'action triennal et le programme d'activité 2016.

1.6. GESTION DU BÂTIMENT

1.6.1. Missions et organisation de la Direction technique du bâtiment (DTB)

1.6.1.1. Missions

La DTB est en charge de la gestion du bâtiment du Pôle des langues et civilisations, de sa maintenance et de son entretien pour le compte des établissements INALCO et BULAC. Ses tâches recouvrent en particulier les domaines suivants :

- Encadrement des prestataires de maintenance, d'entretien et de sécurité ;
- Intervention sur les dysfonctionnements de niveau 1 et relampage ;
- Planification et gestion de maintenances techniques préventives et correctives de niveau 2 à 4 ;
- Planification et gestion des travaux modificatifs et d'investissement de niveau 5 ;
- Gestion des consommations de fluides et d'énergie ;
- Planification et suivi des visites réglementaires ;
- Encadrement des levées de réserves du chantier.

1.6.1.2. Organisation de la DTB

La DTB est encadrée par un directeur et son adjoint, non œuvrants, en charge de l'encadrement de l'équipe et des interfaces avec les prestataires, les entreprises, et les directions de l'INALCO et de la BULAC. Une équipe œuvrante de 4 agents techniques permet l'intervention corrective sur la maintenance de niveau 1.

La masse salariale correspondant aux emplois de contractuels du directeur technique du bâtiment et d'un agent de maintenance certifié est prise en charge par la BULAC et l'INALCO à raison de 50 % pour chaque établissement.

Les emplois d'adjoint au directeur technique et des trois autres agents de maintenance sont supportés par des postes d'agents titulaires de l'INALCO.

Le nombre total d'ETP de la DTB s'établit à 6.

n.b. : depuis septembre 2015, un adjoint technique a quitté l'équipe œuvrante suite à sa demande de mutation. Sur ce poste est prévu début

2016 le recrutement d'un technicien BAP G profil plombier, financé conjointement par les deux établissements.

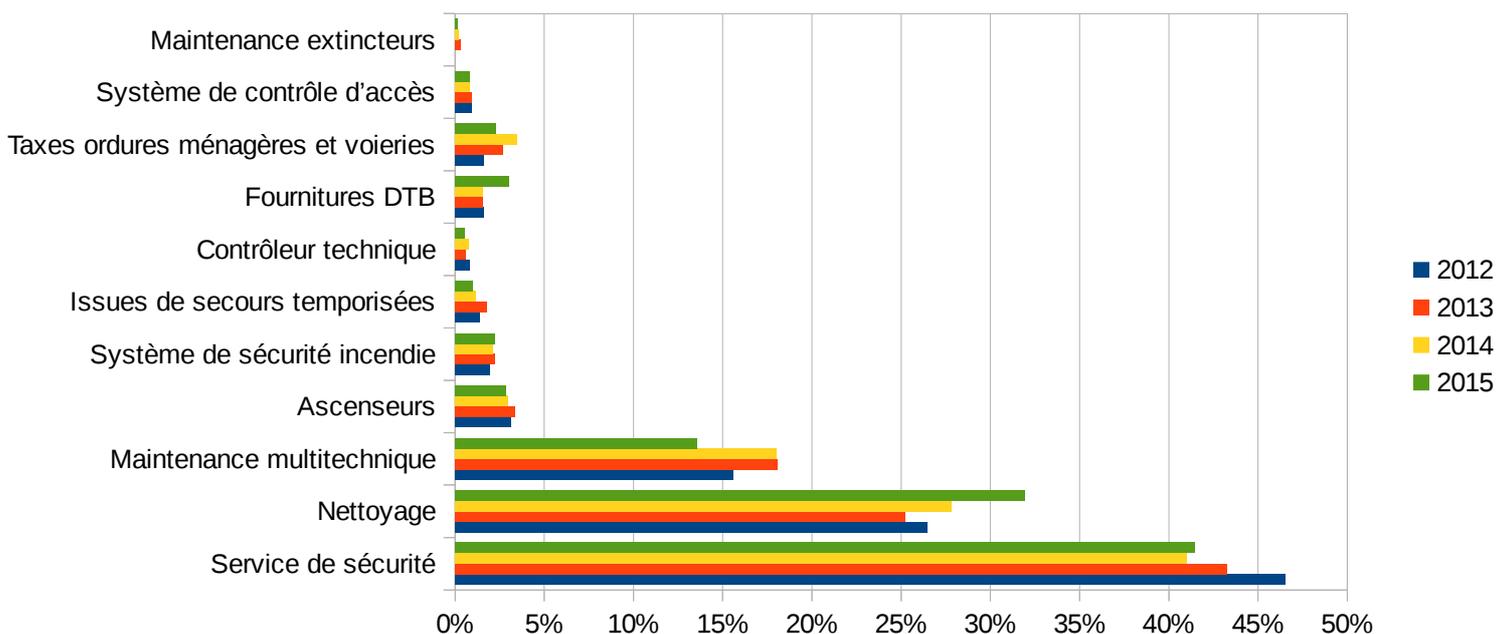
1.6.1.3. Budget

La DTB émarge aux budgets des deux établissements INALCO et BULAC. Les établissements ont défini une enveloppe globale annuelle de fonctionnement de la DTB de 101 000 € : en 2015, les dépenses de la DTB sont restées dans cette épure.

- sur les 41 000 € prévus annuellement pour l'achat de fournitures courantes, outillage, tubes d'éclairage etc., 39 000 € ont été consommés en 2015 : la progression très nette de ces dépenses par rapport à 2014 (+50%) est due à la fin de vie d'un certain nombre de composants du bâtiment qui relèvent de la maintenance de niveau 1, en particulier en électricité, assurée par la DTB : relampage, remplacement des batteries, des cartes électroniques ou ballast ;
- 30 000 € sont prévus pour les dépenses de maintenance corrective (achat de pièces, etc.) dans le cadre du marché de maintenance technique lourde (prestataire multi-technique) ;
- 15 000 € sont enfin provisionnés par chaque établissement pour faire face aux aléas.

Le reste des charges est réparti entre les établissements conformément à l'annexe 2, révisée courant 2014, de la convention d'occupation commune du Pôle des langues et civilisations. Les principes qui guident cette répartition sont, selon les cas, la prise en charge équitable des dépenses (par exemple pour la maintenance des équipements communs et de sécurité) ou leur répartition au prorata des équipements utilisés, des consommations ou des surfaces occupées par chacune des entités (par exemple, pour le nettoyage ou les fluides).

En 2015, les dépenses gérées par la DTB (hors fluides/énergies/téléphonie, masse salariale, et travaux d'amélioration commandés par les établissements) s'élèvent à 1 280 000 € (1 212 000 € en 2014), et se décomposent comme suit :



L'évolution des charges du bâtiment en 2015 par rapport à 2014 tient principalement au renchérissement du coût annuel forfaitaire du marché de nettoyage renouvelé en cours d'année 2014, ainsi qu'aux surcoûts induits par les dispositions liées au dispositif Vigipirate.

La DTB a proposé à l'automne 2015 un plan pluriannuel d'investissement (PPI), proposant une visibilité des frais de fonctionnements et d'investissement du bâtiment sur les 6 prochaines années.

1.6.2. Objectifs 2015

La DTB avait comme objectifs en 2015 :

Le renouvellement des marchés et contrats arrivés à échéance de :

- Service de sécurité/gardiennage ;
- Maintenance multi-technique ;
- Contrôleur technique pour les vérifications réglementaires ;
- Le renouvellement du contrat de fourniture d'électricité (mise en conformité avec la loi NOME).

L'encadrement des travaux d'amélioration et d'investissement :

- pour le lot chauffage : achèvement de la régulation non réalisée dans le cadre du chantier de construction ;
- pour le lot plomberie : remplacement en site occupé des canalisations d'alimentation d'eau en PVC fuyardes par des canalisations cuivre ;
- pour l'électricité courant faible : achèvement de la mise en œuvre de la GTB (interface unique de gestion des équipements automatisés), ainsi que le chantier de câblage informatique supplémentaire (fibre optiques, pose de prises wifi ...etc)

La mise à niveau réglementaire concernant :

- l'obtention de l'attestation d'accessibilité de personnes en situation de handicap ;
- l'obtention de la dérogation concernant l'absence d'espaces d'attente sécurisés, non prévus dans le marché de construction du bâtiment ;
- la déclaration en préfecture des caméras de surveillance.

La fin de l'interface des travaux du bâtiment mitoyen Armée du Salut, et des travaux de l'aménageur de la ZAC concernant l'escalier d'accès.

L'ensemble de ces objectifs a pu être mené à bien au cours de l'année.

Toutefois, faute d'avoir pu s'appuyer sur les plans d'urgence et plans de reprise d'activité des deux établissements, encore inaboutis, la rédaction du plan de prévention contre les inondations (PPCI) est reportée courant 2016.

1.6.3. Activité 2015

1.6.3.1. Consolidation du fonctionnement courant de la DTB

Le départ en mutation d'un des agents de la DTB a été l'occasion d'une réflexion sur le renforcement de la professionnalisation du service, anticipée en cours d'année, lors de la rédaction du marché de maintenance multi-technique : l'embauche début 2016 d'un plombier qualifié au sein de la DTB devrait en effet permettre de récupérer en régie un certain nombre de tâches anciennement externalisées.

1.6.3.2. Appels d'offre de marchés arrivant à échéance et commandes complémentaires

Les appels d'offre des marchés de service de sécurité d'une part, de maintenance multi-technique d'autre part, ont été relancés, au terme des

quatre premières années d'exploitation, sur la base de cahiers des charges coïncidant plus précisément aux besoins ; un meilleur ciblage des mesures coercitives ainsi qu'une plus grande formalisation des phases d'admission permettent d'envisager une productivité accrue des prestataires dans les années qui viennent. Suite à la mise en concurrence, les coûts annuels ont été optimisés de 30 000 € (sécurité) et de 70 000 € (multi-technique).

Un appel d'offre a également été lancé concernant le marché du contrôleur technique, sur la base d'un nouveau cahier des charges tenant compte du retour d'expérience acquis. À cette occasion, des ambiguïtés sur les débits de désenfumage ont pu être levées concernant des avis défavorables émis dans le cadre du précédent marché, avis défavorables qui perduraient depuis la livraison du bâtiment.

Le marché de maintenance du système de contrôle d'accès (SCA) a été prolongé en 2015, dans l'attente, en 2016, d'une nouvelle consultation, englobant l'ensemble de la maintenance applicative et matérielle de la solution.

Dans le cadre de la loi NOME, le recours à l'accord cadre du Services des achats de l'État a été retenu pour faire jouer la concurrence des opérateurs d'énergie : cette mise en concurrence devrait permettre à compter du 1^{er} janvier 2016 une économie de 12% sur les tarifs pratiqués par le fournisseur historique (soit environ 30 000 € escomptés par an).

En parallèle des installations de postes de travail informatiques complémentaires pris en charge directement par la DTB au fil de l'eau, le service a également participé à la rédaction du cahier des charges et à l'encadrement des travaux d'infrastructures informatiques : tirage de liaisons fibres optiques ou installation de bornes wifi, non intégrées au marché initial de construction du bâtiment.

Des travaux d'amélioration et d'investissement ont également été menés :

- d'une modification technique sur le groupe électrogène de sécurité, permettant de s'affranchir de dysfonctionnements récurrents d'alimentation en fuel ;
- du remplacement des canalisations d'eau en PVC, par des canalisations en cuivre sur les cinq niveaux inférieurs du bâtiment ;
- de la pose de volets motorisés manquants sur des amenées d'air de désenfumage en salle de lecture BULAC ;
- de la pose systématique de plaques de PVC mural en sanitaires.

1.6.3.3. Encadrement des prestataires de maintenance et d'exploitation du site

- **Maintenance multi-technique (prestataire : Réolian Multitech en remplacement de Vinci depuis le 02/11/2015) :** La transition entre l'ancien et le nouveau prestataire a pu être assurée dans de bonnes conditions, grâce au tuilage prévu dans le nouveau marché et aux dispositions décrites quant à la prise en main du site par le nouvel arrivant. La continuité de service a été garantie, avec en particulier la récupération de l'antériorité des historiques de maintenance et des valeurs pour le comptage énergie et fluides.
À cette occasion, la mise en œuvre d'un tableau exhaustif de suivi d'état des équipements, tenu à jour par le prestataire, devrait permettre une rigueur accrue sur le pilotage technique du site.
- **Ascenseurs (prestataire : Otis) :** le nombre des interventions correctives sur dysfonctionnements des ascenseurs est stable depuis l'ouverture du site :

37 recensées en 2015, laissant penser que la maintenance préventive rigoureuse effectuée par le prestataire permet le maintien du parc dans de bonnes conditions d'exploitation malgré la forte fréquentation du site (jusqu'à 37 000 mouvements/mois par appareil). Le triplex N° 8 qui totalisait un tiers des dépannage jusqu'en 2014 a été remis à niveau. En revanche c'est au tour de l'ascenseur public de la BULAC (N°1) de totaliser à lui seul en 2015 un tiers des dépannage correctifs. Sa remise à niveau sera effectuée courant 2016 : cet appareil a nécessité huit des onze désincarcérations rendues nécessaires sur le parc des neuf appareils que compte le site.

- **Système de sécurité incendie (prestataire : DEF) :** les deux visites préventives réglementaires concernant les détecteurs incendie, les exutoires et les dispositifs asservis ont été conduites en 2015. Par ailleurs, 26 visites correctives, ont été nécessaires pour palier les défaillances des têtes de détecteurs incendie ou des batteries, confirmant la préconisation du constructeur quant à la nécessité d'un lissage sur plusieurs années des reconditionnements du matériel de sécurité.
- **Unité de gestion centralisée des issues de secours - UGCIS (prestataire : Alligator) :** les visites préventives semestrielles ont été effectuées. Avec seulement 13 dysfonctionnements, les recours au prestataire de maintenance corrective ont été divisés par deux en 2015, le dépannage courant étant assuré par l'électricien interne de la DTB.
- **Système de contrôle d'accès :** l'instabilité du système installé en 2011 s'amplifie : avec plus de 120 redémarrages de contrôleurs déportés en 2015, on note une augmentation de 100% des dysfonctionnements par rapport à 2014. La montée de version de la solution placée sous la responsabilité des services informatiques, initialement prévue en 2015 et finalement reportée en 2016, devrait répondre au moins partiellement à ces difficultés.
- **Sécurité et sûreté du site (prestataire : MCTS en remplacement de Sécuritas à compter du 02/11/2015) :** les essais mensuels de sécurité sur groupe électrogène, ainsi que les gammes réglementaires de vérification des organes de sécurité sont désormais rodés. Les 15 rondes quotidiennes permettent de faire remonter annuellement près de 600 signalements de dysfonctionnements techniques, en augmentation de 10% par rapport à 2014. On dénombre par ailleurs 104 secours aux personnes (pour 78 en 2014), dont 38 malaises et 40 blessures superficielles ; 10 cas graves ont été évacués par les pompiers vers les hôpitaux. Avec 103 permis feux les procédures de mise en sécurité pour travaux ont notablement augmenté dans le cadre des travaux de remplacement de canalisations. On décompte une trentaine d'interventions sur départs de feu (concernant exclusivement des cendriers en terrasses). Les auto-signalements au PC sécurité des personnes à mobilité réduite ne sont toujours pas systématiques, malgré les campagnes d'information et une inversion prometteuse de la courbe depuis la rentrée 2015.
- **Ménage et entretien des locaux (prestataire : Challancin) :** depuis la prise de fonction du nouveau prestataire sur site en septembre 2014, le renforcement des équipes œuvrantes et l'intensification des contrôles par la DTB ont permis une amélioration sensible de la qualité de prestation ; en effet, le précédent prestataire, qui avait visiblement sous-estimé la tâche, n'avait jamais été en mesure de fournir les effectifs nécessaires.

1.6.3.4. Suivi des consommations d'énergie et de fluides

La répartition entre la BULAC, le CROUS et l'INALCO des charges liées aux consommations d'énergie et de fluides est établie sur la base du suivi mensuel des relevés de compteurs.

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DE FLUIDES 2014				
PÔLE DES LANGUES ET CIVILISATIONS				
Année	2012	2013	2014	2015
Consommation + abonnement CPCU	173 893,00 €	182 387,00 €	110 756,00 €	142 361,00€
Consommation + abonnement EDF	288 412,00 €	273 105,00 €	267 072,00 €	263 412,00€
Consommation + abonnement eau	25 589,00 €	40 191,00 €	48 225,00 €	48 440,00€

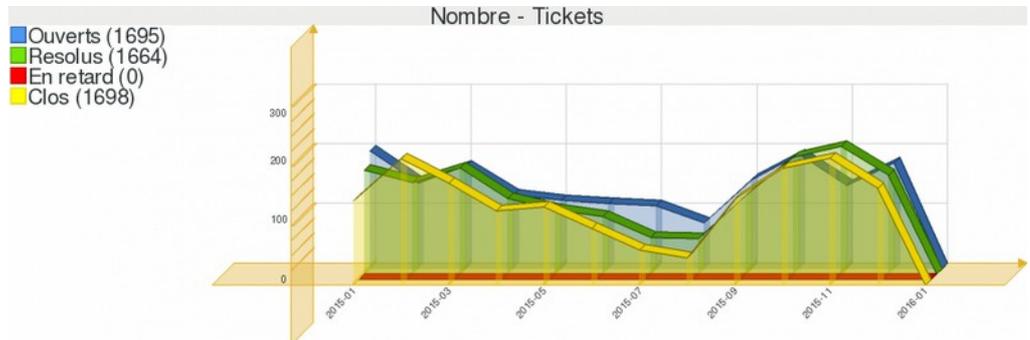
Les consommations 2015 CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain) apportent la confirmation attendue que les travaux d'équilibrage du réseau de chauffage, qui ont continué à occuper la DTB et le prestataire de maintenance multi-technique en 2015, ont été efficaces : sans retrouver les niveaux particulièrement bas de 2014 (permis par un hiver 2013/2014 particulièrement doux), cette consommation est en nette baisse par rapport à 2012 et 2013. Les travaux engagés en 2015 de calfeutrement en façades et la pose, sur des entrées d'air, de volets oubliés lors du chantier de construction ou la mise en fonctionnement de la GTB centralisant la gestion technique du bâtiment, permettent d'espérer une marge de manœuvre supplémentaire dans la recherche d'économies d'énergie pour les années à venir.

En ce qui concerne les coûts des consommation électrique, la tendance à la baisse lente et régulière se confirme : la levée au fil de l'eau des réserves de l'entreprise d'électricité ayant déposé le bilan avant la fin du chantier de construction, permet de reprendre la main partout où le pilotage centralisé de l'éclairage s'avérait jusqu'alors impossible.

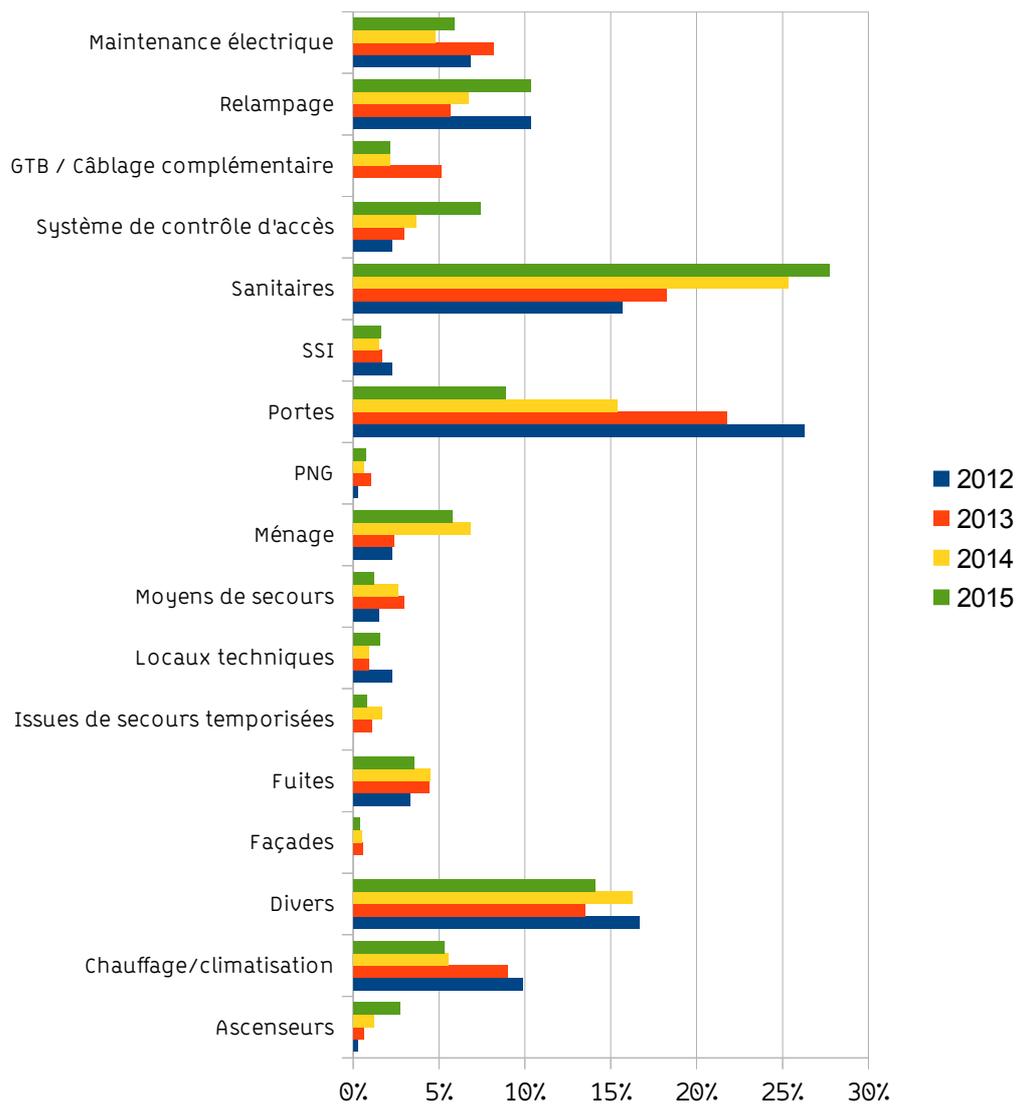
Seules les consommations d'eau n'ont pu être maîtrisées. Cependant les travaux de remplacement de canalisations fuyardes en PVC par des canalisations en cuivre, qui se sont déroulés en 2015, permettront une amélioration sensible attendue en 2016. L'emploi d'un plombier expérimenté au sein de la DTB à compter de février 2016 a également pour but d'anticiper par le recours à une maintenance préventive les fuites sur chasses d'eau en sanitaires.

1.6.3.5. Interventions DTB sur dysfonctionnement : maintenance de niveau 1

1 695 dysfonctionnements et demandes ont été signalés par les usagers ou par le PC sécurité en 2015 via l'outil en ligne GLPI, soit une moyenne de 7 tickets par jour. Après plusieurs années d'une augmentation très nette reflétant l'appropriation progressive de l'outil par les usagers, ce chiffre semble se stabiliser. Les délais de résolution des dysfonctionnements signalés restent important lorsqu'ils nécessitent du matériel spécifique, pour cause d'engorgement dans les procédures de commande et d'absence de réactivité des fournisseurs.



Evolution 2012/2015 par catégories de signalements



L'étude par catégorie de l'évolution des interventions sur quatre ans fait apparaître une augmentation continue des interventions sur sanitaires : 451 interventions en 2015 pour 239 en 2013, soit + 90% sur trois ans. Le problème du mauvais usage des sanitaires par les publics du site paraît être à ce jour la difficulté majeure dans l'exploitation du Pôle. La DTB répond jusqu'à présent par ses moyens internes à ces dégradations, assurant jusqu'à une dizaine de dégorgement de sanitaires par jour ; la campagne de communication initiée à ce sujet en 2015 n'a pas eu l'efficacité escomptée : les établissements devront donc envisager d'autres solutions à ce problème qui n'est pas d'ordre technique, les sanitaires administratifs n'étant pas impactés.

La seconde augmentation notable concerne les dépannages sur le système de contrôle d'accès : 121 interventions en 2015 pour 39 en 2013, soit une augmentation de + 210% en trois ans : la montée, attendue, de version de la solution applicative devrait permettre d'améliorer la situation.

On note enfin une augmentation importante du relampage (+ 127% sur trois ans), liée à la fin de vie naturelle des tubes fluo-compact basse consommation installés lors du chantier de construction du site.

En revanche, le travail de fond effectué par la DTB sur la maintenance des serrures, poignées et huisseries permet de réduire très sensiblement les dysfonctionnements sur les portes. De même, les avancées notables sur l'équilibrage des réseaux, ainsi que la pose de radiateurs d'appoint, ont permis de limiter les plaintes des usagers concernant le chauffage à quelques zones ciblées du bâtiment qui restent sous observation.

L'imputation des tickets par établissement permet également de mettre en évidence les ordres de grandeur suivants :

- une petite moitié des dysfonctionnements concerne l'INALCO ;
- un quart concerne la BULAC ;
- le dernier quart concerne les parties communes.

Comme les années précédentes, la DTB a assuré en interne l'entretien des espaces verts.

1.6.3.6. Veille sécuritaire et suivi administratif

L'année écoulée a été marquée par des retours positifs des autorités sur des dossiers de mise en conformité, en particulier :

- l'accord de la préfecture concernant l'absence dérogatoire d'Espaces d'attente sécurisés (EAS) sur le site ;
- le retour positif de l'attestation d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, confirmant aux établissements, dont les locaux sont conformes à la réglementation de 2005 sur l'accessibilité, qu'ils n'ont pas besoin de s'engager dans une procédure d'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) ;
- l'accord de la préfecture concernant le dossier du système de vidéo-surveillance du site.

Les événements tragiques de janvier et novembre 2015 ont été l'occasion de mettre en place des procédures de crises adaptées aux caractéristiques du site, conformément à la circulaire ministérielle de décembre 2015 : en particulier, concernant des scénarios d'attentats, avec évacuation en urgence du site ou au contraire, confinement des usagers selon les cas. La formation des chargés d'évacuation et le travail pédagogique sur les exercices réglementaires à venir seront orientés dans ce sens. Suite à la proclamation

de l'état d'urgence, seul un exercice d'évacuation a pu être organisé dans l'année, le deuxième exercice réglementaire étant reporté à début 2016.

La totalité des visites réglementaires a été réalisée par le contrôleur technique et les prestataires habilités sur les équipements de sécurité. La réglementation ayant changé récemment, l'échéance de la troisième commission de sécurité depuis l'ouverture du site, initialement prévue en 2015, est finalement attendue courant 2016.

1.6.3.7. Suites du chantier de construction

L'année 2015 a principalement permis l'achèvement de l'interface centrale de gestion technique (GTB), permettant le pilotage des installations, la remontée des alarmes et la synthèse des comptages énergie.

En revanche, le référé expertise concernant les hygrométries et températures instables des 30 magasins de livres de la BULAC, que la Région Île de France devait lancer en 2015, a été repoussé d'une année supplémentaire, ainsi que la correction des nuisances sonores des équipements vis à vis des riverains.

La DTB a fourni courant 2014 un dossier technique aux services juridiques des établissements pour activer la garantie décennale des constructeurs concernant des fuites en étanchéité sur terrasses : la saisie de l'assureur a été effectuée fin 2015.

2. PÔLE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

2.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

2.1.1. Missions

Le pôle administration et logistique assume les fonctions suivantes :

- gestion du budget et des ressources financières ;
- gestion des marchés et conventions, veille juridique ;
- gestion des ressources humaines ;
- formation des personnels ;
- accueil des stagiaires et des professionnels extérieurs ;
- gestion des archives administratives ;
- suivi logistique du bâtiment et de ses équipements ;
- gestion matérielle de l'auditorium ;
- courrier, secrétariat et standard.

Le pôle administration et logistique a de plus la responsabilité directes des dépenses immobilières, des frais administratifs généraux et des frais de personnels (regroupés dans le budget de la BULAC au sein de l'unité budgétaire 1- UB1).

Dépenses 2015 de l'UB1 (et rappels 2013, 2014)

Dépenses 2015 par nature	Montant TTC 2013	Montant TTC 2014	Montant TTC 2015
Personnels (salaires contractuels BULAC, charges, action sociale, médecine de prévention)*	1 298 919,54 €	1 295 376,82 €	1 299 775,08 €
- dont coût contractuels étudiants	204 330,02 €	205 083,01 €	221 804,48 €
- dont action sociale (chèques-déjeuner, restauration)	45 819,77 €	38 207,40 €	49 350,65 €
- dont médecine de prévention	14 491,46 €	10 479,28 €	13 118,15 €
Formation des personnels	29 179,75 €	39 939,58 €	22 064,23 €
Fluides (électricité, eau, CPCU)*	248 601,77 €	199 473,09 €	96 307,25 €**
Maintenance multi-technique*	188 581,00 €	156 382,25 €	95 933,52 €**
Nettoyage*	128 257,40 €	128 111,00 €	160 070,09 €
Sécurité incendie*	246 609,39 €	248 375,40 €	258 395,47 €
Fournitures et petits équipements divers	24 948,02 €	8 220,21 €	25 780,87 €
Location et maintenance d'équipements (photocopieurs, etc.)	4 381,32 €	5 374,96 €	2 571,45 €
Frais de mission	18 128,10 €	11 552,86 €	5 876,68 €
Frais de réception	39 047,07 €	14 921,65 €	7 442,53 €
Frais bancaires, postaux, téléphoniques	32 707,58 €	31 720,29 €	23 836,40 €
Frais de gestion divers (transports, inscriptions, redevances, etc.)	4 559,46 €	6 444,48 €	2 957,48 €
Impôts et taxes (hors taxes sur les salaires et charges sociales)	23 337,04 €	21 559,19 €	25 062,14 €
Investissement : acquisition de mobilier et équipement	360 288,03 €	0,00 €	89 564,23 €

* seul le coût de la part BULAC est indiquée pour ces contrats communs avec l'INALCO.

**l'INALCO n'a pas refacturé le 2ème semestre 2015 à la date de rédaction du rapport.

2.1.2. Organisation

L'équipe du pôle administration et logistique a été presque entièrement renouvelée en 2015 ce qui a pu ralentir le traitement de certains dossiers.

2.2. OBJECTIFS 2015

En 2015, le pôle administration et logistique a eu comme objectifs principaux :

- de mener à terme le projet d'informatisation de la gestion du temps de travail, en lien avec l'objectif d'unification des agendas utilisés par les agents ;
- de préparer le passage au 1^{er} janvier 2016 à une gestion budgétaire conforme aux principes du décret « GBCP » du 7 novembre 2012 ;
- d'établir l'inventaire comptable et physique des biens immobilisés de la BULAC ;
- d'achever la réactualisation de la bibliothèque professionnelle et en faire un véritable outil de développement au service des agents.

2.3. ACTIVITÉ 2015

2.3.1. La gestion courante

L'essentiel de l'activité du pôle administration et logistique est consacré à la gestion courante de la BULAC et se décompose en trois grands domaines :

- la gestion des ressources humaines : préparation et suivi des commissions administratives paritaires des différents corps de fonctionnaires présents à la BULAC (mobilité, promotions, compte-rendus d'entretiens professionnels, réduction d'ancienneté, etc) en lien avec le Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la filière des bibliothèques et le rectorat pour les personnels ITRF et administratifs, suivi de la gestion des contractuels d'État en lien avec le rectorat, établissements des contrats et avenants et gestion directe y compris la paie des agents recrutés sur budget propre, gestion quotidienne pour l'ensemble des agents (fourniture d'attestations diverses, suivi des congés, des récupérations et des absences, etc) ;
- la gestion financière et le budget : suivi des devis et commandes, élaboration, rédaction et suivi des marchés publics en lien avec les pôles responsables des acquisitions, suivi de l'exécution budgétaire 2015, préparation des budgets rectificatifs, établissement du budget initial 2016, etc ;
- la logistique (demandes d'interventions sur le bâtiment et les équipements, courriers, etc).

2.3.2. Formation des personnels

2.3.2.1. L'effort de formation

- Le nombre d'agents ayant bénéficié d'actions de formations se stabilise : 112 en 2015, contre 118 en 2014 et 95 en 2013.
- Le volume de formation par agent a considérablement chuté : il est de 5,6 jours/ETP/an en 2015, alors qu'il était de 8,9 jours/ETP/an en 2014. Le niveau cible, prévu dans la charte de formation de la BULAC, est de 10 jours.
- Contrairement à l'année 2014, où il avait été intégralement consommé, le budget alloué à la formation en 2015 (45 000€) n'a été dépensé qu'à 49 %. Plusieurs agents du pôle administration et logistique, ainsi que le correspondant formation, tous en charge du suivi de ce budget, ont quitté la bibliothèque à la suite de mutations. Les nouveaux agents sont arrivés tout au long du second semestre et deux postes n'étaient pas encore pourvus à la fin de l'année, ce qui explique en partie une moindre attention portée à l'exécution du plan de formation 2015.

- Pour la troisième année, le cycle de formations internes, intitulé « Les jeudis de formation » a été organisé : il permet aux agents d'être informé des grandes évolutions bibliothéconomiques, mais aussi de bénéficier de séances liées aux collections de l'établissement.

Statistiques générales sur la formation

	2014	2015	Évolution
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation (hors formation initiale des contractuels étudiants)	118	112	- 5 %
Nombre d'actions de formation suivies	125	95	- 24 %
- dont actions internes	29	17	- 41 %
- dont actions externes	96	78	- 19 %
Nombre total d'heures de formation	4 625 h	2 970 h	- 36 %
Nombre de jours de formation ³ par ETP ⁴ (moyenne)	8,9 j	5,6 j	- 37 %

Le budget consacré à la formation (45 000€) a été consommé à 49 % (22 067,83€).

Cette forte chute peut s'expliquer par un moindre intérêt pour les formations proposées dans le domaine de la santé et la sécurité au travail : trois sessions de formation à la gestion des conflits avaient été prévues, seulement deux ont été organisées, le nombre d'inscrits étant insuffisant pour que toutes les séances aient lieu (7 200€ dépensés sur les 13 000€ prévus au plan de formation).

Plusieurs formations, inscrites au plan de formation 2015, n'ont pas fait l'objet de demandes des agents, pour plusieurs raisons : certains organismes de formation n'ont finalement pas mis en place des stages initialement prévus, des formations n'étaient plus nécessaires lorsque le calendrier de projets se trouvait modifié. Enfin, certains agents n'ont parfois pas maintenu des demandes formulées au moment de la rédaction du plan de formation.

Dépenses sur le budget formation 2015, par importance

Formation	Prestataire	Coût
Formation à la gestion de conflits utilisant les techniques de communication non violente	Idéolyse	3 600 €
Formation « Accueillir et adapter sa visite pour les publics en situation de handicap en bibliothèque »	Interface handicap	3 000 €
Formation à la gestion de conflits utilisant les techniques de communication non violente	Idéolyse	3 600 €
Maintenance et actualisation des compétences de sauveteur secouriste du travail	TEMIS	1 014 €
Bilan de compétences	Kristalis	2 760 €
Frais d'inscription Journées réseau de l'enseignement supérieur	RENATER	1 104 €
Frais d'inscription formation GBCP	Association Cocktail	1 003 €

³ Comme chaque année, il est considéré qu'une journée de formation dure 6 heures.

⁴ Pour 2014, il est de 86,24 ETP (au 31 décembre, contractuels étudiants inclus). Pour 2015, il est de 89,1 ETP (au 31 décembre, contractuels étudiants inclus).

Convention de coopération relative à la formation des bibliothèques et des métiers de la documentation	Université Paris X Nanterre (Médiadix)	5 500€
Reversements INALCO : formations DTB	INALCO	1 388 €
TOTAL		22 067 €

2.3.2.2. Formation des agents et affectation dans l'organigramme

La ventilation des heures par pôle/mission montre des disparités assez importantes. Celles-ci ne peuvent pas toujours être analysées, tant les échantillons sont petits : elles sont parfois le fruit de cas particuliers (nouvelle arrivée ou longue vacance de poste dans l'année, par exemple).

Formation : moyennes par pôle/mission et catégorie

Pôle/Mission	Catégorie	Nombre d'heures de formation	Soit nombre de jours/ETP
Direction	A	129 h	7,2 j
Direction technique du bâtiment	A	0 h	0 j
Missions	A	130 h	8,3 j
Pôle administration et logistique	A	67 h	3,7 j
	B	20 h	3,3 j
	C	6 h	0,4 j
Pôle informatique	A	144 h	3 j
Pôle collections	A	456 h	4,8 j
	B	337 h	4,7 j
	C	158 h	9,4 j
Pôle conservation	A	44 h	2,4 j
	B	0 h	0 j
	C	415 h	7 j
Pôle publics	A	364 h	8,1 j
	B	197 h	8,2 j
	C	503 h	5,7 j
TOTAL	A	1332 h	5,1 j
	B	556 h	5,8 j
	C	1 082 h	6 j

2.3.2.3. Typologie des formations

La répartition entre les trois axes de formation (adaptation au poste, évolution des métiers, évolution personnelle ou professionnelle) reste similaire à celle de 2015. On relève que c'est l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1) qui constitue plus de la moitié des demandes formulées par les agents.

Les formations de type 1 font ressortir un investissement important des agents en matière de stages en gestion de conflit. Réalisées en interne, les sessions de formation à la nouvelle version du logiciel documentaire, Koha, ont également été très suivies.

En ce qui concerne l'adaptation à l'évolution des métiers (type 2), on note en 2015 une attention particulière portée à l'accueil des publics en situation de handicap : 132 h de formation ont été suivies à ce sujet.

En nombre d'heures, une légère augmentation des demandes liées à une évolution personnelle ou professionnelle (type 3) est à observer. De 16 % l'an passé, ces demandes sont désormais 22 %. Nombreux sont les agents qui ont atteint le plafond de 120 heures dans le cadre de leur DIF (droit individuel à la formation) et qui demandent à le mobiliser, notamment pour des formations de type 3. Les préparations aux concours dans des organismes de formation spécialisés représentent la part la plus importante de ces formations.

L'établissement a accompagné 9 agents dans leur préparation aux concours cette année. En fonction de leur quotité de temps de travail, ils ont pu bénéficier d'autorisations d'absence représentant jusqu'à la moitié de la durée de la formation, afin de pouvoir suivre les cours de Médiadix.

Nombre d'actions par type de formation

Type de formation	Nombre d'actions	Part en % du total
Type 1 - Adaptation au poste	55	58 %
Type 2 - Adaptation à l'évolution des métiers	25	26 %
Type 3 - Évolution professionnelle ou personnelle	15	16 %
TOTAL	95	100 %

Nombre d'heures par type de formation

Type de formation	Nombre d'heures	Part en % du total
Type 1 - Adaptation au poste	1 933 h	65 %
Type 2 - Adaptation à l'évolution des métiers	378 h	13 %
Type 3 - Évolution professionnelle ou personnelle	659 h	22 %
TOTAL	2 970 h	100 %

2.3.2.4. Formation des agents et statut

La participation des agents contractuels à la formation représente, cette année encore, une part importante de l'effort consenti par l'établissement.

Formation des titulaires

Catégorie	Corps	Nombre d'heures
A	Attaché d'administration ENES	6
	Bibliothécaire	473
	Conservateur	431
	Ingénieur d'études	26
B	Bibliothécaire assistant spécialisé	251
C	Gestionnaire administratif	6
	Magasinier	556
TOTAL		1 749 h
Soit nombre de jours de formation par ETP (moyenne)		7 j

Formation des contractuels

Catégorie	Corps de référence	Nombre d'heures
A	Contractuel bibliothécaire	178
	Contractuel conservateur des bibliothèques	30
	Contractuel ingénieur d'études	115
	Contractuel ingénieur de recherche	51
	Contractuel attaché d'administration	20
B	Contractuel bibliothécaire assistant spécialisé	273
	Stagiaire	4
C	Contractuel étudiant	167
	Contractuel magasinier	383
TOTAL		1 221 h
Soit nombre de jours de formation par ETP (moyenne)		4,3 j

2.3.2.5. Veille et documentation professionnelle

Comme l'année passée, le journal de veille professionnelle, qui rend compte des transformations du métier et des nouvelles compétences à acquérir pour les bibliothécaires, a continué à être alimenté. L'outil utilisé, *Scoop.it*, ayant récemment changé son modèle économique, il n'offre plus la possibilité de comptabiliser finement les visites sur le journal, comme cela avait été le cas en 2014.

Après une reprise des acquisitions professionnelles en 2014, pour un budget de 2 000 €, l'alimentation de la bibliothèque professionnelle s'est poursuivie. En 2015, le budget, qui a été maintenu, a été consommé à 95 % (1 905 €). 85 exemplaires ont été commandés, dans des domaines divers : on peut citer entre autres la préparation des concours de la filière bibliothèque, l'évolution des métiers, la sociologie du travail et l'enseignement supérieur.

2.3.3. Accueil de stagiaires

L'accueil des stagiaires est coordonné par le correspondant formation, qui est chargé de leur programme d'accueil et de leur suivi. En 2015, les stagiaires ont été au nombre de 5 (contre 11 en 2014). Le profil des stagiaires est variable : des stages de découverte de l'établissement d'une semaine sont organisés pour les élèves de 3^e. En revanche, les étudiants avancés de la filière métiers du livre, de même que les élèves conservateurs et les élèves bibliothécaires, sont susceptibles d'effectuer des stages longs, en rattachement à un pôle particulier.

En 2015, 2 stagiaires ont été encadrés par le correspondant formation. Les autres ont été affectés à un pôle ou une mission (1 aux collections, 1 à la mission communication, 1 à l'informatique).

2.3.4. Communication interne

À la suite de l'enquête de satisfaction sur la communication interne, réalisée au dernier trimestre 2014, il a été prévu de formaliser ce sujet au sein de la direction générale des services. La communication interne figurera sur la fiche de poste du chef de l'équipe pilotage et logistique, à partir de janvier 2016 et un plan d'action sera établi courant 2016.

À l'occasion de la réorganisation, un travail de mise à jour des bases de connaissances a été entrepris. Celles-ci continuent d'être progressivement alimentées par les différents pôles.

2.3.5. Action sociale

Des chèques déjeuner d'une valeur de 9,60 € sont délivrés à un coût de 4,80 € :

- aux agents soumis à l'obligation de travailler ponctuellement le samedi et une fois par semaine jusqu'à 20h pour assurer des permanences de service public, selon des termes précisément définis dans le règlement intérieur ;
- aux agents présents lorsque tous les restaurants administratifs permettant de déjeuner à tarif subventionné sont fermés (ex : Noël, été).

Les personnels titulaires en poste au 1er septembre 2015 ainsi que les contractuels en poste au 1er janvier de l'année 2015, exerçant des fonctions de magasinage reçoivent un bon pour l'achat de vêtements pour leur propre usage, d'une valeur de 215 € TTC, utilisable pendant 3 mois (novembre-janvier) au magasin le Printemps. Les agents concernés étaient en 2015 au nombre de 12 (15 en 2014). Le coût total pour l'établissement s'est donc élevé à 2 580 €.

2.3.6. Hygiène et sécurité

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) de la BULAC fait l'objet d'un suivi annuel. Le programme de prévention 2015 a repris un certain nombre de risques identifiés dans le DUER, avec des perspectives d'amélioration ou des propositions concrètes de résolution (travaux, achat de matériel, par exemple). Le bilan de l'année 2015 est présenté au premier CHSCT de l'année suivante.

2.3.7. Gestion de l'auditorium

Cette année encore, le recours à l'auditorium par les membres du GIP et les professionnels des bibliothèques a été fréquent. 18 colloques ou conférences (19 en 2014) y ont été organisés. Le remboursement des charges d'exploitation s'élève à 1 100 € (1 300 € en 2014).

Institutions accueillies dans le cadre d'événements dans l'auditorium

Organisateur principal : entité	Nombre d'événements
---------------------------------	---------------------

Université Sorbonne Nouvelle (Paris III)	1
Université Paris Diderot (Paris VII)	2
CNRS	3
EPHE	2
EHESS	1
Association culturelle	2
Associations professionnelles	7

2.3.8. Accueil de visiteurs

Le nombre de visites professionnelles est logiquement en baisse constante depuis l'ouverture de la BULAC : 50 visites en 2012, 40 en 2013, 30 en 2014, **20 en 2015 pour un total de 174 visiteurs** (130 en 2014). Les visites guidées sont coordonnées par la responsable de la formation du personnel.

Visites professionnelles accueillies en 2015

Nature du groupe	Objet de la visite	Nombre de participants
Chercheur de l'institut d'études avancées	Découverte des collections africaines et des services	1
Direction Pôle LSH université Aix-Marseille	Visite générale	2
Association Paris Montagne	Visite dans le cadre d'une semaine thématique sur les langues et leur diversité	15 lycéens + 2 accompagnateurs
François Cusson architecte	Visite en vue de l'élaboration de sa proposition pour une des bibliothèques du Collège de France	1
Marion Wallace, <i>British Library</i>	Découverte des collections africaines et des services	1
MOA MOE Paris 3	Visite générale	8
Région IDF suivi dispositif SUSES	Visite professionnelle	2
Congrès ELIAS (bibliothécaires africanistes)	Présentation des services, des salles de lecture et des collections africaines	30
Équipe Cujas	Découverte générale de la BULAC et de son fonctionnement	32
Clément Frölicher	Visite générale	1
Comité de lecture <i>Takam Tikou</i> (BnF)	Présentation des services, des salles de lecture et des collections africaines	9
Dominique Woolf (<i>Queen university, Kingston, Canada</i>)	Présentation des collections et services en marge d'une intervention dans le cadre de l'action culturelle	1
Thierry Pardé, délégué à la stratégie, BnF	Visite générale	1
INHA	Présentation générale de la signalétique	2
Liste PS élections régionales	Visite politique	5
<i>National Library of Korea</i>	Politique d'acquisition, accès aux documents coréens, état des publications sur la Corée en France	3
ENSSIB	Présentation générale de l'établissement aux élèves DCB et master SIB	16

Préparation des concours des bibliothèques, Ville de Paris	Visite générale	25
<i>Oversea Korean Culture Heritage Foundation</i> (Séoul)	Présentation générale de l'établissement	3
Stagiaires ENSSIB, construction BU	Découverte de la bibliothèque orientée construction et aménagement mobilier/signalétique	14

3. PÔLE INFORMATIQUE

3.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

3.1.1. Missions

Le pôle informatique est responsable de la sécurité, de l'exploitation, de la maintenance et du développement du système d'information de la bibliothèque. Il est chargé de l'assistance informatique aux utilisateurs. Ses domaines d'activité couvrent :

- le réseau voix-données-images et la téléphonie ;
- les systèmes et infrastructures serveurs ;
- le parc informatique et audiovisuel ;
- le système intégré de gestion de la bibliothèque (SIGB) et applications tierces, la diffusion numérique ;
- l'administration des annuaires, des applications de travail collaboratif, des outils de gestion et des outils de communication (site web, signalétique dynamique).

3.1.2. Organisation

Le pôle informatique réunissait au 31 décembre 2015 7 agents de catégorie A placés sous l'autorité du directeur-adjoint responsable de la Direction générale des services. Ils étaient affectés à deux missions principales :

- la gestion du parc, l'exploitation, l'administration et le développement des ressources informatiques (système, réseau, applications transverses) d'une part ;
- l'administration et le développement du système d'information documentaire et des outils applicatifs d'autre part.

3.2. OBJECTIFS 2015

En 2015, le pôle informatique a eu comme objectifs principaux :

- la mise à niveau et l'enrichissement du système intégré de gestion de la bibliothèque ;
- la rénovation du système de contrôle d'accès ;
- la fin du chantier de migration du parc professionnel vers un système d'exploitation libre ;
- l'extension des infrastructures réseau et système pour permettre le développement de nouveaux services au cours du programme triennal d'activité 2016-2018.

3.3. ACTIVITÉ 2015

3.3.1. Administration du système de gestion de bibliothèques

3.3.1.1. Chantier de refonte et de montée de version du SIGB Koha

Le grand chantier de l'année 2015 fut la préparation de la montée de version du logiciel Koha. Ce dernier est un logiciel libre communautaire – ce qui implique que les améliorations sont proposées et validées par la communauté d'utilisateurs et intégrées à une souche commune du logiciel. Les développements spécifiques développés par la BULAC pour son ouverture en 2011, liés en grande partie à la gestion et communication des collections conservées en magasin ou des services de réservation d'espaces, sont appuyés sur une version désormais ancienne du logiciel – version 3.02 alors que la version communautaire actuellement validée est la version 3.22. Ils n'ont pu être reversés en l'état à la communauté car ils n'étaient pas généralisables ou trop éloignés de l'architecture des fonctionnalités développées dans les versions ultérieures du logiciel. Une double difficulté se posait donc : la capacité à rattraper les améliorations fonctionnelles et ergonomiques des nouvelles versions ; l'impossibilité de faire profiter la

communauté des utilisateurs des modules développés par la BULAC en les intégrant à une version récente du logiciel.

Un double travail technique et fonctionnel a été mené : la mise en œuvre d'un scénario de rattrapage de la version communautaire appuyé sur une stratégie industrialisée de gestion des mises à jour et de refonte de la base de données ; la conception à nouveaux frais du module de la communication des ouvrages en magasins afin de l'asseoir sur de nouvelles souches fonctionnelles et techniques présentes dans le logiciel communautaire. Le double avantage de ce travail est de permettre un reversement des fonctionnalités susceptibles d'intéresser le reste de la communauté et, tout en conservant des fonctionnalités propres à la BULAC, de rendre possibles des mises à jour régulières du logiciel. Six améliorations fonctionnelles ou développements ont été proposés à la communauté dès 2015, qui sont validés ou en cours d'examen. Les améliorations les plus importantes, liées au module de gestion des communications en magasin, seront proposées en 2016.

Afin de rendre l'utilisation du catalogue plus intuitif pour le public de la bibliothèque, les informations relatives au prêt et aux modalités d'accès aux ouvrages ont été entièrement reformulées. Le nouveau fonctionnement de la communication devrait assurer une gestion plus ergonomique des transactions et réduire les erreurs de manipulation. Un premier cycle de formation des agents de l'établissement a été organisé en décembre 2015, destinés à être suivis par des ateliers opérationnels en février 2016. La date de mise en production de ces nouvelles fonctionnalités est fixée au 29 février 2016.

Parallèlement, les nouveautés proposées par les dernières versions du logiciel apportent un grand nombre d'innovations et de solutions dans les modules internes relatifs à la gestion des périodiques, des commandes et des réceptions d'ouvrages, de suivi des suggestions d'achat. En coopération avec le Pôle collection, un travail de tests et d'évaluation de ces nouvelles fonctions a permis de préparer une rénovation importante du circuit du document et des commandes. Cette réflexion a intégré les possibilités organisationnelles offertes par le chantier de refonte de l'organigramme mené parallèlement. Le choix de création d'un nouveau pôle Flux et données est en partie issu de ces travaux.

3.3.1.2. Services rendus aux bibliothèques associées

À la demande des établissements participant au projet de Grand établissement documentaire du futur Campus Condorcet, plusieurs opérations d'extraction de notices et de documentation des informations relatives aux données d'exemplaires ont été menées en relation directe avec l'équipe projet. Ces travaux sont appelés à se poursuivre pendant toute la phase de chantier de ce nouvel équipement.

Plusieurs établissements (centres de la Maison de l'Asie, bibliothèque du Centre d'études slaves-Eur'orbem) ont exprimé leur souhait d'utiliser des fonctionnalités supplémentaires du logiciel pour gérer leurs adhérents et la communication des ouvrages en magasins. Des choix de paramétrage ont été étudiés dans cette perspective, des séances de présentation de ces fonctionnalités et de formation ont été assurées pour les personnels de ces sites. La gestion des adhérents a commencé dès la rentrée universitaire 2015 pour les bibliothèques de la Maison de l'Asie ; la mise en œuvre de la gestion des communications magasins sera entamée après l'achèvement du chantier de montée de version.

3.3.1.3. Exploitation courante du logiciel

Depuis la mise en production du logiciel Koha, les performances de l'outil connaissent périodiquement des ralentissements. Ces problèmes ont été considérablement réduits au cours de l'année au cours de trois étapes :

- ajout d'un processeur supplémentaire aux machines virtuelles hébergeant la solution (janvier 2015) ;
- blocage des requêtes des robots d'indexation en provenance du moteur de recherche chinois Baidu : les requêtes de ce robot ont augmenté de façon exponentielle de septembre 2014 à mars 2015 au point d'entraver de façon notable les performances du catalogue ; elles ont été bloquées à partir de cette date ;
- augmentation de la mémoire vive allouée aux requêtes du moteur d'indexation et réindexation complète de la base (novembre 2015) : cette opération a permis de considérablement réduire les ralentissements observés jusqu'alors lors des séances de formations au cours desquelles plusieurs recherches parallèles sur les mêmes index étaient lancées.

3.3.1.4. Consultations de l'interface publique des catalogues

L'évolution de la consultation des interfaces publiques des catalogues présente un profil très contrastée en 2015. Pour le catalogue principal, la tendance observée depuis 2013 se renforce de façon spectaculaire : une contraction nette du trafic général au profit d'un usage plus intensif du site : le trafic baisse fortement (-32%) ainsi que le nombre de visiteurs (-58%) et de pages vues (-11%) au profit d'une amélioration spectaculaire du taux de rebond (sortie immédiate après la consultation d'une première page), d'une fidélisation accrue marquée par la proportion de visiteurs récurrents, d'une augmentation nette du nombre de sessions authentifiées et de requêtes bibliographiques ainsi que d'une augmentation de 30 % de la moyenne de nombre de pages vues par session (7,16). Si le trafic général baisse considérable, l'usage du site, en termes de pages vues, de connexions ou de requêtes ne présente pas de baisse par rapport à l'année précédente. Le volume des visites correspond à un trafic proportionné par rapport au nombre des usagers de la bibliothèque et semble traduire une appropriation satisfaisante des outils par les lecteurs.

**Trafic de l'interface publique du catalogue des ressources imprimées
(toutes pages vues, y compris sans authentification, hors requêtes des robots d'indexation
des moteurs de recherche)**

Indicateur	2012	2013	2014	2015
Visites	312 102	284 831	234 490	159 490
Visiteurs uniques au cours de la période	271 971	196 374	138 406	58 364
Proportion de visiteurs récurrents	13 %	31 %	42 %	64,8 %
Taux de rebond	n.d.	54,5 %	42 %	18,95 %
Pages vues	1 791 449	1 387 923	1 286 760	1 142 450

Évolution hebdomadaire du nombre de visites sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, rapportée à l'année 2014



Connexions à l'interface publique du catalogue des ressources imprimées (sessions authentifiées)

Connexions 2015	102 114 (64 % des visites)
<i>Rappel 2014</i>	94 503 (40 % des visites)
<i>Rappel 2013</i>	83 414 (29 % des visites)
<i>Rappel 2012</i>	53 558 (17 % des visites)

Évolution hebdomadaire du nombre de connexions authentifiées quotidiennes sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, rapportée à l'année 2014



Recherches bibliographiques via l'interface publique du catalogue

Requêtes 2015	222 692 requêtes
<i>Rappel 2014</i>	217 294 requêtes
<i>Rappel 2013</i>	187 627 requêtes
<i>Rappel 2012</i>	160 827 requêtes

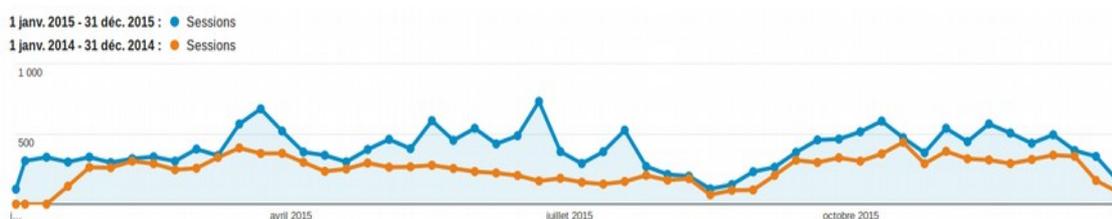
La consultation du portail des ressources en ligne connaît une belle progression : les visites augmentent de 63 % par rapport à 2014 et le nombre de visiteurs de 74 %. Le nombre de visiteurs récurrents baisse légèrement tandis que la durée moyenne des visites (2 minutes 40 secondes) reste stable. On peut donc conclure à une meilleure visibilité de ce portail, soutenue par le travail de médiation (formations, publications sur le site web

et le carnet) et d'enrichissement du travail de signalement des ressources mené au cours de l'année par le Pôle collections.

Consultations du portail des ressources en ligne⁵

Indicateur	2014	2015
Visites	12 732	20 752
Visiteurs uniques au cours de la période	6 851	11 910
Proportion de visiteurs récurrents	47,1 %	43,51 %

Évolution hebdomadaire du nombre de visites du portail des ressources électroniques sur la période du 19 janvier au 31 décembre 2015, rapportée à l'année 2014



3.3.2. Exploitation et développement des services informatiques à destination du public

Le renouvellement pour moitié du parc de PC portables de prêt a été lancé en fin d'année : 20 nouveaux appareils seront proposés début 2016 aux lecteurs dès lors qu'ils auront été conditionnés.

Un nouveau système open source d'accès à internet pour le public a été déployé en salles de lecture.

Enfin, un travail d'étude sur le système de contrôle d'accès afin de préparer notamment la prise en charge des nouvelles cartes multi-services a été initié. Ce chantier doit aboutir en 2016.

3.3.3. Exploitation et développement des infrastructures informatiques et des services internes

3.3.3.1. Gestion du parc, fournitures

Le renouvellement partiel du parc professionnel s'est poursuivi en 2015 avec l'achat de 5 imprimantes à étiquettes, 2 webcams et 2 baies de disques. Les dépenses d'investissement informatique se sont élevées à 65 813,04€.

3.3.3.2. Systèmes

Les mises à jour d'entretien des systèmes d'exploitation ont été régulièrement assurées.

3.3.3.3. Réseau

L'extension du coeur de réseau destiné à assurer l'extension des services a été réalisée.

⁵ Donnée enregistrées seulement depuis le 19 janvier 2014.

Le système de virtualisation des serveurs a été mis à jour et complété par l'acquisition d'espaces de stockages complémentaires.

3.3.4. Valorisation des ressources informatiques de l'établissement, participation à des projets inter-établissements

L'établissement a poursuivi sa participation à l'animation de la communauté des utilisateurs du SIGB Koha dans le cadre d'association Kohala : accueil des adhérents de l'association dans les locaux en janvier 2015 pour une assemblée générale et une présentation de la dernière version du logiciel, participation au symposium annuel organisé par la médiathèque de Vire.

Un travail de coordination entre bibliothèques universitaires a été mené, avec l'appui de l'ADBU et de l'université numérique régionale, pour préparer l'arrivée des nouveaux formats de cartes multi-services et adapter les services offerts : lancement d'un sondage, d'un forum et organisation de deux réunions d'échanges.

Enfin, un travail de définition et de promotion du projet « Ma place en bibliothèque, destiné à rendre mieux visibles les politiques d'accès et horaires des bibliothèques universitaires d'Île-de-France et leurs taux de fréquentation, a été mené auprès de la Comue USPC et de l'Université numérique régionale.

4. PÔLE COLLECTIONS

4.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

4.1.1. Missions

Les principales missions du Pôle collections sont :

- La collecte et le traitement de la documentation papier en conformité avec la charte documentaire ;
- La collecte et le signalement de la documentation électronique sur le fondement de ces mêmes principes ;
- Le traitement spécifique et la mise en valeur des fonds patrimoniaux de la Réserve ;
- Le maintien de standards qualitatifs élevés pour la tenue du catalogue commun et les activités catalographiques.

4.1.2. Organisation

Le Pôle collections est organisé en 4 équipes (gestion des commandes et des entrées ; Asie ; Europe balkanique, centrale et orientale ; Afrique, Moyen-Orient, Maghreb et Asie centrale), et 3 responsables de dossiers plus spécifiques (ressources numériques et continues, généralités et coordination du catalogue).

4.2. OBJECTIFS 2015

4.2.1. Renouvellement des marchés de fourniture de documents et sécurisation juridique des commandes

À l'été 2015 sont arrivés à échéance la majorité des contrats avec les fournisseurs qui assurent l'approvisionnement de la BULAC en monographies et en périodiques. Un travail de remise à plat de la procédure juridique et de réécriture des consultations a été engagé. Il a conduit au lancement d'un appel d'offre comprenant 26 lots, ce qui a permis de renouveler les fournisseurs et de relancer les commandes en fin d'année. Certaines commandes en langues orientales n'ont cependant pas pu être assurées au deuxième semestre et seront compensées en 2016.

4.2.2. Préparation et lancement du chantier de numérisation des manuscrits orientaux

Le premier semestre a été consacré à une rédaction commune des procédures avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, le second au lancement concret du signalement devant précéder l'envoi des premiers trains test.

4.3. ACTIVITÉ 2015

4.3.1. Commandes et entrées des imprimés

Les entrées se partagent principalement entre monographies (79%) et périodiques (19%). Le reste (2%) est constitué de thèses, estampes, cartes et DVD. L'effort entamé pour limiter l'accroissement des périodiques papier a été poursuivi en 2015.

4.3.1.1. Monographies

Monographies (exemplaires) par type d'entrée

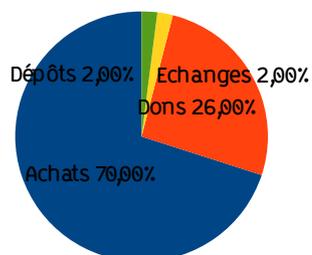
Type d'entrée	2014	2015
Achats (Français-FR)	2 373	2 004
Achats (Langues occidentales-LOC)	2 155	1 776

Achats (Langues orientales-LOR)	6 525	5 736
Total des achats	11 053	9 516
Dépôts (Français-FR)	55	29
Dépôts (Langues occidentales-LOC)	22	5
Dépôts (Langues orientales-LOR)	166	198
Total des dépôts	243	232
Dépôt légal	557	107
Dons (Français-FR)	1 179	414
Dons (Langues occidentales-LOC)	598	309
Dons (Langues orientales-LOR)	3 611	2 756
Total des dons	5 388	3 586
Échanges (Français-FR)	4	2
Échanges (Langues occidentales-LOC)	21	17
Échanges (Langues orientales-LOR)	161	232
Total des échanges	186	251
Thèses INALCO	72	29
TOTAL	17 500	13 614

Alors qu'entre 2013 et 2014 la répartition entre achats et dons était restée stable (respectivement 61 % et 31 % des entrées), en 2015 cette proportion se modifie avec 70% d'achats et 26% de dons. On observe une baisse en valeur absolue, particulièrement pour les achats et les dons. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. À partir du second semestre, le démarrage du signalement des manuscrits a mobilisé 2 ETP auparavant dédiés au signalement des imprimés. À la fin du premier semestre, de nombreux problèmes liés au renouvellement des marchés documentaires ont ralenti le rythme des commandes. Enfin, la bibliothèque a connu de nombreux départs de chargés de collections. La formation de leur remplaçants est toujours une opération longue puisqu'il faut en moyenne trois mois pour qu'un chargé de collections sans expérience catalographique ne devienne autonome.

Notons enfin que, si les dépôts des partenaires sont relativement stables, les échanges croissent significativement.

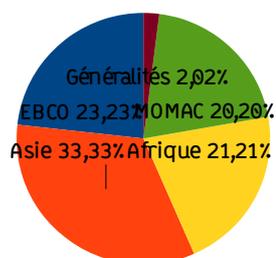
Répartition des entrées de monographies par type



4.3.1.1.1. Les acquisitions

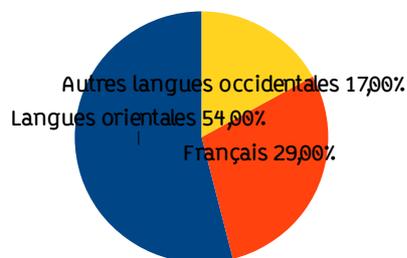
Support	Dépenses en euros
Monographies	308 117
Périodiques	224 606
DVD	2 277
Ressources numériques	108 867
Total	643 867

Acquisitions par aire



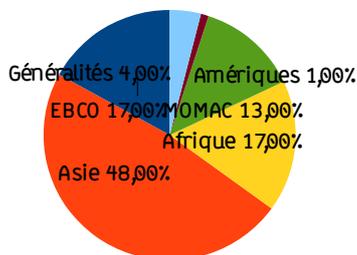
L'Asie reste toujours la zone sur laquelle le plus grand nombre de documents sont acquis par la bibliothèque, notamment dans les domaines chinois et japonais, qui représentent plus de ¼ des exemplaires. Les trois autres grandes zones sont de proportion comparable. Les Amériques et l'Océanie, représentant moins de 1 % des acquisitions, n'apparaissent pas sur ce graphique.

Acquisitions par langue



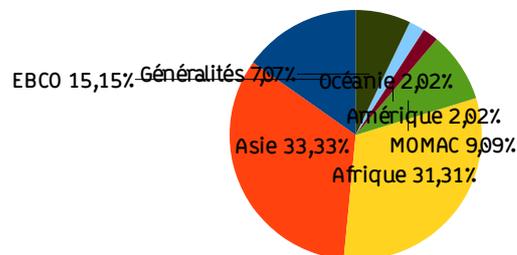
En 2014, cette proportion s'élevait à 19 % pour le français, 21 % pour les langues occidentales et 60 % pour les langues orientales. L'augmentation des titres en français s'explique par la prolongation de l'effort entrepris depuis déjà 2 ans visant à proposer aux étudiants une documentation pédagogique à jour. Notons que ce rééquilibrage s'est plutôt fait au détriment des autres langues occidentales, puisque la bibliothèque continue d'acquérir plus de la moitié de ses titres en langues vernaculaires.

Acquisitions en français par aire



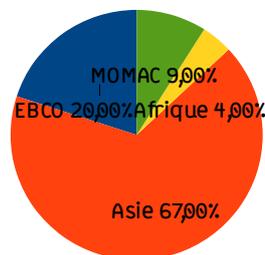
La prépondérance de l'Asie s'explique ici à la fois par la politique de rachat massive de documentation pédagogique déjà évoquée qui concernent souvent plusieurs exemplaires d'un même titre. EBCO et l'Afrique suivent, illustrant la permanence d'une importante édition scientifique en langue française sur les deux zones.

Acquisitions en langues occidentales par aire



En 2015, la répartition des diverses langues occidentales était la suivante : anglais 89 %, portugais 5 %, allemand 4 %, italien 2 %). Les titres en portugais sont des acquisitions plus importantes que de coutume sur l'Afrique lusophone (cf. chapitre sur les acquisitions africaines). Les titres en allemand et italien concernent principalement l'Europe balkanique, centrale et orientale. La proportion entre Asie et Afrique est pratiquement identique et traduit l'explosion de l'édition anglophone africaine et africaniste.

Acquisition en langues orientales par aire



Les généralités, l'Océanie et les Amériques constituent ici moins de 1 % des acquisitions et ne sont pas représentées. L'Asie reste en tête, avec les grandes collections japonaises et chinoises déjà évoquées. EBCO maintient un rythme important continuant d'alimenter une des plus grandes collections françaises en langues originales sur l'Europe non-occidentale. La part réduite de l'Afrique s'explique par la faible présence des langues vernaculaires dans la documentation collectée, à l'exception de la littérature. Enfin, la zone MOMAC a redéployé ses activités sur des chantiers rétrospectifs et qualitatifs qui sont venus minorer les acquisitions d'imprimés.

4.3.1.1.2. Dépôt légal et échanges

La BULAC a reçu au titre du dépôt légal 107 volumes, et 2015 devrait être la dernière année de réception de ces documents. Les échanges sont en augmentation, passant de 186 à 251 volumes. Le renouveau des procédures mis en place en 2014 porte

progressivement ses fruits, avec une collecte de fort niveau qualitatif venant compléter les achats.
Les échanges concernent essentiellement les pays d'Europe du Sud-Est (Bulgarie, Roumanie, Serbie) et le Japon.

4.3.1.1.3. Les dons

Récapitulatif des dons remarquables

Don Deny-Basset	51 cartons
Si ku quan shu + Si ku hui Yao	90 ml
Don Beauvois	43 ml
Don Khazindar	20 ml
Don Ayoun	6 ml

- Don Deny-Basset
Bibliothèque privée constituée par deux dynasties d'orientalistes, le don Deny-Basset vient compléter un ensemble éclaté dont certaines parties étaient déjà possédées par la BULAC. Une stagiaire de l'ENSSIB en dressera l'inventaire durant le printemps 2016.
- Si ku quan shu et Si ku hui Yao
Dons de la Hong Kong Buddhist Education Foundation. il s'agit de la plus grande compilation d'éditions chinoise réalisée au XVIIIème siècle.
- Don Beauvois
Daniel Beauvois est un historien spécialiste de l'Ukraine et de la Pologne. Sa bibliothèque personnelle recèle de nombreux ouvrages uniques en France portant notamment sur la question de la frontière entre monde russe et polonais en Ukraine au XVIIIème siècle.
- Don Khazindar
Il s'agit de la bibliothèque parisienne de M. Abid Khazindar, écrivain et journaliste saoudien. Plus de 800 ouvrages sont en langue arabe et portent sur la poésie classique ainsi que sur la littérature contemporaine.
- Don Ayoun
M. Ayoun était enseignant à l'INALCO et historien du judaïsme séfaraïte, du judaïsme d'Afrique du Nord et du judaïsme français.

Des dons arrivent par ailleurs régulièrement toutes les semaines, de la part de particuliers et d'enseignants de l'INALCO.
Cette année ils ont porté principalement sur les pays d'Europe centrale et orientale (Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Macédoine, Bulgarie, Serbie).
À cela, s'ajoutent quelques dons institutionnels réguliers : don de l'Institut de France (150 volumes sur l'ex-Yougoslavie) et de la Maison de Balzac (quelques volumes sur le domaine russe).

4.3.1.2. Les ressources continues

Périodiques reçus par acquisition onéreuse

Fournisseur	Titres 2014	Titres 2015
EBSCO (tous pays sauf ceux ci-dessous)	829	841
ISSEIDO (Japon)	57	55
LIBRA KITAPCILIK (Turquie)	45	42
LEILA BOOKS (Moyen-Orient)	53	50
NOURA (Iran)	20	20
TIBET BOOKS (Tibet, hors marché)	14	10
DK AGENCIES (Inde, Sri Lanka, Bangladesh)	104	99

LASANI BOOKSELLERS (Pakistan)	33	28
MARY MARTIN (Asie du Sud et du Sud-Est)	25	24
ASRI GRAMEDIA (Indonésie)	8	8
LIBRAIRIE DU TEMPLE (Israël)	24	19
MEABOOKS (Afrique)	324	320
TOTAL	1 551	1516

Le budget consacré aux périodiques en 2015 a été de 224 606 €.

Les acquisitions de périodiques ont baissé de 35 titres bien que le budget consacré à ce support soit en augmentation, ce qui est lié en partie aux frais facturés par les fournisseurs. La baisse du nombre de titres acquis s'est articulée avec le chantier de désherbage du libre-accès recherche qui a permis de redéfinir les grands principes de la politique documentaire sur des critères stricts en termes qualitatif et quantitatif. Ce travail se poursuivra en 2016 par l'articulation plus réfléchie entre support papier et support numérique. La mise en place d'un plan de conservation partagée des périodiques de la zone EBCO, prévu en 2016, sera également un axe de réflexion structurant pour cette activité.

4.3.1.3. La bibliothèque numérique

L'offre de documentation en ligne de la BULAC s'est stabilisée en 2015, en suivant les différentes priorités établies lors des années précédentes : privilégier l'achat pérenne (au moins 2/3 du budget consacré à la documentation en ligne), offrir un accès aux ressources à l'ensemble des lecteurs de la BULAC sur place et à distance, obtenir un accès sans authentification depuis les salles de lecture des bibliothèques associées du GIP BULAC. L'acquisition de nouvelles ressources en langues vernaculaires et sur des aires jusqu'à présent peu couvertes (Afrique, Europe centrale), se heurte toujours au peu de titres en ligne proposés par les éditeurs sur ces domaines.

4.3.1.3.1. Offre documentaire

Augmentées en 2014 à la faveur de reliquats budgétaires disponibles en fin d'année, les dépenses consacrées à la documentation en ligne ont diminué en 2015 : 118 000 € contre 181 200 € en 2014. Deux nouveaux abonnements ont été pris en janvier 2015 (*Indiastat*, *Le Monde Diplomatique*) et plusieurs ressources ont été acquises de manière pérenne en fin d'année et seront disponibles à partir de janvier 2016 : *e-books* de Brill 2015-2016, *e-books* publiés chez *OpenEdition*, corpus du *CNKI*, *Encyclopedia of Chinese Language and Linguistics*, *History of Afghanistan*, corpus de revues chinoises et taïwanaises, *Gazetteer of the Persian Gulf*, corpus de documents numérisés tibétains. Par ailleurs, trois nouveaux corpus d'archives de revues acquises dans le cadre d'ISTEX (Wiley, De Gruyter et Sage) incluant des titres concernant les études aréales ont été signalés sur le portail de la documentation en ligne. En 2015, 36 ressources en ligne onéreuses différentes étaient ainsi accessibles à l'ensemble des lecteurs de la BULAC (dont 6 dans le cadre d'une licence nationale). Seules deux de ces ressources n'étaient pas accessibles à distance.

4.3.1.3.2. Usages

Les enquêtes menées à la BULAC en 2013 (tous les publics) et en 2015 (enseignants chercheurs) comportaient chacune une ou plusieurs questions concernant l'utilisation des ressources électroniques. Dans les deux cas, les résultats montrent que la documentation en ligne de la BULAC est encore relativement méconnue de ses utilisateurs, notamment des enseignants-chercheurs. Les statistiques fournies par les éditeurs aident à préciser l'utilisation globale du portail de la documentation en ligne, ressource par ressource, même si plusieurs éditeurs ne respectent pas les normes internationales et fournissent de ce fait des chiffres difficilement comparables. Par ailleurs, un éditeur n'a fourni aucune statistique.

Nom de la ressource	Nombre de requêtes	Nombre d'articles / e-books lus
E-books		
<i>E-books</i> de Brill (Asie, Moyen-Orient) Rappel 2014		1 726 1 720
<i>E-books OpenEdition</i> Ressource accessible depuis 2015		555
Bases de données bibliographiques		
<i>Bibliography of Asian Studies</i> Rappel 2014	428 446	
<i>Bibliography of Linguistic Online</i> Rappel 2014	91 111	
<i>Index Islamicus</i> Rappel 2014	470 168	
Revue et corpus de revues		
<i>CEEOL</i> Rappel 2014		1 094 397
<i>CINII</i> Rappel 2014	1410 746	616 490
<i>JSTOR</i> Rappel 2014		14 493 5 865
<i>OpenEdition for Journals</i> (Revue.org) Rappel 2014		19 470 5 844
<i>CNKI (CJP, CAJ, CDMD)</i> Rappel 2014	15 493 10 584	7 714 4 951
<i>Library Press Display</i> Rappel 2014		1 029 2 575
<i>Pravda Online</i> Ressource accessible depuis 2015	283	2 531
Revue russes (<i>Eastview</i>) Ressource accessible depuis 2015	393	316

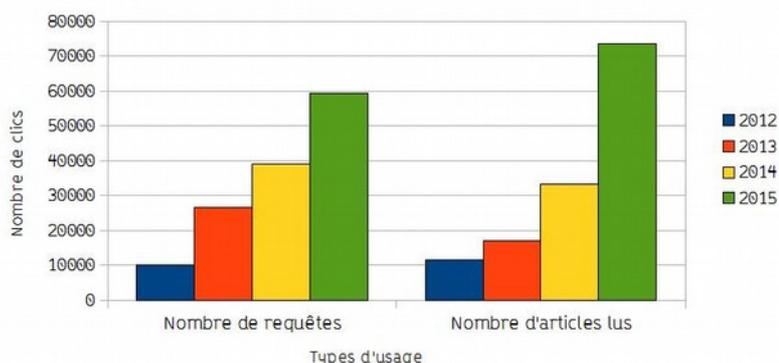
Encyclopédies et ouvrages de référence en ligne		
Diverses encyclopédies de Brill (Asie, Moyen-Orient) Rappel 2014	1 069 164	
Encyclopédie de l'Islam Rappel 2014	9 023 5 817	
<i>Gale Virtual Reference Library</i>	0	
<i>Oxford Islamic Studies online</i> Rappel 2014	79 48	
Le Grand Ricci (dictionnaire chinois) Ressource accessible depuis 2015	7 197	2 756
Bases de données		
<i>JapanKnowledge</i> Rappel 2014	20 898 19 016	12 777 7276
<i>Kikuzo Visual II</i> Pas de statistiques disponibles en 2014		2 443
Littérature de l'Afrique noire (Classiques Garnier) Rappel 2014	787 368	676 423
<i>Tibetan Buddhist Resource Center</i> Rappel 2014	1 716 443	
<i>Indiastat</i> Ressource accessible depuis 2015		145
Ressources accessibles par l'intermédiaire d'une licence nationale		
<i>Oxford University Press</i> (revues) Rappel 2014		311 319
Brill (revues) Rappel 2014		3 528 2 699
Wiley (revues) Ressource accessible depuis 2015		824
Sage (revues) Ressource accessible depuis 2015		354
De Gruyter (revues) Ressource accessible depuis 2015		172
Totaux <i>Rappel 2014</i>	59 337 38 907	73 530 33 101

Même si la marge de progression est encore importante, la consultation de la documentation en ligne a fortement augmenté durant l'année 2015 (+55% d'articles lus). Plusieurs explications peuvent être mises en avant. Dans un premier temps, de nouvelles ressources ont été proposées au public (encyclopédies de Brill, *Le Grand Ricci*, revues russes...). Par ailleurs, la communication au sujet des nouvelles acquisitions a été renforcée (publications régulières sur le Carreau de la BULAC et sur les réseaux sociaux)

Enfin, l'effort de formation à destination du public a été maintenu. L'évolution des habitudes de travail des étudiants et chercheurs va également dans le sens d'une plus grande utilisation des ressources en ligne, notamment des revues (*JSTOR*, de *Revue.org*, des revues chinoises du *CNKI*, ou encore des revues Brill).

Si la consultation des ressources en langues occidentales ou accessibles dès le premier cycle augmente nettement, confirmant ainsi les tendances visibles depuis deux ans, il est intéressant de constater que les ressources de niche ou en langues vernaculaires ont également connu un regain d'intérêt (TBRC, CEEOL, Littérature de l'Afrique noire).

Statistiques d'utilisation de la documentation en ligne



4.3.1.3.3. Signalement et valorisation de la documentation en ligne

En 2015, 173 étudiants ont été formés à l'utilisation de la documentation en ligne. Outre les formations à l'utilisation des ressources électroniques par aire géo-linguistique, des présentations sur les *e-books* ont été mises en place à destination des étudiants à partir du niveau L3. Le chantier important de l'amélioration du signalement des ressources en ligne a été poursuivi dans le cadre du groupe de travail "signalement et valorisation des ressources en ligne", afin de permettre une meilleure visibilité des documents (mise à jour de la base de connaissance *AtoZ*, catalogage des *e-books* dans KOHA...). Enfin, la publication de billets réguliers sur le carnet Hypothèses de la BULAC et sur les réseaux sociaux a permis une meilleure mise en valeur des nouvelles acquisitions.

4.3.1.3.4. Les projets de numérisation

Les projets entamés durant les années précédentes en vue de diffuser les collections numérisées et de valoriser les fonds patrimoniaux de la BULAC ont été poursuivis en 2015. Lancé au début de l'été, un premier appel d'offre pour la mise en place d'une plate-forme de gestion et de diffusion des contenus

numérisés à l'échelle de la ComUE a été déclaré infructueux. Dans le courant de l'automne, une procédure négociée a été mise en œuvre, pour trouver un prestataire apte à développer l'outil recherché. Celui-ci devrait être choisi au début de l'année 2016. Par ailleurs, un premier cahier des charges a été rédigé en vue de l'envoi en numérisation des premiers documents dans le cadre du projet de mise en ligne des manuscrits moyen- et proche-orientaux du fonds historique de la BULAC. Enfin, un partenariat a été noué avec l'association ARAM pour la numérisation de fascicules de la revue *Haratch* afin de compléter les collections déjà numérisées par l'association. Un double de l'ensemble des fichiers numérisés devrait, à terme, rejoindre les collections en ligne de la BULAC.

4.3.1.3.5. Le service d'autoformation en langues

En cours de refonte, le service d'autoformation en langues de la BULAC ne proposait, en 2015, qu'un accès aux méthodes Rosetta Stone (1 039h de consultation pour 907h en 2014).

Comme les années précédentes, les trois langues les plus consultées (arabe, chinois et russe, par ordre d'importance) regroupent à elles seules plus de 60% des usages. Les utilisateurs inscrits actifs ne sont pas majoritaires mais suivent généralement l'ensemble des niveaux d'apprentissage de la méthode.

Un test de deux mois, réalisé auprès de l'éditeur Assimil (méthodes en ligne) en fin d'année 2015, a mis en évidence une forte demande des lecteurs pour une solution d'autoformation en langue accessible depuis les locaux de la BULAC, mais également à distance. À partir du début de l'année 2016, un accès sera donc proposé à l'ensemble des méthodes en ligne disponibles chez Assimil.

4.3.2. Activité 2015 par équipe

4.3.2.1. Équipe gestion des commandes et des entrées

4.3.2.1.1. Constitution de l'équipe

L'équipe gère les entrées de documents dans les collections. Elle centralise les achats documentaires, gère les flux d'entrées (acquisitions, dons, dépôts et échanges) et assure le signalement des ressources continues, des thèses et des ressources électroniques. Son organisation et ses missions ont sensiblement évolué entre le premier et le deuxième semestre 2015 dans la perspective de la réorganisation de la bibliothèque et à la faveur d'un renouvellement important des agents. Initialement composée de deux ensembles, l'un chargé des monographies (3 agents), l'autre des périodiques (5 agents), l'équipe a été unifiée dans le sens d'un décloisonnement fonctionnel et spatial, les personnels étant conduits à intervenir sur tous les supports, (monographies, périodiques, documents électroniques). Un ETP supplémentaire a été affecté à l'équipe ce qui a permis d'étoffer ses missions. Elle participe ainsi à la correction du catalogue et aux programmes de numérisation en lien avec l'équipe signalement et exposition des données.

4.3.2.1.2. Périodiques

L'activité courante : en 2015, 8 500 fascicules ont été bulletinés et équipés. Comme en 2014, mais pour des raisons différentes (voir infra), la constitution des unités de conservation des périodiques pour intégration en magasin a fait l'objet d'un chantier spécifique. La gestion des abonnements de périodiques s'est poursuivie sur les bases de l'année précédente avec un suivi régulier des réclamations et la poursuite des relations avec les fournisseur. Un travail de fond a été mené pour effectuer le renouvellement de l'ensemble des contrats.

Les chantiers :

- Le chantier de désherbage des périodiques du libre-accès recherche
Au premier semestre 2015, un vaste chantier de désherbage des périodiques du libre-accès recherche a été conduit par l'équipe périodiques et les équipes de chargés de collections. Il s'est appuyé sur la réflexion en cours concernant la composition du libre-accès recherche et sur la nécessité de présenter un état actualisé de la recherche dans les grands domaines disciplinaires (linguistique, littérature, histoire, sciences sociales) avec au moins un titre par domaine géo-linguistique. En effet, des disparités avaient été constatées entre domaines, certains étant très peu couverts, d'autres trop.

Parallèlement, l'espace dédié aux périodiques de niveau recherche était arrivé à saturation avec plus de 11 000 titres implantés là où 870 étaient prévus initialement. À la fin de l'opération, 680 titres restent en présentation, dont 13 nouveautés. Les titres retirés ont été orientés en majorité vers les magasins et pour certains, désabonnés. De nouveaux titres viendront compléter la sélection dès 2016.

Ce chantier s'est articulé avec le désherbage annuel du libre-accès qui fait descendre en magasin les fascicules de plus de dix ans.

Aire	Nombre de titres initial	Nombre de titres atteint
0	110	40
1	224	135
2	277	190
3	83	55
4	410	242
5-6	18	18
Total	1 122	680
- dont cotes supprimées du LA		272
- dont titres en magasin de constitution		227

Les titres dont les arrivées ne sont pas régulières ont été placés par défaut en magasin de constitution. Les titres arrêtés ont été placés en magasin définitif.

	Nombre d'UC	Dont création	Dont UC de titres déjà présents en magasin
Intégrées en magasin de constitution	1 191	657	533
Intégrées en magasin définitif	1 431	1 030	401

Total	2 622	1 688	934
-------	-------	-------	-----

Le chantier s'est étalé sur 3 mois et a représenté un investissement important pour l'ensemble du pôle collections et en particulier pour les agents de l'équipe périodiques qui ont mené les opérations d'actualisation du catalogue, de conditionnement des unités de conservation et de magasinage.

- Le chantier de signalement des revues électroniques :
Les abonnements couplés (papier et électronique) acquis annuellement par la BULAC n'avaient pas pu être signalés jusqu'à présent dans le portail *Atoz*. Un chantier de signalement a été lancé suite à la réorganisation du service au mois de septembre 2015. Les 157 abonnements couplés ont été signalés et sont désormais accessibles sur place et à distance (en fonction des droits acquis).

- Les périodiques khmers :
Un chantier a été organisé pour traiter le dépôt de périodiques khmers de l'EFE0, constitué de 353 titres dont 42 vivants soit environ 10 000 fascicules au total. Au 31/12/15, on comptait 80 titres courants traités, 220 nouveaux titres créés et 246 unités de conservation traitées et intégrées aux collections.

Le caractère chronophage du chantier et les nombreuses contraintes catalographiques rencontrées n'ont pas permis à l'agent d'enrichir les collections khmères de la BULAC comme prévu initialement.

4.3.2.1.3. Centre régional des publications en série (CR 28 SUDoc-PS)

Dans le but de dynamiser le réseau SUDoc-PS, en charge au niveau national du signalement de l'ensemble des publications en série des bibliothèques, l'ABES a décidé de mettre en place, à compter de l'année 2012, un nouveau type de convention sur objectifs avec les établissements qui, comme la BULAC, jouent le rôle de Centre régional (CR). Sur ce principe, cinq projets ont été retenus dans la convention triennale liant la BULAC à l'ABES :

- Réactiver les partenariats au sein du CR ;
- Améliorer la visibilité du CR ;
- Traiter les dossiers de demandes de numérotation ISSN en attente ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de prospection ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de conservation partagé des périodiques russes.

En 2015, le responsable des périodiques a continué le traitement des dossiers de demandes de numérotation ISSN courants et traité les dossiers en attente. Pour dynamiser l'action du CR, le temps de travail consacré à cette mission a été augmenté. Un agent travaille désormais à temps plein pour organiser les formations des agents de la BULAC et des établissements partenaires et renforcer les collaborations autour du CR.

4.3.2.2. Équipe Asie

4.3.2.2.1. Composition de l'équipe

L'équipe Asie est celle dont la composition a été la plus stable pendant l'année 2015. Un recrutement a eu lieu en septembre pour la conversion rétrospective des fichiers chinois.

Une chargée de collection pour les domaines indonésien et malais a été recrutée en septembre, en remplacement de la chargée de collections sur le domaine tibétain.

4.3.2.2.2. Acquisitions

Les acquisitions, tout comme en 2014, ont surtout été le fait des domaines japonais et chinois (80% des acquisitions en langue originale).

Les commandes pour l'Asie du Sud ont été interrompues à la fin du premier semestre pour cause d'appel d'offres infructueux.

4.3.2.2.3. Traitement rétrospectif et reliquats

Le grand chantier a été celui des reliquats chinois. La chargée de collections qui en 2014 a travaillé exclusivement sur ceux-ci a également traité les acquisitions courantes en 2015. Près de 1 700 exemplaires (reliquats et acquisitions confondus) ont intégré les collections.

4.3.2.2.4. Recherche, valorisation, vie de la profession

La chargée de collections sur le fonds chinois a été particulièrement active:

- sur la veille et la valorisation des ressources numériques sur le carnet de la BULAC
- la conception et mise en œuvre de l'exposition et de la conférence sur les manuscrits naxi en partenariat avec l'EFE0 et l'ACDA (association chinoise pour la préservation du patrimoine naxi).
- la formation auprès des étudiants de Paris-Diderot
- le lancement d'un chantier de recotation du libre-accès étude.

4.3.2.3. Équipe AMOMAC (Afrique, Moyen-Orient, Maghreb et Asie centrale)

4.3.2.3.1. Constitution de l'équipe

L'équipe AMOMAC est composée de huit agents. Elle a connu de profonds changements pendant l'année 2015. La chef d'équipe a démissionné de ses fonctions au mois de janvier, et c'est le responsable du pôle qui a assuré l'intérim sur l'ensemble de l'année.

Plusieurs départs de chargés de collections ont eu lieu pendant l'année : à la fin du premier semestre, la chargée de collections sur le domaine turc et l'Asie centrale a obtenu sa mutation. Le chargé de collections sur le domaine arabe a intégré le CNRS au 1^{er} octobre. Le chargé de collections pour le domaine hébreu a quitté ses fonctions au 30 novembre.

En contrepartie, les arrivées suivantes ont été enregistrées :

Au 1^{er} janvier, une chargée de collection pour le domaine géorgien a pris ses fonctions en remplacement de la chargée de traitement documentaire pour l'amharique, conformément au plan prévisionnel de recrutement.

Au début du second semestre, plusieurs recrutements sur des postes laissés vacants ont permis de réorienter une partie de l'activité vers des dossiers prioritaires. Deux chargés du traitement des manuscrits turcs et arabes ont ainsi été recrutés, ainsi qu'une chargée du traitement des reliquats d'acquisition en arabe.

Le contrat étudiant pour la conversion rétrospective du catalogue persan a été renouvelé pour l'année universitaire 2015-2016. En décembre, un recrutement a été fait pour le fonds kurde pour une prise de poste au 1^{er} janvier 2016.

4.3.2.3.2. Acquisitions courantes

Un focus particulier sera fait cette année sur les acquisitions du domaine Afrique et monde berbère.

- **Généralités** : la mise en place d'outils de travail collaboratif et l'implication de la chargée de collections pour le domaine arménien, également en charge du traitement documentaire des généralités, a permis de maintenir les objectifs d'acquisition, malgré le contexte de fort renouvellement des effectifs de l'équipe ;
- **Le domaine Asie centrale** : quelques documents provenant essentiellement de dons ont été traités au premier semestre.
- **Le domaine arménien** : les acquisitions ont été maintenues malgré des problèmes d'approvisionnement récurrents.
- **Le domaine géorgien** : l'arrivée d'une chargée de collection a permis de traiter un reliquat d'acquisition et de dons (env. 4 ml), d'achever la conversion rétrospective du fichier géorgien, de corriger les notices de périodiques anciens.
- **Le domaine arabe** : la charge de travail au premier semestre a été extrêmement importante : réception et catalogage de la commande permanente du fournisseur, établissement de commandes particulières afin de répondre au besoin des enseignants, traitement des reliquats accumulés depuis plusieurs années, arrivée permanente de dons, sollicitations extérieures sur des questions catalographiques propres à l'arabe, préparation et test des procédures pour le chantier de numérisation des manuscrits arabes, implication dans l'exposition *Typographiae arabicae*. Au départ du chargé de fond au 1^{er} octobre, restait un important reliquat (environ 15 mètres linéaires) qu'un recrutement temporaire a permis d'entamer en attendant l'affectation d'un bibliothécaire titulaire au 1^{er} avril 2016 ;
- **Le domaine hébreu** : en raison de problèmes récurrents avec le fournisseur peu capable de délivrer des ouvrages en langue originale, les acquisitions ont été assurées essentiellement en français et en anglais ;
- **Le domaine persan** : le chargé de collections, en fonction depuis plusieurs années sur ce secteur, assure un maintien constant et régulier des entrées, tant en langues occidentales qu'en langue originale, avec plus de 400 documents. Les relations étroites avec le fournisseur, basé en Iran, permettent une grande stabilité des entrées chaque année et un renouvellement de la documentation récente ;
- **Le domaine turc** : le rythme d'acquisition a été important au premier semestre mais le départ de la chargée de collections laisse un important reliquat (13,5 ml) qu'il sera prioritaire de traiter dès le recrutement d'un remplaçant ;

Le domaine Afrique et le monde berbère :

Plus de **1 300** volumes sont venus enrichir ce domaine. Comme les années précédentes, les acquisitions en langues originales restent prédominantes (**859** volumes) face aux entrées en langues occidentales qui s'élèvent à **474** volumes. Ces chiffres témoignent

d'une édition toujours florissante sur l'Afrique, tant dans les pays occidentaux que dans les pays africains. Concernant la documentation en provenance des pays africains, l'approvisionnement n'a été effectué que dans 28 pays : bien que cette couverture géographique reste large, elle est cependant moins vaste que les années précédentes, la fourniture en office ayant été limitée aux 6 premiers mois de l'année. Il convient de remarquer plusieurs points forts sur ces commandes : les ouvrages en provenance des pays lusophones sont bien représentés dans les acquisitions en 2015 (Angola, Cap-vert, Sao-Tomé et Príncipe et Guinée-Bissau) ; plus de 200 titres éthiopiens ont été acquis, témoignant de la vivacité de la production éditoriale du pays, en particulier en amharique (165 volumes) et en oromo (31 volumes) ; quelques dizaines d'ouvrages arabes publiés au Soudan sont venus développer les collections existantes, constituées depuis une dizaine d'années ; enfin, plus de 100 titres de périodiques ont été complétés de nouveaux fascicules, parmi lesquels des journaux en langues vernaculaires. En France, les équipes de chercheurs et spécialistes, très actives et constamment renouvelées par de nouvelles générations d'étudiants, fournissent des ouvrages de qualité, notamment dans en histoire, sciences sociales, sciences politiques et économiques, et dans une moindre mesure en linguistique. La littérature francophone et les traductions restent prépondérantes : les auteurs de la « vieille garde » (Wole Soyinka, John Maxwell Coetzee, André Brink, Nadine Gordimer, Henri Lopes... tous de renommée internationale) côtoient la génération suivante (Mia Couto, Ananda Devi, Alain Mabanckou, Eugène Ebodé, Gaston-Paul Effa, Abdourahman Waberi, etc...) suivis de près par de jeunes écrivains doués et prolifiques (Nathacha Appanah, Sefi Atta, Chimamanda Ngozi Adichie...). Les presses universitaires anglo-saxonnes, et notamment américaines, alimentent régulièrement leurs collections africanistes (*African studies*) des publications de leurs enseignants-chercheurs et doctorants. En Allemagne et aux Pays-Bas, de grandes maisons d'édition spécialisées telles Harrassowitz, Lit Verlag, Rüdiger Köppe, Brill... publient de nombreux documents en histoire, linguistique (selon la vieille tradition germanique), ou sur l'étude des changements sociaux et des transformations économiques. Les publications italiennes restent encore fortement axées vers l'histoire, notamment coloniale, de la Corne de l'Afrique. Au Portugal, les éditeurs s'attachent surtout à promouvoir la littérature lusophone contemporaine.

1 158 volumes ont été catalogués, soit **506** titres occidentaux et **652** titres en provenance des pays d'Afrique. Sur ces 652 titres, **222** sont publiés en langues vernaculaires diverses, reflétant assez justement la forte proportion d'ouvrages édités dans les langues occidentales dans certains pays. Les chiffres globaux restent dans la moyenne des années précédentes et s'équilibrent avec le volume des acquisitions courantes, limitant ainsi les stocks d'ouvrages en attente de traitement.

La part des notices exportées ou créées reste encore très importante, puisque **830** titres entrent dans une de ces deux catégories (dont 117 titres créés), l'exemplarisation des ouvrages se faisant essentiellement pour les ouvrages publiés dans les pays occidentaux, en France en particulier.

4.3.2.3.3. Traitements rétrospectifs

Le traitement du fonds André Maricq (Iran pré-islamique) :

L'inventaire détaillé est en cours d'établissement par une doctorante de l'EPHE. 8 des 15 cartons du fonds ont été traités.

Le traitement des archives De Menasce (Iran pré-islamique) :

Le fonds composé de 10 cartons a été inventorié par Samra Azarnouche, maître de conférence à l'EPHE.

Préparation de l'envoi de doublons de l'IEI (60 ml) au centre iranien des archives à Berlin (AFDI : *Archiv für Forschung und Dokumentation Iran Berlin e.U.*)

La chargée de collections pour le domaine iranien a pris contact avec le responsable du centre et a préparé la cession de ces collections.

Le traitement du don Tubiana :

La totalité des documents en langue amharique (ouvrages et périodiques) ayant été traitée en 2013-2014, l'effort s'est porté en 2015 sur le catalogage des tirés-à-part, en grand nombre dans le don Tubiana. Quelques dizaines restent encore à traiter.

Au total, 688 titres ont été référencés, parmi lesquels 326 ouvrages en langue amharique, 150 livres et plus de 200 tirés-à-part en langues occidentales. L'importance des collections en langue amharique est indéniable en raison du grand nombre de disciplines représentées (histoire, linguistique, sciences politiques, littérature, religion...) et des périodes d'édition couvertes (beaucoup de documents sont publiés sous le règne de l'empereur Haïlé Sélassié puis sous le gouvernement dictatorial de Haïlé Mariam Mengistu). Quant aux ouvrages en langues occidentales, ils constituent pour la plupart des ouvrages de référence dans l'étude de la langue amharique et des autres langues d'Éthiopie. Ce don se signale par la richesse de ses tirés-à-part : Joseph Tubiana, à travers la collecte de tous ces articles publiés dans des revues scientifiques ou des ouvrages collectifs, a constitué un vaste corpus de recherche sur les études sémitiques (relations entre langues, philologie, inscriptions anciennes...).

Le traitement des dons ARESAE et PMCT :

Le travail sur ces dons, commencé en 2013, s'est poursuivi en 2015, avec une orientation selon deux axes principaux :

- action de tri, visant notamment à exclure les documents jugés hors politique documentaire (livres sur le monde des associations, sur l'Europe occidentale....) et à regrouper les numéros de périodiques isolés dans les différents cartons.
- constitution d'une liste des documents qui n'ont pas été inclus dans les collections de la BULAC, liste destinée aux associations ARESAE et PMCT.

Le traitement du don INALCO Riquet :

Le catalogage des documents du don INALCO Riquet, commencé en 2014, s'est poursuivi en 2015. Le traitement a essentiellement porté sur des documents relevant du domaine des généralités transverses : ouvrages de référence sur les sciences du langage, la linguistique descriptive, l'ethnographie et l'anthropologie, etc.... Les travaux universitaires (90 volumes) portant sur les études africaines restent à traiter.

4.3.2.3.4. Projets de recherche, valorisation des collections, associations professionnelles

Le domaine persan :

La chargée de collections a participé à l'organisation de la soirée en l'honneur de Gilbert Lazard le 2 février suite à l'intégration de son don dans les collections de la BULAC.

Elle a participé au projet ANR Ctesiphon, en collaboration avec deux chercheurs au CNRS : ce projet visant à enrichir le corpus de littérature épique iranienne a été conduit à son terme en octobre 2015.

Depuis novembre 2015 elle participe à un projet LABEX intitulé Fondements empiriques de la linguistique (financé jusqu'à 2019). Elle participe au volet base de donnée PersPred dédiée aux ressources linguistiques pour les langues iraniennes et développé par les chercheurs de l'UMR Mondes iranien et indien.

Elle est enfin membre du bureau (avec la fonction de trésorier) du Melcom International (*European Association of Middle East Librarians*) et a participé à l'organisation du 36ème congrès de l'association, qui s'est tenu à Constantine en juin. Membre du Comité scientifique, elle participe également à la sélection des interventions.

Le domaine arabe :

Le chargé de collections a participé à la préparation du 1^{er} congrès du GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans qui s'est tenu à l'INALCO au mois de juillet, congrès dans lequel il est également intervenu.

Il s'est investi dans la préparation de l'exposition *Typographiae arabicae* qui s'est tenue de juin à août dans les espaces de la BULAC.

Le domaine arménien :

La chargée de collections pour le domaine arménien a participé au montage de la soirée "Haratch, la voie arménienne de France" qui s'est tenue le 22/10/15.

Le domaine Afrique et monde berbère :

La chargée de collection, membre du bureau de l'ELIAS (*European Librarians in African Studies*) depuis 2009, a organisé dans les locaux professionnels de la BULAC son 9ème Congrès annuel le 7 juillet 2015.

Depuis 2013, elle est membre du Comité de lecture littérature jeunesse sur l'Afrique (BNF/La joie par les livres) et rédige à ce titre, tous les trimestres, des notes de lecture et comptes-rendus d'ouvrages pour la revue Takam Tikou. L'agent a reçu les membres du comité de lecture à la BULAC à l'occasion de la dernière réunion, en octobre 2015.

Elle a participé à la Table ronde « Écrire et lire l'Afrique en langues africaines » qui s'est tenue le 25 septembre au Quai Branly (Salon de lecture Jacques Kerchache) : présentation de plusieurs fonds de littérature en langues africaines et valorisation de ces collections (littérature haoussa, publications maninka en écriture n'ko, éditions soviétiques en langues africaines, littératures peule, wolof, amharique, swahilie moderne, oromo, malgache, somalie).

4.3.2.4. Équipe EBCO (Europe balkanique, centrale et orientale)

4.3.2.4.1. Composition de l'équipe

L'équipe EBCO a connu des changements significatifs pendant l'année 2015. Un ETP a été transféré au 1^{er} septembre à l'équipe des commandes et des entrées afin d'anticiper la création du futur Pôle flux et données.

Les deux chargées de collections pour le domaine russe, bulgare et Caucase russe ont obtenu leur mutation.

La chargée de collections pour les domaines ukrainien et biélorusse a pris sa retraite en mai 2015. Conformément au plan prévisionnel de recrutement, elle a été remplacée par une chargée de collections pour les domaines finnois et estonien.

En décembre, une chargée de collections pour les domaines lituanien et letton a été recrutée et entrera en activité dès janvier 2016, anticipant la fin du contrat sur les domaines hongrois et roumain (février 2016).

4.3.2.4.2. Acquisitions

- **Le domaine russe** : les relations avec le fournisseur étant satisfaisantes, un grand nombre d'ouvrages en langue originale ont pu être commandés durant le premier semestre. La contractuelle arrivée au second semestre s'est concentrée sur le traitement de celles-ci et n'a relancé que quelques commandes indispensables en accord avec les enseignants et les chercheurs. Les reliquats sont résiduels.
- **Le domaine finnois et estonien** : malgré un service insatisfaisant du fournisseur, de nombreux ouvrages de niveau recherche sont venus « rafraîchir » un fonds qui avait connu un entretien minimal ces dernières années. Les sollicitations pour ce domaine sont en effet venues plutôt des chercheurs que des enseignants. Il est néanmoins prévu de mettre à niveau la documentation pédagogique en 2016.
- **Le domaine hongrois et roumain**: une collaboration très étroite avec les enseignants de l'INALCO a permis de remonter un libre-accès (étude et recherche) qui n'avait pas bougé depuis l'ouverture en 2011. Des problèmes très sérieux de fourniture des documents en langue originale (environ la moitié seulement des commandes ont pu être délivrées) n'ont néanmoins pas permis d'intensifier davantage cet effort.
- **Le domaine ex-yougoslave** : la collecte de la documentation a également été rendue difficile par le service imparfait rendu par le fournisseur. Le travail assidu de la chargé de collections a néanmoins permis un développement continu couvrant les besoins identifiés des étudiants, enseignants et chercheurs.
- **Le domaine bulgare** : au premier semestre, le fournisseur a été en mesure de livrer la plupart des ouvrages commandés. Avec le départ de la chargée de collections évoqué plus haut, ce domaine est « gelé » depuis le second semestre ;
- **Le domaine grec** : alors que le service assuré par le fournisseur était auparavant satisfaisant, cela n'a plus été le cas en 2015. La librairie athénienne avec laquelle la bibliothèque travaille connaît de sérieuses difficultés qui se sont accentuées durant le second semestre. Les commandes ont été concentrées sur les titres jugés prioritaires par les enseignants-chercheurs.
- **Les domaines polonais, tchèque, slovaque et sorabe** : la qualité de service rendue par le fournisseur a permis de collecter, à l'intention des chercheurs, de la documentation pointue à petit tirage portant sur les langues minoritaires.

4.3.2.4.3. Traitement rétrospectifs

Les reliquats des acquisitions courantes sont résiduels pour tous les domaines.

- **Le domaine ex-yougoslave** : les dons de l'Institut et les reliquats de la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (fonds A. Matoš) ont été traités au fil de l'eau. Un tri a été fait afin de traiter en priorité les ouvrages destinés au libre-accès ou relevant de l'actualité de la recherche.
- **Le domaine hongrois et roumain** : les ouvrages sur le domaine hongrois issus du don Perrot ont été traités (reste 1 ml de documentation à trier et éventuellement à traiter).
- **Le domaine polonais, tchèque, slovaque et sorabe** : au second semestre, le traitement du don Beauvois a été entamé (200 ouvrages traités au 31 décembre). Les reliquats de la BIULO ont fait l'objet d'un tri (restent 3 mètres linéaires à traiter).
- **Le domaine russe** : Le traitement du don Triomphe s'est poursuivi au premier semestre (reste environ 1 mètre linéaire de ce don à traiter).

4.3.2.4.4. Activités et responsabilités particulières

La chargée de fonds russe et bulgare a été correspondante Rameau jusqu'à son départ en milieu d'année. Elle a effectué plus d'une cinquantaine de demandes auprès du Fichier national des propositions Rameau. Elle a assuré aussi une partie de la formation de base à l'arrivée des nouveaux chargés de collections ou de traitement documentaire.

Elle participe à l'association Beseda (Bibliothécaires en études slaves et documentalistes associés) : réunions trimestrielles, et participation à la rédaction du site web.

La chargée des fonds hongrois et roumain et la responsable d'équipe ont participé aux formations organisées par le Pôle publics en direction des étudiants de l'INALCO : niveaux L et M1.

4.3.3. Traitement des collections

4.3.3.1. Coordination du catalogage

La coordination du catalogage est intervenue sur plusieurs dossiers importants :

- Le circuit du document, en préparation et accompagnement des évolutions des modules acquisitions et catalogage de KOHA.
- Le chantier de numérisation des manuscrits orientaux : forte implication au premier semestre dans les échanges avec l'ABES consacrés à la mise en place de la bi-écriture dans CALAMES. La responsable de la coordination est également chargée de la saisie des manuscrits persans.
- Des actions de formation : outre les nouveaux chargés de collections ou de traitement documentaire rarement issus des bibliothèques qui doivent être formés au catalogage, l'évolution constante des formats implique des actions de formation dispensées tout au long de l'année aux agents de la BULAC et des établissements partageant le catalogue de la BULAC.

4.3.3.2. Production catalographique dans le SUDOC 2015

État du catalogue BULAC dans le SUDOC

Nombre de notices BULAC localisées dans le SUDoc au 31/12/2015		
Type de document	2014	2015

Collections	2 917	2 920
Monographies	860 598	880 477
Parties composantes ⁶	7 601	7 971
Périodiques	18 216	18 633
Recueils factices	250	284
TOTAL	889 584	910 287

Accroissement des activités catalogaphiques par RCR

Nombre de notices catalogaphiques localisées dans le SUDoc (ILN 130)		
Centres RCR (identifiant unique du Répertoire de bibliothèques)	Activité 2015	Cumul au 31/12/2015
CHIANG MAI-EFEO	1 683	14 013
HANOI-EFEO	56	1 511
JAKARTA-EFEO	539	5 957
KYOTO-EFEO	127	127
PARIS-BULAC	12 842	593 384
PARIS-BULAC BIB.ELECTRONIQUE	1 125	1 125
PARIS-BULAC-Études turques	0	7 202
PARIS-BULAC-Fonds finnois	0	2 715
PARIS-BULAC-Fonds slave Sorbonne	918	42 971
PARIS-BULAC-IEI J. Darmesteter	-3	18 077
PARIS-Bibliothèque Jules Bloch	0	3 638
PARIS-Centre d'études URSS Europe Orientale (CERCEC)	213	13 568
PARIS-Centre d'études Africaines	-2	22 889
PARIS-Centre d'études Slaves	1 403	126 229
PARIS-CECMC	90	15 373
PARIS-CEIAS	372	23 032
PARIS-Centre Russie Europe centrale (BJECO)	0	9 684
PARIS-EFEO	2 344	77 647
PARIS-EHESS Archipel	417	7 391
PARIS-EHESS-CRC	100	2 832
PARIS-EPHE IV	268	36 851
PARIS-EPHE V Golenischeff	178	4 575

⁶Il s'agit essentiellement de notices de dépouillement d'articles.

PARIS-EPHE V Mongolie & Sibérie	211	4 160
PARIS-EPHE V Tibet	225	3 851
PARIS-EPHE-Sciences religieuses	64	15 435
PARIS 7-LCAO Corée	0	5 906
PONDICHERY-EFEO	532	4 954
Paris-Centre de recherche sur le Japon	53	2 702
SIEM REAP-EFEO	4	838
TEHERAN-IFRI	853	2 013
TOULOUSE-EFEO	0	1 015
VIENTIANE-EFEO	60	2 490
TOTAL	24 672	1 074 155

Au 31 décembre 2015, le nombre d'*unica* dans le SUDOC pour l'ILN 130 est de 491 193, dont 318 803 pour la BULAC, soit 65 %.

Activité par type de notice (ILN 130)

Notices bibliographiques	Créations		Modifications		Suppressions	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
ILN 130	18 386	15 514	65 159	66 879	547	436
dont BULAC	12 761	9 984	37 523	41 903	384	330
Notices d'autorités	Créations		Modifications		Suppressions	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
ILN 130	7 007	6 101	6 654	6 528	142	101
dont BULAC	4 431	3 954	4 420	4 678	110	64
Notices d'exemplaire	Créations		Modifications		Suppressions	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
ILN 130	32 861	27 924	12 360	10 252	895	854
dont BULAC	20 409	16 639	2 447	2 774	552	566

4.3.3.2.1. Notices bibliographiques :

La BULAC a créé en 2015 64 % des notices (contre 69 % en 2014) de l'ILN. Elle a procédé à 63 % des modifications (contre 58 % en 2014) et à 76 % des suppressions (contre 70 % en 2014).

Ces chiffres indiquent une légère baisse en alimentation brute concomitante avec un travail de correction accru destiné à élever la qualité des notices présentes dans le catalogue.

4.3.3.2.2. Notices d'autorités

La BULAC a versé 65 % des nouvelles notices d'autorités en 2015 (contre 63 % en 2014). Elle a modifié 72 % des notices (contre 66 % en 2014) mais n'en a supprimé que 64 % (contre 77 % en 2014). L'équilibre entre le traitement rapide des entrées et le travail qualitatif long que requiert la question des autorités est encore un sujet à approfondir en termes d'organisation interne. Néanmoins, afin d'anticiper la transition bibliographique dont une bonne part reposera sur le traitement des autorités, la BULAC continue et continuera de porter un effort particulier sur cet aspect. Encore une fois, une comparaison chiffrée de ce type rend imparfaitement compte de l'activité déployée. La création ou modification d'une notice d'autorité en russe est beaucoup plus simple qu'en arabe ou en persan.

4.3.3.2.3. Notices d'exemplaire

La BULAC a créé 60 % des exemplaires en 2015 (contre 62 % en 2014). Elle a procédé à 27 % des modifications (contre 20 % en 2014) et a assuré 66 % des suppressions (contre 62 % en 2014). La tendance relevée pour les notices bibliographiques est ici respectée : une baisse en alimentation brute correspondant à un travail de correction accru.

4.3.3.3. Conversion rétrospective des catalogues

La création exprime la création d'une notice bibliographique et la première exemplarisation rattachée. La localisation exprime la première exemplarisation sous une notice bibliographique existante et/ou les exemplarisations supplémentaires.

- Fichier chinois : la conversion rétrospective du fichier chinois n'a pu reprendre qu'en septembre avec le recrutement d'une nouvelle contractuelle étudiante. Celle-ci a été recruté sur une base de 800h/an. Il reste environ 1 700 fiches à traiter.

Notices d'exemplaires	Créations	Localisations	TOTAL
	145	60	205

- Fichier persan : la conversion du fichier persan de la BIULO a été démarrée fin 2013 et s'est poursuivie à un rythme très satisfaisant. Elle est assurée par une contractuelle étudiante sur une base de 800 h/an. Il reste environ 1 900 fiches à traiter.

Notices d'exemplaires	Créations	Localisations	TOTAL
	606	299	905

- Fichier hébreu : la conversion du fichier hébreu est assurée par le chargé de collections, parallèlement à ses activités courantes. Le chantier a été interrompu en novembre suite à son départ. Il reste environ 6 700 fiches à traiter.

Notices d'exemplaires	Créations	Localisations	TOTAL
	33	22	45

- Fichier géorgien : la chargée de collections s'est attelée en priorité à ce dossier qui a été achevé fin juillet.

Notices d'exemplaires	Créations	Localisations	TOTAL
	1 155	140	1 295

4.3.3.4. Le signalement des manuscrits

Préparées en 2014, les opérations de signalement des manuscrits ont véritablement démarré en 2015. Le premier semestre a été occupé par de nombreux échanges avec l'ABES, au moment où celle-ci entamait une révision de ses procédures afin d'y introduire des spécificités relatives à la saisie des écritures non-latines. Une collaboration fructueuse a été mise en place avec l'EFEO et la plupart des problèmes restés en suspens ont été levés. Au second semestre a commencé le signalement proprement dit, avec l'attribution de deux ETP sur les fonds de manuscrits turcs ottoman et arabe. Les opérations sur les manuscrits persans ont avancé plus lentement, l'agent en charge de leur saisie cumulant plusieurs fonctions.

Au 31 décembre 2015, on comptait dans le catalogue Calames :

- 22 cotes persanes (correspondant à 42 composants).
- 35 cotes arabes (correspondant à 74 composants). Il est à noter que contrairement aux deux autres fonds qui possèdent des « pré-notices », la description des manuscrits arabes implique la consultation de catalogues fragmentaires et disparates.
- 43 cotes de manuscrits turcs ottoman (correspondant à 155 composants).

5. PÔLE CONSERVATION

5.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

5.1.1. Missions

Les missions du pôle conservation sont de deux ordres :

- La gestion des magasins :
 - équipement et étiquetage des collections des magasins et du libre-accès ;
 - intégration des collections et gestion du refoulement ;
 - intégration des dons ;
 - suivi des documents signalés manquants ;
 - veille sur le rangement, l'équipement, la signalétique et les conditions thermos-hygrométriques en magasin.
- Les traitements de conservation internes et externes :
 - planification et réalisation des traitements de conservation internes (petites réparations, conditionnement, équipement, rondage, dépoussiérage, gommage, etc.) ;
 - constitution des trains de reliure, envoi chez le prestataire et contrôle qualité ;
 - vérification des dons entrés au cours de l'année à la BULAC ;
 - rédaction des constats d'état pour les documents destinés aux expositions et aux opérations de numérisation, en interne ou en externe.

5.1.2. Organisation

Au 31 décembre 2015 le pôle conservation est organisé en deux équipes :

- Équipe gestion des magasins : la responsable de l'équipe encadre quatre agents. Elle est par ailleurs adjointe du responsable du Pôle conservation ;
- Équipe traitements de conservation : la responsable des traitements encadre six agents.

L'effectif du pôle conservation n'a pas évolué au cours de l'année 2015 :

- il comprend 13 agents, dont 1 agent de catégorie A+ (responsable du pôle), 2 agents de catégorie A, 10 agents de catégorie C.

Le budget initial de l'année 2015 était de 216 197 € : 181 197 € pour les traitements externes de reliure, 20 000 € pour les fournitures de conservation, 15 000 € pour le conditionnement des périodiques.

Pôle conservation : dépenses 2015 par nature

Nature des dépenses	Montant TTC
Marchés reliure	157 759,47 €
Reliure main (hors marché)	0,00 €
Fournitures de conservation	21 195,01 €
TOTAL	178 954,48 €

5.2. OBJECTIFS 2015

Les activités conduites au cours de l'année s'organisent selon plusieurs axes de travail :

- mener des opérations de conditionnement ciblées ;
- améliorer la gestion des magasins et du stockage des dons ;

- évaluer l'état des collections de manuscrits dans le cadre du projet de numérisation ;
- diminuer le nombre de documents en attente de traitement interne ;
- gérer les vitrines d'exposition de la BULAC.

5.3. ACTIVITÉ 2015

5.3.1. Traitements externes de conservation

Les lots de reliure mécanisée pour les monographies et les périodiques sont attribués à l'atelier Rénovlivres depuis janvier 2014.

En octobre 2015, le marché de consolidation-plastification attribué à l'atelier Saint-Luc n'a pas été reconduit au terme de la première année suite à un désaccord sur la qualité des traitements ; un MAPA passé pour un an non reconductible a été attribué à l'atelier Rénovlivres.

Une baisse du nombre de monographies envoyées en reliure a été constatée en 2015, mais l'année 2014 avait été particulière avec le chantier de consolidation. On peut estimer que le volume de documents traités correspond aux nouvelles acquisitions réalisées pour le libre-accès en 2015, en baisse par rapport à 2014, l'atelier ne conservant de fait qu'un reliquat très minime de monographies non traitées à la fin de l'année.

- Reliure externe – Total des prestations par type de traitement

Nature des documents	Nature des prestations	Prestataires	Nombre de trains	Nombre de documents	Montant TTC
Monographies	Reliure mécanisée (Lot 1)	Rénovlivres	20	2 233	92 113,60 €
	<i>Rappel : total de la reliure mécanisée 2014</i>		<i>22</i>	<i>3 139</i>	<i>106 642,45 €</i>
	Plastification (Lot 3)	Saint-Luc (Janvier-Octobre)	6	399	1 321,12 €
		Rénovlivres (Octobre-Décembre)	6	949	4 634,63 €
	Total de la plastification 2015		12	1 348	5 955,75 €
	<i>Rappel : total de la plastification 2014</i>		<i>19</i>	<i>2 100</i>	<i>9 219,10 €</i>
	Consolidation (Lot 4)	Saint-Luc (Janvier-Octobre)	3	727	6 457,98 €
		Rénovlivres (Octobre-Décembre)	18	2 620	37 400,03 €
	Total de la consolidation 2015		21	3 347	43 858,01 €
	<i>Rappel : total de la consolidation 2014</i>		<i>24</i>	<i>5 874</i>	<i>73 010,08 €</i>
	TOTAL DES PRESTATIONS MONOGRAPHIES 2015		53	6 932	141 927,36 €
<i>Rappel : total des prestations monographies 2014</i>		<i>65</i>	<i>11 113⁷</i>	<i>190 871,63 €</i>	
Périodiques	Reliure mécanisée (Lot 2)	Rénovlivres	3	364 ⁸	15 832,11 €
	<i>Rappel : total de la reliure périodique 2014</i>		<i>3</i>	<i>695⁹</i>	<i>36 768,92 €</i>
TOTAL DES PRESTATIONS 2015		58	7 292	157 759,47 €	
<i>TOTAL DES PRESTATIONS 2014</i>		<i>68</i>	<i>11 808</i>	<i>227 640, 55€</i>	

7. En 2014, 11 113 monographies reliées se répartissent comme suit : 7 896 documents traités dans le cadre des nouvelles acquisitions à destination du libre-accès, 3 008 documents dans le cadre du chantier de consolidation du libre-accès mené au printemps et 209 thèses.

8. 1 187 fascicules constituent les 364 volumes de périodiques reliés en 2015.

9. 3 890 fascicules constituent les 695 volumes de périodiques reliés en 2014.

5.3.1.1. Reliures monographies pour le libre-accès

Le délai d'indisponibilité des documents une fois déposés à l'atelier de conservation a été très variable en 2015 suivant les types de traitements.

Les documents vers la reliure mécanisée ont été traités entre 5 et 10 semaines. Ce délai comprend pour chacun des traitements : le passage à l'atelier avant la saisie dans le train de reliure, 4 semaines incompressibles chez le prestataire, le contrôle qualité au retour des documents, l'étiquetage et la mise en rayon.

En revanche, les documents orientés vers la consolidation et la plastification ont été indisponibles pour une durée beaucoup plus longue, les envois en traitement vers l'atelier Saint-Luc ayant été interrompus entre les mois de mars et octobre. Ces documents ont toutefois été intégralement traités (envoi, retour, mise en rayon) entre octobre et décembre 2015.

Il est à noter que 1 045 documents ont été envoyés en libre-accès sans traitement de reliure soit en raison de reliures éditeurs résistantes soit parce que ces ouvrages relevaient du circuit court.

5.3.1.2. Reliure des thèses

Le chantier de reliure des thèses de l'INALCO initié en 2014 a été poursuivi en 2015. 71 thèses ont été reliées pour un montant de 2 623,43 €.

5.3.1.3. Reliure main

Cette année, il n'a pas été fait appel à un prestataire pour de la reliure main.

5.3.2. Traitements internes de conservation

5.3.2.1. Vie de l'atelier et fournitures

Total des dépenses de fournitures 2015

Nature des fournitures	Destinataires	Montant TTC
Total matériel		0,00 €
Antivols	Gestion des magasins, périodiques, prestataires de reliure	3 773,95 €
Boîtes de conservation en polypropylène	Gestion des magasins, périodiques	3 702,00 €
Étiquettes vierges	Gestion des magasins, traitements internes	1 959,02 €
Petit matériel et consommables	Traitements internes	692,00 €
Pochettes de conservation	Traitements internes	11 068,04 €
Total fournitures		21 195,01 €
TOTAL		21 195,01 €

5.3.2.2. Traitements effectués

Le tableau suivant fait état des différents flux d'arrivée et de sortie des documents en mauvais état qui passent par l'atelier pour un traitement de conservation interne.

Le circuit pilon mis en place en 2014 a, cette année encore, permis d'alléger et de stabiliser le nombre de documents arrivés dans l'atelier (1 332 entrées en 2013, 423 en 2014, 404 en 2015). Cette année, contrairement à 2014, plus de documents brochés (54%) sont arrivés à l'atelier que de documents reliés (45%).

Le stock de documents en attente de traitement interne a nettement diminué en 2015. Les documents en attente en dehors de l'atelier, dans le magasin 7, ont tous été conditionnés ou traités. Le stock de documents à traiter se limite désormais aux documents présents sur les étagères de l'atelier, la quantité de ces documents a également diminué par rapport à 2014.

Le nombre de documents sortis de l'atelier a augmenté de 86% avec 261 documents réparés en plus. Le flux total de documents sortant de l'atelier est supérieur au flux entrant, ce solde positif se vérifie aussi quel que soit le circuit d'arrivée considéré. Un travail de rattrapage sur les documents entrés avant 2015 a été mené prioritairement, cela représente plus de 66% des documents traités cette année. Cette amélioration s'explique au-delà de l'effort conséquent de l'équipe autant par l'équilibre trouvé dans la gestion du travail entre traitement externe et traitement interne que par le rodage de l'organisation du circuit du traitement interne.

Le recrutement en septembre d'un agent formé au traitement physique des documents, augmentant ainsi le nombre d'ETP dédié à cette mission, a permis de reprendre un rythme élevé et régulier des traitements pour la fin de l'année.

Circuit d'arrivée des documents

Circuit d'arrivée	Arrivés en 2015	Rappel arrivés 2014	Sortis/Traités en 2015	Rappel traités 2014
Circuit de communication via rez-de-chaussée/rez-de-jardin = signets bleus	262	277	374	209
Circuit des documents fragiles + document Réserve = signets jaunes	128	127	144	55
Signalement en interne (lors du catalogage, étiquetage, etc.)	14	19	25	18
Non renseigné	0	0	22	22
TOTAL	404	423	565	304

Nature des documents

Nature des documents	Arrivés en 2015	Rappel arrivés 2014	Sortis/Traités en 2015	Rappel traités 2014
Ouvrages reliés	180	266	338	210
Ouvrages brochés	218	155	216	89
Thèses	4	2	9	5
Journaux	2	0	2	0
TOTAL	404	423	565	304

Les documents sont répartis selon le temps de traitement nécessaire à leur sortie de l'atelier en trois catégories : traitement immédiat, traitement court, traitement long. Ce temps de traitement est défini selon le temps de travail

effectif sur le document, hors temps de séchage qui peuvent être longs et se cumuler à différentes étapes du traitement interne.

Type de traitement

Type de traitement	Arrivés en 2015	Rappel arrivés 2014	Sortis/Traités en 2015	Rappel traités 2014
Traitement immédiat	167	107	213	60
Traitement court	205	241	167	139
Traitement long	32	71	31	14
Non renseigné	0	4	154	91
TOTAL	404	423	565	304

Le tableau suivant détaille les traitements effectués, un même document peut nécessiter plusieurs types de réparations. Les chiffres de 2015 sont supérieurs à ceux de 2014 mais on peut noter que le pourcentage de documents traités par type de réparations est quasi identique.

Principaux traitements effectués

Type de réparations	Nombre de documents	Rappel 2014	Pourcentage des documents concernés par ce traitement	Rappel 2014
Réparations papier	120	61	21,24 %	20,07 %
Réemboîtage corps d'ouvrage	289	149	51,15 %	49,01 %
Charnières	304	166	53,81 %	54,61 %
Conditionnement	75	42	13,27 %	13,82 %
Nombre de feuilles volantes	154 feuilles pour 84 documents	90 feuilles pour 48 documents	14,87 %	15,79 %

Certains documents traités en 2015 étaient en attente de traitement depuis 2014 d'où des écarts possibles entre les chiffres d'arrivée et de sortie pour une même bibliothèque.

Les ouvrages traités proviennent à 99 % des magasins, à 1 % du libreaccès. Parmi les ouvrages provenant des magasins, une forte majorité des documents est issue des fonds BIULO (82 %).

Ouvrages entrés et sortis de l'atelier selon bibliothèque d'origine

Bibliothèque d'origine	Arrivés en 2015	Rappel arrivés 2014	Sortis/Traités en 2015	Rappel traités 2014
BIULO Centrale	324	319	442	236
BIULO Clichy	4	4	12	0
BIULO Dauphine	4	10	13	5
BJECO	0	0	1	0
BLOCH	2	1	2	0
BULAC	14	17	20	14
CEAFR	5	8	6	6
CECMC	0	0	0	0

CESLA	5	5	4	5
CRCOR	0	0	0	0
EFE0B	4	5	5	2
EPHEH	3	1	4	1
FINNO	2	1	1	0
IEIMI	19	38	38	19
LCAOC	1	0	1	0
SEDET	1	1	3	2
SORBO	5	4	6	5
TURCO	5	2	2	3
Total des ouvrages magasins	398	416	560	298
Libre-accès mezzanine	0	0	2	0
Libre-accès étude / rez-de-chaussée	3	3	0	3
Libre-accès recherche / rez-de-jardin	3	3	3	2
Libre-accès Réserve	0	1	0	1
Total des ouvrages libre-accès	6	7	5	6
TOTAL	404	423	565	304

5.3.2.3. Découronnage

Cinq agents supplémentaires ont été formés au découronnage en 2015.

Les 34 agents formés ont traité 194 documents sur l'année.

5.3.2.4. Constats d'état avant prêt pour exposition

Parmi les demandes de prêt de document adressées à la BULAC pour des expositions en 2015, deux se sont concrétisées et ont donné lieu à des conventions de prêt et des constats d'état :

- lors de l'exposition « Roman d'un voyageur » consacrée à Victor Collin de Plancy pendant la saison Corée mania à Sèvres – Cité de la céramique ont été prêtés les documents BIULO COR.D.II.150 ; BIULO MEL.4.255(3) ; BIULO GEN.II.523 ;
- lors de l'exposition « Paroles de bêtes (à l'usage des princes) » à l'Institut du Monde Arabe, un manuscrit ottoman des fables de Kalila et Dimna (MS.TURC.205) a été prêté.

5.3.2.5. Constats d'état avant numérisation

La numérisation interne a donné lieu à 5 constats d'état.

La numérisation par l'association Aram des années 1925 à 1940 du quotidien Haratch, soient 4 371 numéros reliés en 30 tomes, a requis 30 constats d'état pour les cotes BULAC PER GFOL 1 à 30.

L'évaluation initiale de l'état des collections de manuscrits arabes, persans et turcs destinés à la numérisation s'est poursuivie en 2015, environ 600 documents ont été vus cette année.

5.3.2.6. Installation des vitrines et numérisation pour les expositions BULAC

La participation du pôle conservation à l'exposition *Typographiae Arabicae* a été double. Elle a d'abord consisté à coordonner la numérisation partielle de 12 documents de la bibliothèque pour constituer des illustrations des panneaux de la partie historique de l'exposition, puis à assurer la régie des œuvres en vitrine soit leur installation et la réalisation à la main de supports d'exposition. Les documents exposés étaient les suivants : BIULO IJ.IV.41 ; BIULO RES 8-38 ; BIULO RES 8-97 ; BIULO MS.ARA.1733.

Lors de l'exposition *À la recherche des manuscrits naxi* en novembre 2015, des supports d'exposition ont été également réalisés par l'équipe traitements de conservation pour l'installation en vitrine des 6 manuscrits suivants : BIULO MS.NAXI.6 ; BIULO MS.NAXI.7 ; BIULO MS.NAXI.11 ; BIULO MS.NAXI.12 ; BIULO MS.NAXI.13 ; BIULO MS.NAXI.16.

5.3.3. Gestion des magasins

5.3.3.1. Étiquetage des monographies

L'équipe veille à la gestion d'espace disponible en magasins, aux refoulements nécessaires, au suivi des ouvrages manquants. Elle est aussi chargée de faire respecter les règles de bon fonctionnement des compactus, de veiller aux conditions thermos-hygrométriques, d'étiqueter les documents entrant en magasin et en libre-accès.

En 2015, 9 108 ouvrages ont été étiquetés à destination des magasins et 8 084 ouvrages à destination du libre-accès. Par rapport à l'année dernière, 377 documents en plus ont été étiquetés, 552 de plus à destination des magasins, 175 de moins à destination du libre-accès. Ces chiffres se comprennent à l'aune du traitement des dons par le pôle collections en 2015.

Détail des ouvrages étiquetés à destination des magasins

Type de document	Nombre d'ouvrages
MON 16	1 157
MON 8	4 835
MON 4	1 815
MON Fol	171
MON GFol	9
MON TIB	488
BR 16	109
BR 8	437
BR 4	86
BR Fol	1
Total	9 108

Détail des ouvrages étiquetés à destination du libre-accès

Niveau libre-accès	Nombre d'ouvrages
Étude	2 465
Recherche	5 234
Mezzanine	359

Réserve	26
Total	8 084

5.3.3.2. Recotation des ouvrages sélectionnés pour la Réserve

En 2015, la chargée des traitements de conservation de la Réserve a continué le chantier de recotation et conditionnement des documents sélectionnés pour la Réserve.

Ce travail a permis de rendre communicables et d'intégrer dans les magasins de la Réserve :

- 912 volumes au format 8° (recotés, déronchés, ronds) ;
- 11 volumes au format folio (recotés, déronchés) ;
- 732 volumes au format 4° (recotés, déronchés).

5.3.3.3. Recotation des ouvrages anciennement cotés « WHI »

Au moment du déménagement, les 80 volumes de cote « BIULO WHI » ont été rangés dans le magasin 30, ce magasin abrite les documents de la Réserve. Ces publications récentes n'ayant pas de caractère patrimonial, elles ont été recotées selon leur format dans les cotes « BULAC MON Fol / Gfol ou 4 ».

5.3.3.4. Conditionnement des périodiques du magasin 13

De mai à août 2015, 2 personnes ont été recrutées à mi-temps pour aider à conditionner les périodiques du magasin 13 avec les membres de l'équipe gestion des magasins. Il s'agissait de repérer les fascicules qui nécessitaient un conditionnement, de dépoussiérer les documents si besoin, de vérifier l'état de collection de ces titres, de conditionner dans des boîtes ou pochettes selon les cas, d'étiqueter les boîtes avec la cote ainsi que l'état de collection et d'ajouter un code à barres.

Ce chantier a permis de :

- traiter 476 cotes (BIULO PER.1232 à BIULO PER.5645) ;
- créer 1 965 boîtes et 455 enveloppes.

5.3.3.5. Conditionnement des MEL et BR

En 2015 l'équipe a entrepris le chantier de conditionnement des brochures des cotes MEL et BR. Ces documents sont par nature très fragiles et une grande partie de ces brochures rentre dans la catégorie « Réserve ».

Cette fragilité autant que la hausse des demandes de communication concernant ces documents rendaient nécessaires de meilleures conditions de conservation par la création ou le remplacement des boîtes de conditionnement.

Ce chantier a permis de :

- conditionner les documents fragiles dans des pochettes ;
- ajouter les codes à barres ;
- vérifier l'état de collection ;
- ranger les documents dans l'ordre ;
- remplacer des anciennes boîtes par des boîtes en polypropylène.

Détail des cotes MEL

Type de document	Nombre de boîtes
ANN / UN MEL	22
BUL MEL	29

CHI MEL	25
INDTA MEL	12
MAL MAL	10
MEI MEL	10
PAC MEL	11
TUR MEL	60
MEL 4	329
MEL 8	600
Total	1 108

Détail des cotes BR

Type de document	Nombre de boîtes
SIA BR	56
TUR BR	58
BR (Clichy)	11
Total	125

5.3.3.6. Gestion des « manquants »

L'équipe est aussi en charge de vérifier les documents déclarés manquants au moment du prélèvement.

En 2015, 345 documents ont été vérifiés. Après cette vérification, 143 documents ont été retrouvés (ouvrages qui n'étaient pas rangés à la bonne place en magasin, livres encore dans les étagères de mises de côté ou du rangement magasin quand le lecteur a fait la demande, etc.), 202 documents ont été déclarés définitivement manquants.

5.3.3.7. Optimisation de la gestion des magasins

Plusieurs opérations d'aménagement ont été menées pour optimiser l'espace disponible ou améliorer la circulation et la sécurité dans les magasins :

- les dizaines de caisses en bois qui avaient servi au transport des périodiques Khmers de l'EFE0 depuis le Cambodge et qui étaient entreposées dans le magasin 11 ont toutes été évacuées ;
- l'organisation des dons dans les magasins a été rationalisée en réduisant le nombre d'espaces de stockage des dons, de trois (magasins 2, 10, 11) à deux (magasins 2 et 11), en centralisant dans le magasin 2 le plus de dons possible autant par des transferts d'un magasin à l'autre que par des déplacements de collections au sein de ce magasin. Au total, 168 cartons ont été ouverts et 310 mètres linéaires (ml) ont été déplacés (25 ml du magasin 10 vers le 11, 101 ml du magasin 11 vers le 2, 178 ml déplacés dans le magasin 2). Ces déplacements ont permis de créer 170 ml disponibles dans le magasin 2 sur une capacité totale de 1 896 ml. Cet espace libéré a permis l'intégration des cinq grands dons de l'année 2015 (197 ml) : DENY-BASSET (41 cartons), SIKUQUANSHU et SIKUHUIYAO (90 ml), BEAUVOIS (43 ml), Richard AYOUN (6 ml) et KHAZINDAR (20 ml).

6. PÔLE PUBLICS

6.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

6.1.1. Missions

Le Pôle publics a pour missions :

- l'accueil et l'information des publics sur place et à distance ;
- la formation des publics ;
- la fourniture de documents sur place et à distance ;
- la préparation et l'encadrement du service public ;
- l'analyse des publics (typologie, pratiques, usages).

6.1.2. Organisation

Le Pôle publics comprend 3 équipes :

- accueil des publics ;
- formation des publics ;
- fourniture de documents.

En juillet 2015, un transfert de poste a permis au Pôle publics de pourvoir l'équipe Accueil des publics d'un chef, fonction jusque là exercée par intérim par le responsable du Pôle.

6.2. OBJECTIFS 2015

- Réalisation d'une nouvelle enquête de publics en novembre 2015.
- Entretiens menés avec les publics en situation de handicap fréquentant la BULAC.
- Mise en place de nouveaux services à destination des lecteurs en situation de handicap.
- Enquêtes ciblées sur les collections de la BULAC en coordination avec le Pôle collections.
- Mise en œuvre d'une opération test du prêt entre bibliothèques en Île-de-France, coordonné par le CTLES.
- Création de documents animés pour le renforcement de la signalétique dynamique.
- Mise en œuvre du plan de gestion du succès.
- Refonte des services au niveau de la mezzanine.
- Amélioration de l'ergonomie de l'outil de planification de service public.
- Accompagnement au changement en prévision de la réorganisation interne

6.3. ACTIVITÉ 2015

6.3.1. Accueil des publics

Depuis son ouverture en décembre 2011, la BULAC a enregistré 64 846 inscriptions. À la date du 30 septembre 2015, **27 362 inscriptions étaient en cours de validité**, ce qui représente une augmentation de 1,6 % du nombre d'inscrits par rapport au 30 septembre 2014, alors qu'il avait progressé de 14 % au cours de l'année précédente. Ce ralentissement semble indiquer que la BULAC, au bout de quatre ans de fonctionnement, atteint un seuil en termes d'afflux des publics. Cette tendance que nous percevions à l'occasion du rapport d'activité 2014 se voit ainsi confirmée : la BULAC a pris sa place dans le panorama des bibliothèques d'Île-de-France et la part du public étudiant hors GIP qu'elle accueille n'est probablement désormais destiné qu'à des évolutions marginales.

6.3.1.1. Organisation du service public

Les agents en charge du planning ont coordonné en 2015 la participation de **127 personnes** au service public, pour un total d'environ **31 540 heures¹⁰ de service accompli**. Soit une différence d'environ 800 heures d'une année à l'autre (-2.5%).

La planification du service public constitue l'une des missions primordiales du Pôle publics puisqu'elle garantit la présence du personnel de la BULAC en salles de lecture et la tenue du calendrier et des horaires d'ouvertures prévus. Cet objectif a été atteint en 2015 puisque, sur les 281 jours d'ouverture du calendrier fixé par l'assemblée générale du GIP, seul le samedi 14 novembre fut un jour de fermeture exceptionnel, sur consigne de l'Académie de Paris. **Les 280 jours d'ouverture de la BULAC représentent 3 360 heures d'ouverture en 2015.**

Le nombre d'heures de service public nécessaires pour assurer une heure d'ouverture de la BULAC a continué de baisser entre 2014 (9,6 heures) et 2015 (9,3 heures) en raison d'une adaptation du planning au plus juste des besoins et en regroupant des fonctions sur un même poste.

Ouverture de la BULAC 2015

Amplitude horaire d'ouverture de la BULAC	TOTAL		Du lundi au samedi de 10h à 20h		Du lundi au samedi de 20h à 22h		Samedi de 10h à 22h	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Nombre de jours d'ouverture	282	280	282	280	282	280	46	49
Nombre d'heures d'ouverture	3 384 h	3 360 h	2 820 h	2 800 h	564 h	560 h	552 h	588 h
Nombre d'heures de service public	32 345 h	31 450 h	30 355 h	29 580 h	1 990 h	1960 h	5 688 h	5 532 h
Moyenne d'heures de SP pour une heure d'ouverture	9,6 h	9,3 h	10,8 h	10,6 h	3,5 h	3,5 h	10,3 h	9,4 h

6.3.1.1.1. Planning de service public

Le planning de service public est établi dans le respect de quotas horaires qui garantissent une part de travail interne à chaque agent. Comme les années précédentes, la moyenne hebdomadaire de service public effectuée par chaque agent est inférieure aux

¹⁰ En raison d'une montée de version du logiciel de gestion des plannings le 19 janvier 2015, les deux premières semaines de fonctionnement de la BULAC n'ont pas été enregistrées. Le total de 31 540 heures est le résultat des 30 252,5 heures de service effectivement enregistrées additionnées de deux fois la moyenne hebdomadaire observée sur 47 semaines de 2015.

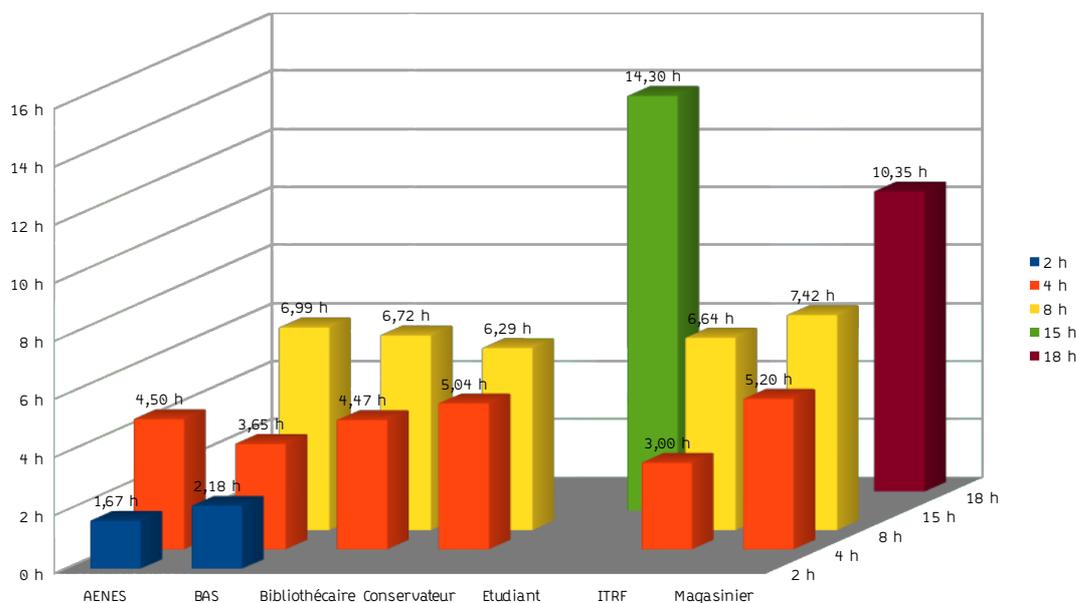
quotas, ce qui atteste une marge de fonctionnement confortable pour l'ouverture de la BULAC au public. Le service public est effectué à 36 % par les contractuels étudiants, à 21 % par les magasiniers, puis à 15 %, 14 % et 12 % par les bibliothécaires assistants spécialisés, les bibliothécaires et les conservateurs.

Focus sur les contractuels étudiants

Grâce au soutien de l'État et, dans une moindre mesure, de la Région Île-de-France, la BULAC dispose d'une équipe de 20 contractuels étudiants destinée à assurer le service public principalement en soirée et le samedi. Durant l'année 2015, 31 moniteurs étudiants se sont ainsi relayés au sein de l'équipe pour un total de 10 898 heures de service public, soit 36 % des heures dédiées à cette activité.

La campagne de recrutement 2015 a été organisée mi-mai pour la rentrée universitaire 2015-2016. 34 candidatures ont été reçues et 20 entretiens ont été menés. Dans le cadre de cette campagne, 9 nouveaux moniteurs ont été recrutés pour le mois de septembre.

Moyenne hebdomadaire de service public par quota et par statut

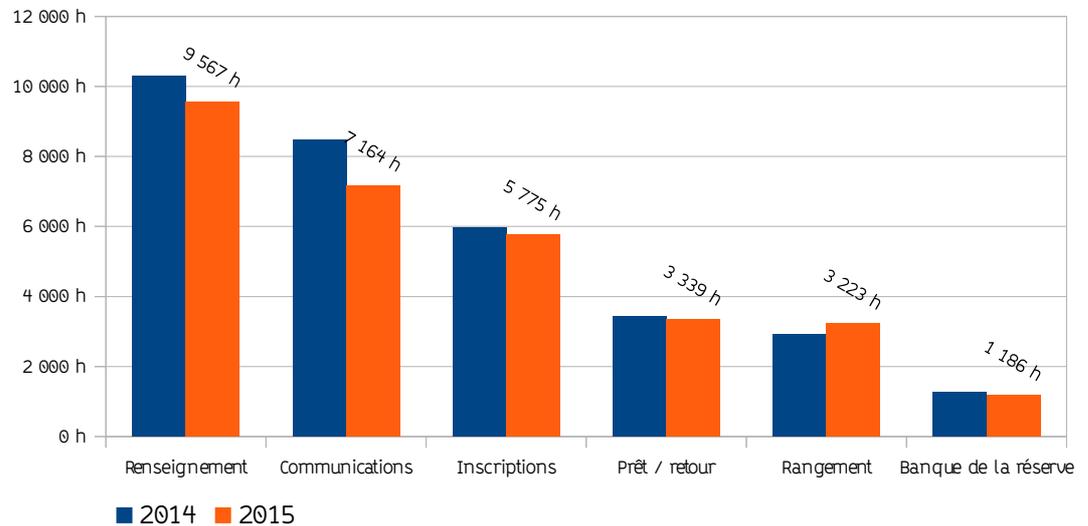


6.3.1.1.2. Activités de service public

La distribution des activités de service public est sensiblement la même de 2014 à 2015. Le renseignement est demeuré le principal poste de service public, toujours suivi par la communication des documents. Ce dernier poste, même s'il continue d'exiger une mobilisation conséquente, a requis 7 164 heures de travail contre 8 485 heures en 2014 et 10 289 heures en 2013. Cette diminution s'explique par la suppression du poste de réception des documents issus des magasins, tâche désormais intégrée au prélèvement des documents.

Les activités de rangement de documents en libre-accès et en magasin ont sensiblement augmenté de 2014 à 2015. Outre la nécessité de consacrer de nombreuses heures à la remise en rayon des documents en libre-accès, fortement sollicités, cette évolution s'explique aussi par la comptabilisation de l'intégration

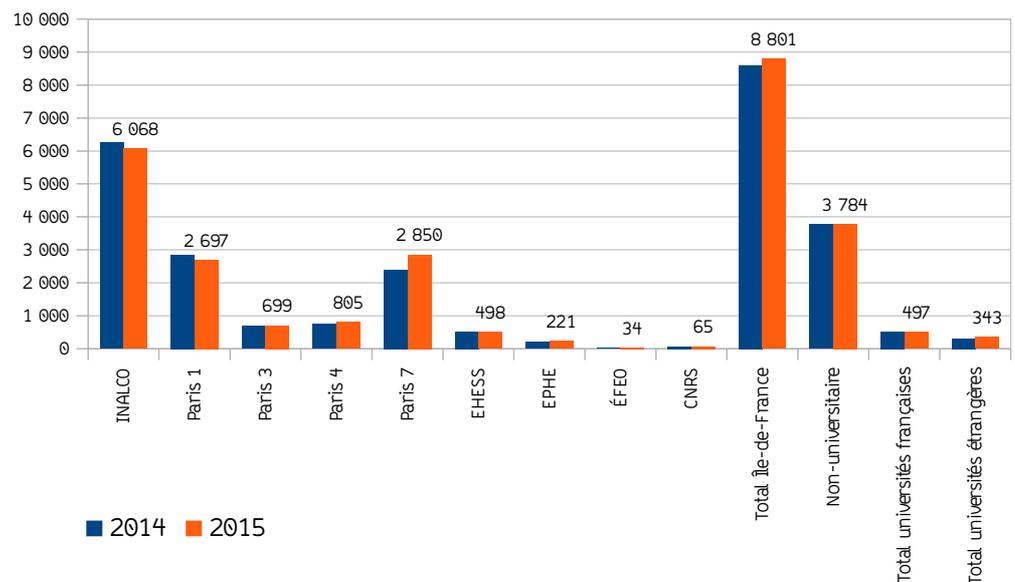
aux collections en libre-accès de toutes les nouvelles acquisitions, tâche effectuée jusqu'en 2014 par un agent du Pôle publics.
Activités en service public 2014-2015



6.3.1.2. Les publics de la BULAC

L'inscription à la BULAC étant obligatoire pour entrer dans les salles de lecture, elle comptabilise aussi bien les usagers réguliers de la bibliothèque que des visiteurs occasionnels. Ces données ne suffisent donc pas pour décrire les publics et l'usage effectif des salles de lecture de l'établissement et doivent être complétées par les données de fréquentation.

6.3.1.2.1. Inscrits par établissement



Les 27 362 inscriptions comptabilisées au 30 septembre 2015 sont constituées à 51% de lecteurs membres de l'un des neuf

établissements du GIP, à 35% de lecteurs d'autres établissements universitaires et à 14% de lecteurs non-universitaires. Par rapport à 2014, la moitié des établissements du GIP ont vu leur population d'inscrits augmenter :

- 161,5 % pour l'EFE0 (cette augmentation est en partie liée à la prise en compte des personnels de la bibliothèque de l'ÉFE0) ;
- 13,3 % pour l'EPHE ;
- 19,2 % pour Paris 7 ;
- 1,3 % pour Paris 3 ;
- 6,6 % pour Paris 4.

En revanche, l'Inalco (-3 %), Paris 1 (-5 %), l'EHESS (-2,7%) et le CNRS (-4,4 %) ont vu cette population diminuer.

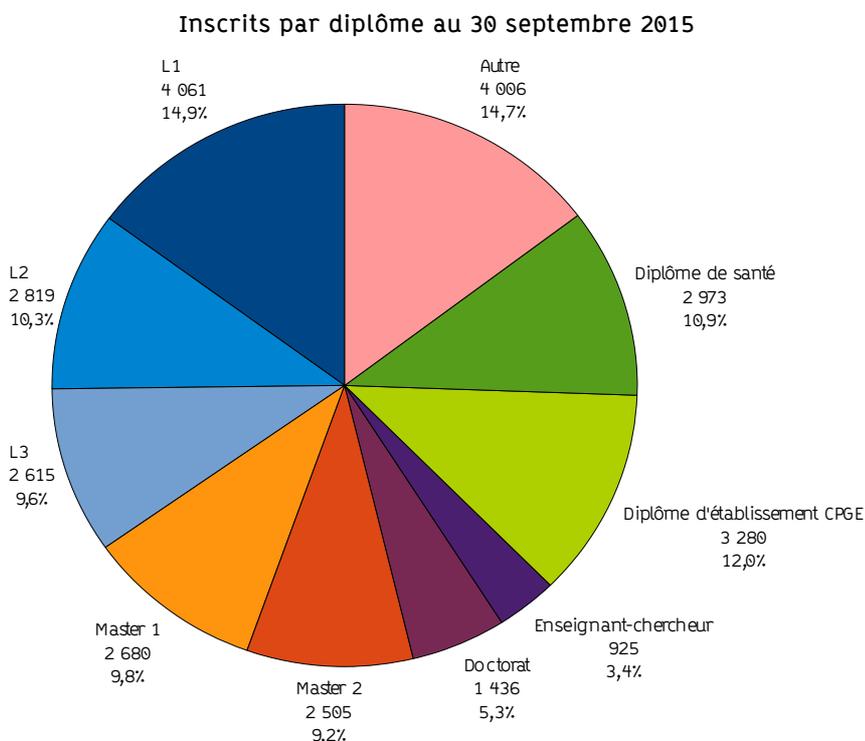
Les publics universitaires représentent 86% du total des inscrits. L'Inalco fournissait 45,6% des lecteurs issus d'un établissement du GIP en 2014 ; en 2015 cette part relative est stable, à 43,5 %.

Le public issu des établissements universitaires d'Île-de-France hors GIP se stabilise en 2015, avec une augmentation de seulement 2,3 % contre 23 % l'an passé et 134 % de 2012 à 2013.

Enfin, le nombre d'étudiants et chercheurs français hors Île-de-France a baissé de 3,1 % par rapport à 2014 tandis que les inscrits membres d'un établissement académique étranger ont augmenté de 8,2 %.

Inscrits par établissements, évolution 2014-2015

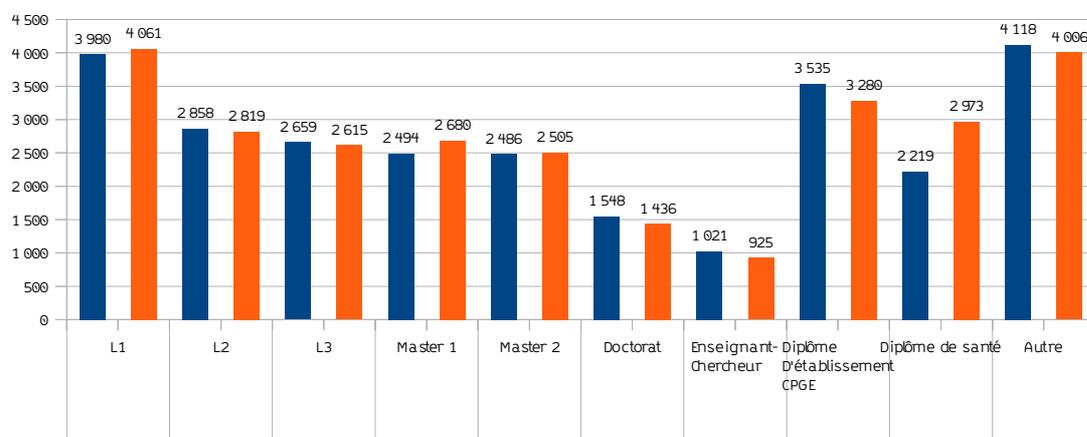
6.3.1.2.2. Inscrits par diplôme



Les étudiants en licence représentent 34,4 % des inscrits à la BULAC, les master 18,8 %, les doctorants 5,2 %, les étudiants hors cursus LMD 22,6 %, les enseignants-chercheurs 3,4 %, et le public non-universitaire 14,5 %. La part relative de chacun des publics sur l'ensemble des inscrits n'a pas évolué de façon significative de 2014 à 2015. Pour tous les diplômes LMD et les enseignants-chercheurs, l'évolution est inférieure à un point, à l'exception des diplômes de santé qui progressent de 2,7 points. C'est la première fois depuis l'ouverture de la BULAC qu'on constate une telle stabilisation qui semble correspondre à un point d'équilibre dans la structure du lectorat.

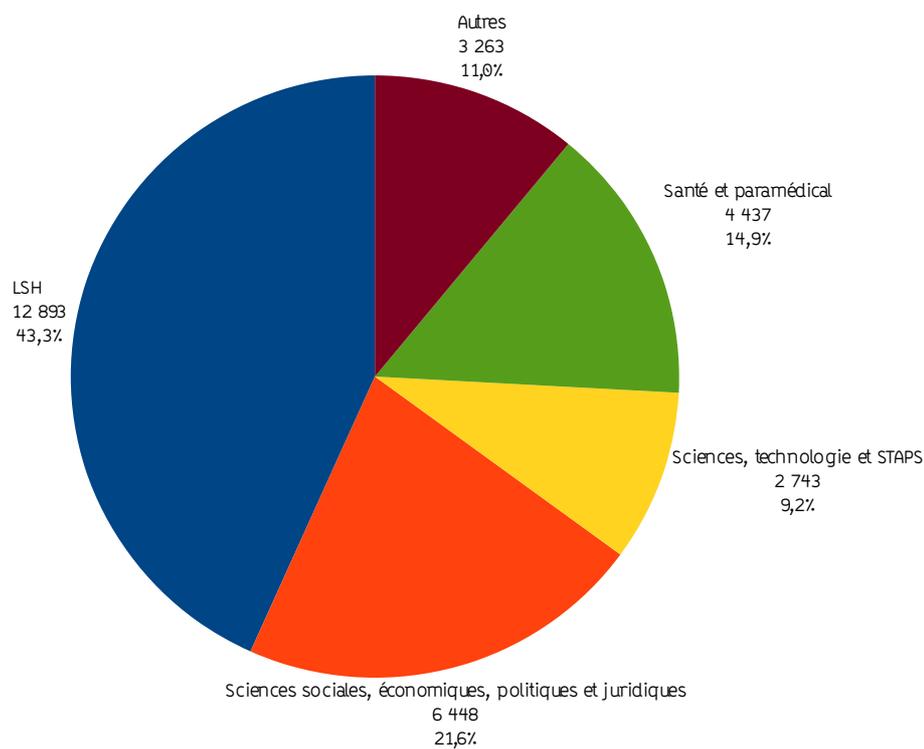
Si l'inscription des premières années de licence est plus importante qu'en 2014 (+2 %), ce n'est pas le cas des étudiants de deuxième et troisième année de licence (-1,4 % et -1,7 %). En master 1 et master 2, le nombre d'inscrits est plus élevé (+7,5 % et 0,8 %). Le nombre de doctorants inscrits est, lui, en baisse : -7,2 %. La tendance est la même pour les enseignants-chercheurs, qui sont 9,4 % de moins qu'en 2014.

Inscrits par diplômes ou statut 2014-2015



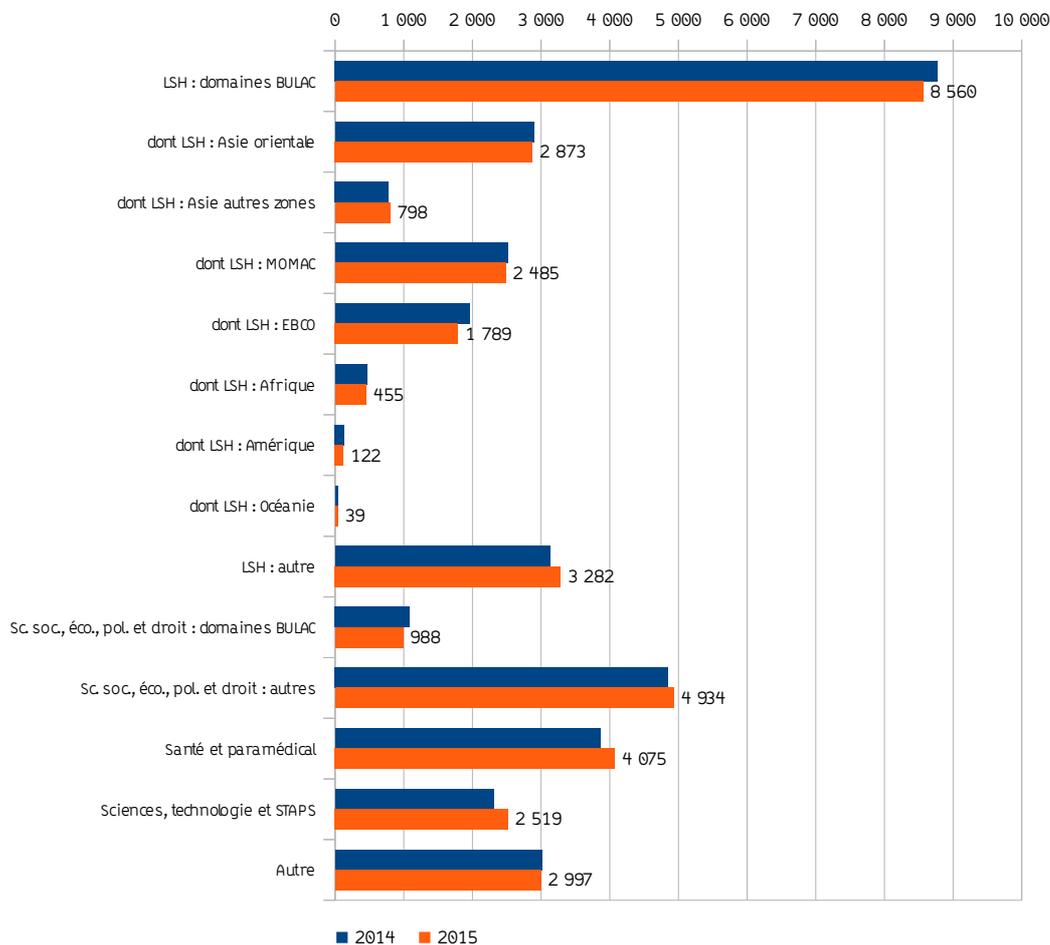
6.3.1.2.3. Inscrits par discipline

Inscrits par discipline au 30 septembre 2015



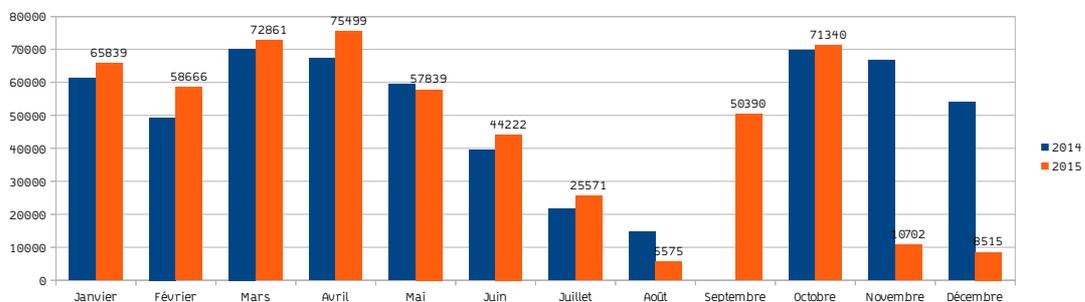
La répartition des publics par domaines d'étude ou d'intérêt ne connaît pas non plus d'évolution significative par rapport à l'an passé : moins d'un point pour chacune des grandes catégories du graphique ci-dessus.

Inscrits par discipline 2014-2015



6.3.1.3. Fréquentation

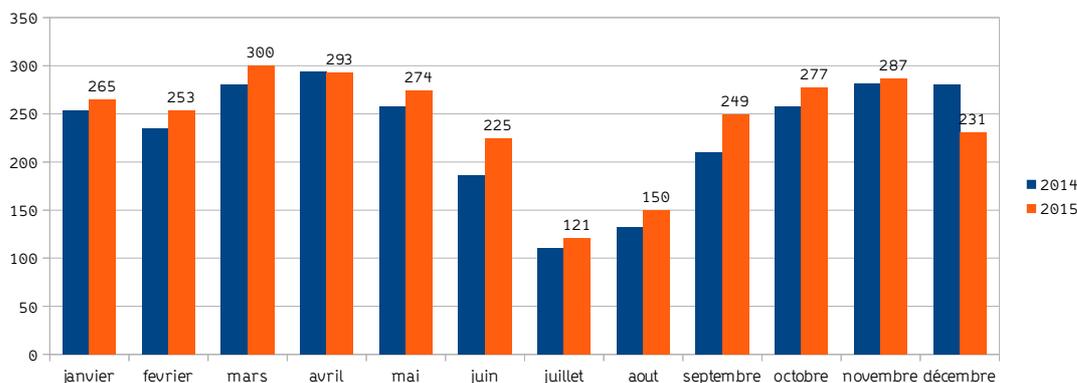
Nombre d'entrées par mois : comparaison 2014-2015



La BULAC dispose de plusieurs instruments pour évaluer la nature et l'ampleur de sa fréquentation. Le compteur de passages, qui permet d'avoir une idée globale du nombre de personne qui fréquentent la salle de lecture chaque jour, à malheureusement souffert d'avaries techniques lors des deux derniers mois de l'année. Cela n'aurait donc pas de sens de fournir une

estimation du nombre d'entrées cumulées sur l'année 2015. Toutefois il apparaît que la fréquentation 2015 est encore en légère hausse par rapport à 2014 puisque, sur les sept premiers mois de l'année l'affluence est supérieure à celle observée en 2014.

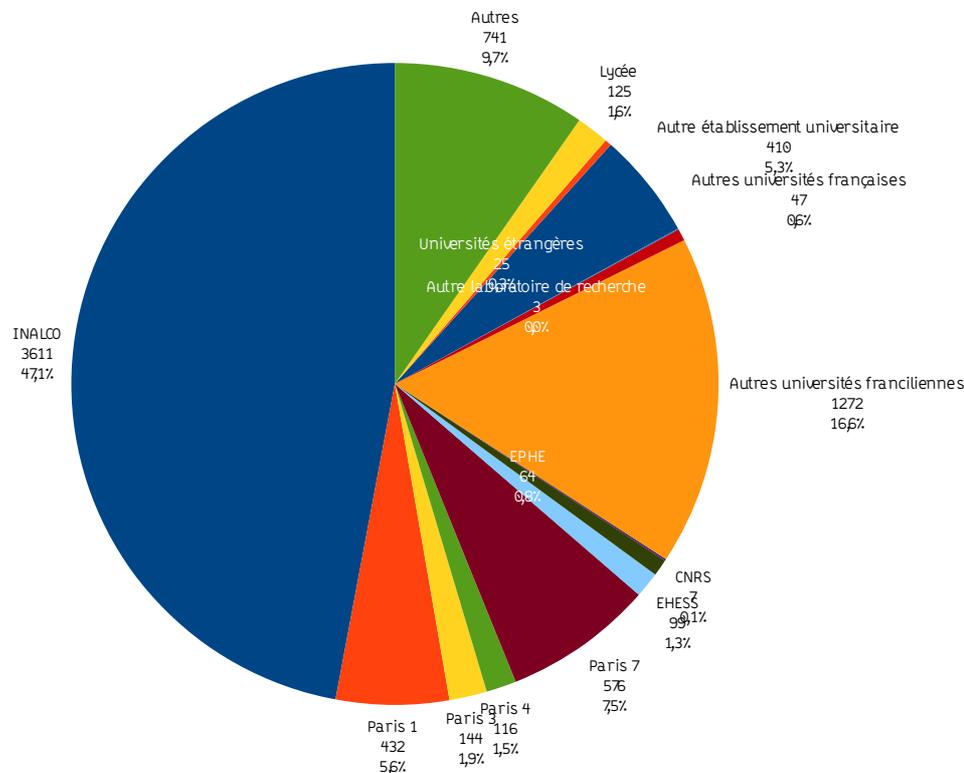
Nombre moyen de lecteurs après 20h00



Le relevé par comptage manuel du nombre de lecteurs présents à 20h30 à la bibliothèque permet d'établir une fréquentation moyenne sur les tranches horaires en soirée de 244 lecteurs en 2015, en progression par rapport à 2014 (231 lecteurs en moyenne). Seul le mois de décembre n'a pas connu de fréquentation en hausse. On constate une la saturation de la salle du rez-de-chaussée, la seule ouverte de 20h à 22h, certains soirs du mois de mars et d'avril par exemple.

Le système de contrôle d'accès à l'entrée de la BULAC permet par ailleurs de connaître précisément, outre le nombre, le profil des lecteurs qui fréquentent la bibliothèque, grâce à des extractions statistiques effectuées sur des échantillons d'une semaine tous les mois. Ces données offrent une représentation fiable de la fréquentation réelle de la BULAC puisqu'elles s'appuient sur le profil de visiteurs uniques (le biais du compteur de passage en sortie est ici neutralisé). Il apparaît ainsi que la fréquentation de la BULAC est à 47 % le fait d'étudiants ou enseignants de l'Inalco, l'ensemble du GIP représentant pour sa part 66 % de la fréquentation moyenne du lundi au vendredi. Les étudiants et enseignants issus d'autres établissements représentent pour leur part environ le quart du lectorat, et le public non universitaire environ 10 %.

Fréquentation de la BULAC : semaine du lundi 16 au vendredi 20 novembre 2015



Ces données permettent de constater que le public cible du GIP reste majoritaire parmi les fréquentants. Parmi les publics moins présent à la rentrée 2015, nous pouvons notamment compter les étudiants de Paris 6. L'ouverture concomitante d'une nouvelle Bibliothèque des licences sur le site de Jussieu n'y est probablement pas étranger.

L'analyse des domaines d'étude et de recherche du public réellement présent à la BULAC, établie sur les mêmes bases que celles précédemment décrites, fournit des chiffres qui conduisent à des constats assez proches :

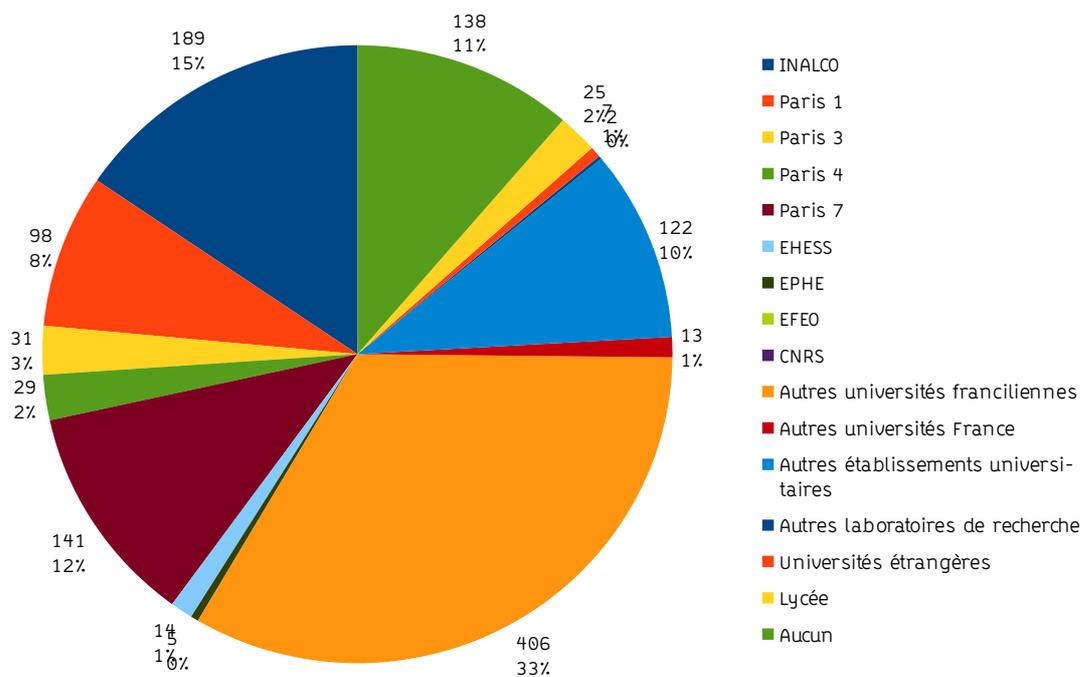
- 54 % des lecteurs déclarent conduire des études ou une recherche dans les domaines géolinguistiques couverts par la BULAC ;
- 20 % des lecteurs ne viennent certainement pas pour utiliser les ressources documentaires de la BULAC (fréquentants inscrits en sciences et technologies, STAPS ou santé). Ils étaient 25 % en 2014 ;
- la proportion de lecteurs non universitaires (chercheurs retraités, érudits orientalistes ou encore habitants du quartier fréquentant leur bibliothèque de proximité) reste la même qu'en 2014 (8 %).

En synthèse, nous pouvons estimer la part des lecteurs présents à la BULAC pour le seul confort d'une place de travail à environ un tiers.

La composition du public fréquentant la BULAC le samedi demeure assez différente du reste de la semaine. Le diagramme ci-dessous en donne une photographie pour le samedi de la semaine échantillon. Ce jour là, les lecteurs du GIP représentent seulement 41 % des fréquentants. Il faut

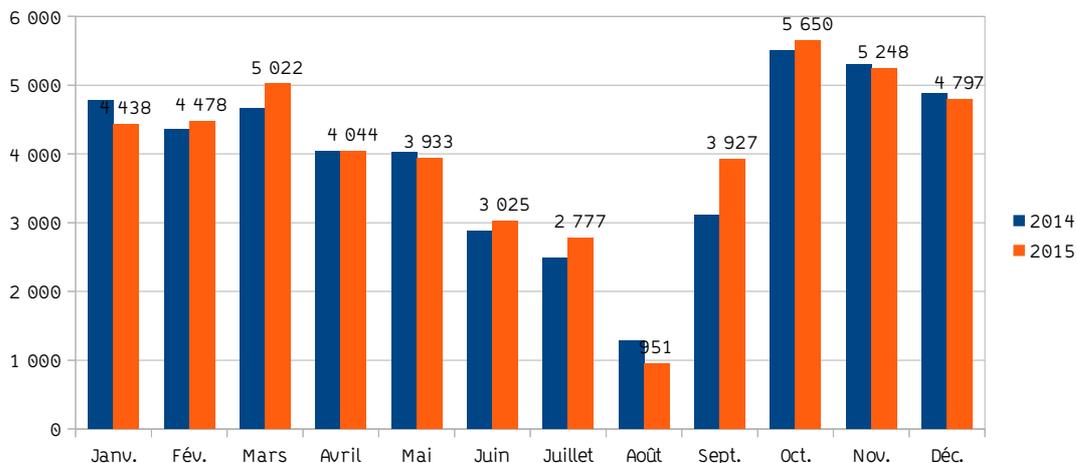
néanmoins souligner que la part des lecteurs de l'Inalco, 15 %, est beaucoup plus importante qu'en 2014 : 9 %.

Fréquentation de la BULAC : samedi 21 novembre 2015



6.3.1.4. Prêts

Prêts par mois 2014-2015

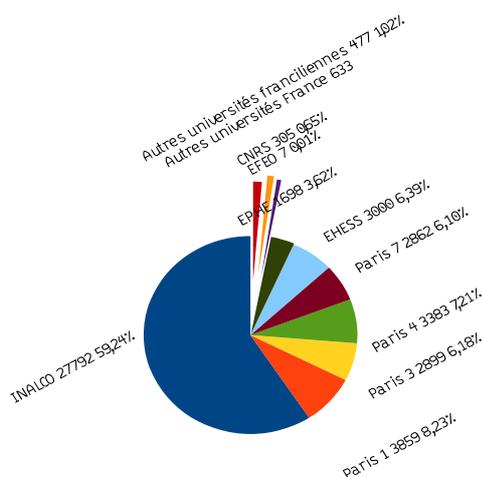


La BULAC a enregistré 48 290 prêts en 2015, contre 47 326 en 2014, soit une augmentation de 2 %. Il faut y voir l'effet positif de la politique d'accès

pratiquée par la BULAC : même lorsque les espaces de la bibliothèque sont saturés, il reste possible au public d'emprunter.

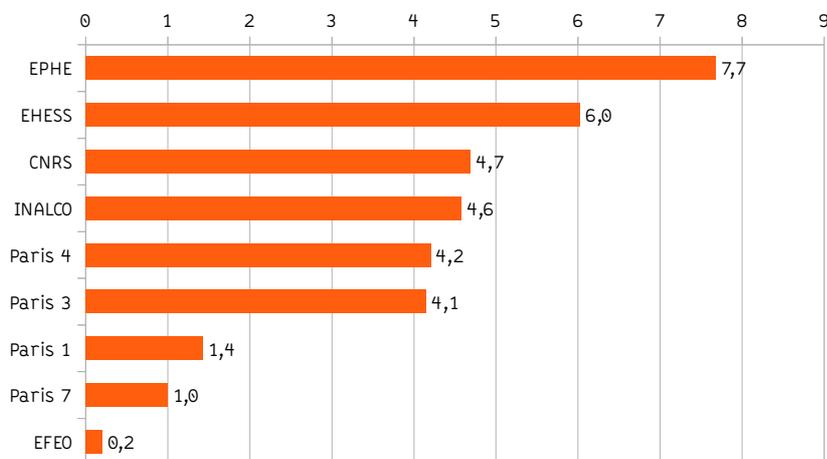
Le prêt est ouvert aux membres étudiants et enseignants-chercheur du GIP, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et aux chercheurs accrédités. Cette population effectue en moyenne 3,3 prêts par inscrits, comme en 2014.

Ventilation des prêts par établissements d'origine 2015



Comme l'illustre le diagramme ci-dessus, l'emprunt est principalement le fait des membres de l'Inalco (59 %), qui sont aussi le public majoritaire de la BULAC. Paris 1, Paris 3, Paris 4, Paris 7 et l'EHESS se partagent ensuite à parts presque égales 37 % des prêts enregistrés. Les établissements non-membres du GIP ne représentent que 2,3 % des prêts.

Moyenne des prêts par lecteur et par établissement en 2015



Comme en 2014, les publics de l'EPHE et de l'EHESS sont les emprunteurs de documents les plus actifs. En revanche, le nombre de prêts moyen par

lecteur du CNRS est passé de 2,9 en 2014 à 4,7 en 2015, plaçant l'Inalco en quatrième position, alors même que le nombre moyen de livres empruntés par les lecteurs de cet établissement est en augmentation (de 4,3 à 4,6). Le nombre moyen de livre emprunté par les lecteurs de Paris 7 est lui en baisse, notamment du fait d'une augmentation importante du nombre de ses lecteurs.

Moyenne des prêts par lecteur et par diplôme en 2015



La hiérarchie des emprunteurs en fonction de leur diplôme ou statut n'a pas changé de 2014 à 2015, avec les doctorants en tête. Il faut néanmoins mettre en avant que les étudiants en licence effectuent 38 % des prêts, les étudiants en master 32 %, tandis les chercheurs et doctorants représentent 27 % des prêts. Les étudiants en licence de l'Inalco effectuent 32 % du total des prêts enregistrés à la BULAC !

En 2015, les documents empruntés sont à 64 % issus du libre-accès de la BULAC, exactement comme en 2014.

Taux de rotation du libre-accès 2014-2015

Espaces en libre accès	Nombre de documents empruntables		Nombre de prêts		Taux de rotation	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Mezzanine	1 518	1 852	1 655	1 604	1,09	0,87
dont DVD	626	836	1 324	1 172	2,12	1,40
dont monographies	892	1 016	331	432	0,37	0,43
Rez-de-chaussée	26 756	28 758	18 985	19 262	0,71	0,67
Rez-de-jardin	51 003	57 914	9 805	10 222	0,19	0,18
ENSEMBLE	79 277	86 672	30 445	29 484	0,38	0,34

Le taux de rotation du libre-accès de la BULAC est en 2015 de 0,34 contre 0,38 en 2014. Si le nombre d'emprunts de documents du libre-accès n'a quasiment pas évolué d'une année à l'autre, en revanche le volume de documents empruntables s'est lui accru de 7 395 unités. Ce phénomène est

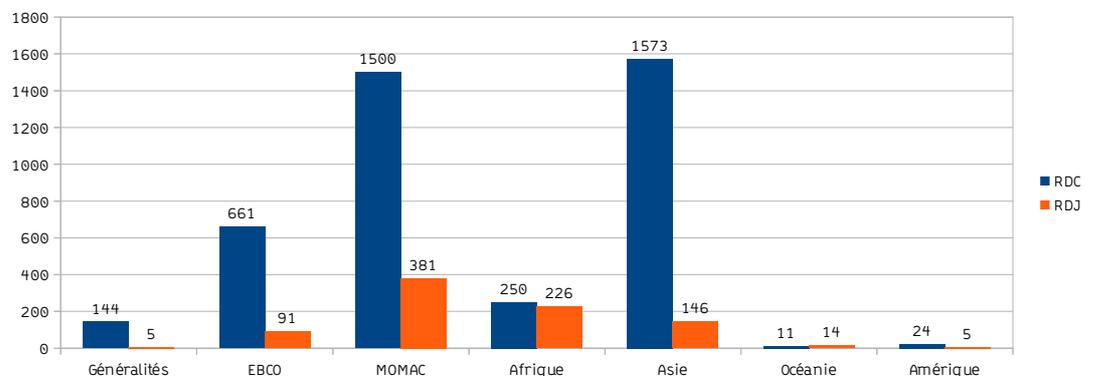
visible en particulier sur le fonds de DVD dont le taux de rotation passe de 2,12 à 1,4. À l'exception des monographies de la mezzanine, tous les taux de rotation des différentes composantes du libre-accès sont en baisse malgré un apport de nouvelles acquisitions non négligeable. Il est probable que cette situation résulte d'un manque de valorisation des nouvelles acquisitions. En 2015, 7 395 documents empruntables ont rejoint les collections en libre-accès alors que 961 prêts de moins ont été effectués sur ces fonds.

Distribution des prêts du libre-accès par domaine

Espaces en libre-accès	Généralités	EBCO	MOMAC	Afrique	Asie	Océanie	Amérique
Mezzanine	22	334	293	132	678	2	6
Rez-de-chaussée	1 741	2 689	5 319	813	6 911	124	147
Rez-de-jardin	226	1 111	4 332	1 440	2 382	132	74
TOTAL	1 989	4 134	9 944	2 385	9 971	258	227

Le faible taux de rotation du libre-accès recherche (rez-de-jardin) par rapport au libre-accès étude demeure dans des proportions étonnantes : pour un fonds deux fois plus important en nombre de documents empruntables, il génère deux fois moins de prêts. Cependant, comme le montre le tableau ci-dessus, cette situation n'est pas commune à tous les domaines géo-linguistiques. Les domaines Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale et Asie représente chacun 34 % des prêts sur le libre-accès. Or si dans le cas de l'Asie les trois quarts des prêts sont effectués sur des collections de niveau étude, ce ne sont que 55 % des prêts pour la zone MOMAC qui sont issus du niveau étude. Dans le cas particulier de l'Afrique, les données sont même inversées, puisque les deux tiers des prêts ont été effectués sur le libre-accès recherche. Ces phénomènes témoignent de grandes disparités dans la conceptions des collections dites « étude » et « recherche » et leur adaptation réelle au public visé.

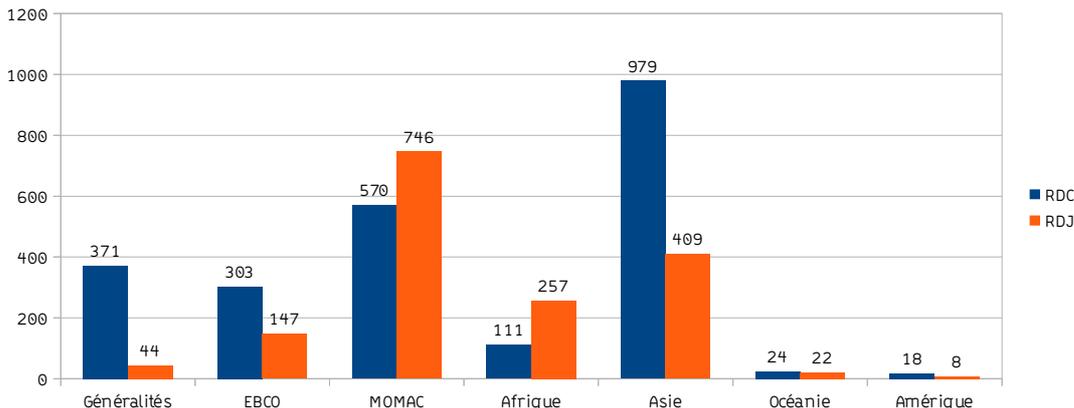
Distribution des prêts effectués par les étudiants en première année de licence



L'usage attendu des collections par les étudiants en première année de licence est ainsi confirmé pour les domaines Asie et Europe balkanique, centrale et orientale, où le recours au rez-de-jardin est très marginal. Dans

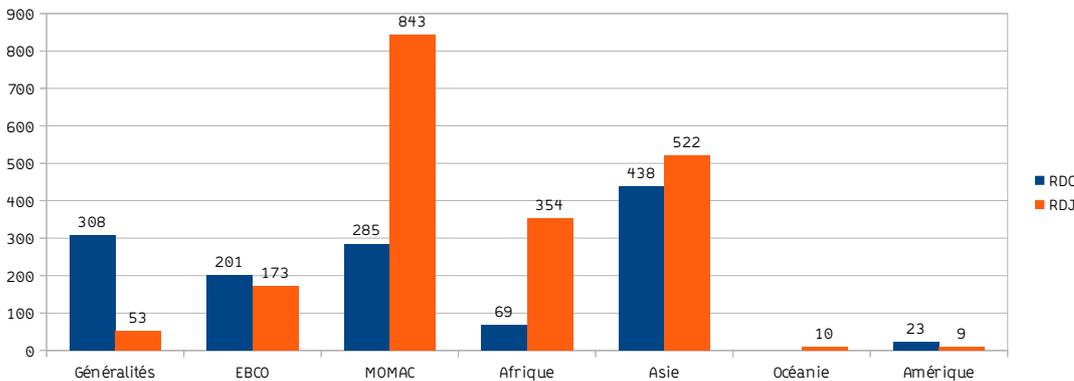
le cas du domaine Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale, ce recours est déjà significatif puisqu'il représente 20 % des prêts. Enfin, dans le cas de l'Afrique les prêts se répartissent quasiment à part égale entre les deux niveaux. Le cas des collections africaines s'explique principalement par un manque de place du secteur étude dans la configuration actuelle, qui conduit à aiguiller de nombreux documents vers l'espace recherche.

Distribution des prêts effectués par les étudiants en première année de master



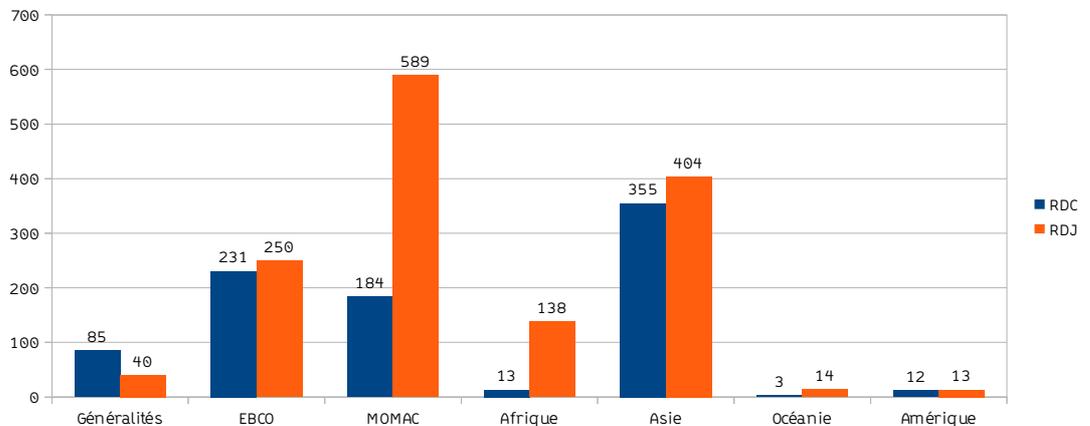
Dès la première année de master, l'attraction des collections du rez-de-jardin se fait sentir de façon manifeste. Plus des deux tiers des documents africains empruntés le sont au niveau recherche. Plus d'un document sur deux de la zone Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale est pris au rez-de-jardin. En revanche dans le cas de l'Europe balkanique, centrale et orientale et de l'Asie, le niveau étude demeure le niveau de référence.

Distribution des prêts effectués par les étudiants en doctorat



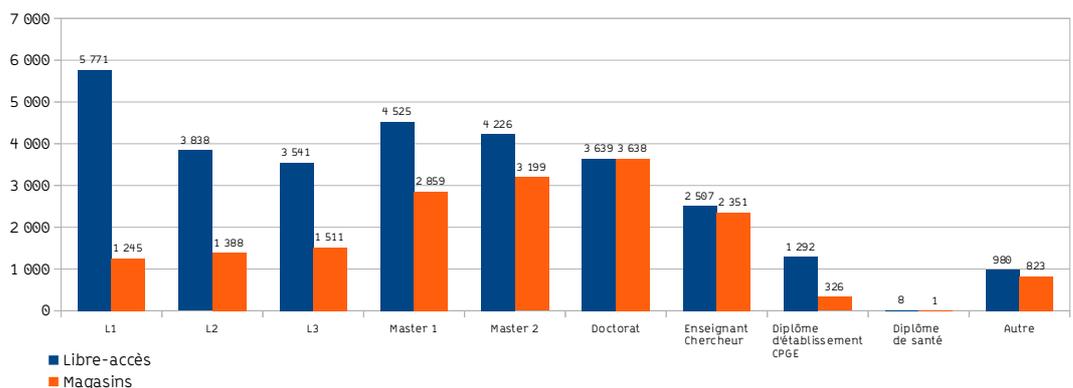
À l'étape du doctorat, les collections « recherche » sont majoritairement utilisées dans trois des quatre grands domaines géolinguistiques. Deux remarques : ce n'est toujours pas le cas du domaine EBCO qui non seulement attire davantage les doctorants à l'étage étude, mais, globalement, est un fonds en libre-accès qui attire peu les doctorants (c'est le seul qui compte plus d'emprunts issus des magasins que du libre-accès) ; 40 % des prêts en libre-accès effectués par les doctorants portent le libre-accès étude.

Distribution des prêts effectués par les enseignants-chercheurs



Les données concernant l'utilisation du libre-accès de la part des enseignants-chercheurs se distinguent peu de celles concernant les étudiants en doctorat, si ce n'est un moindre intérêt pour les collections de généralités. Mais nous continuons d'observer un recours considérable et inattendu au secteur étude des domaines EBCO et Asie.

Prêts par diplôme ou statut en fonction de la localisation des documents 2015

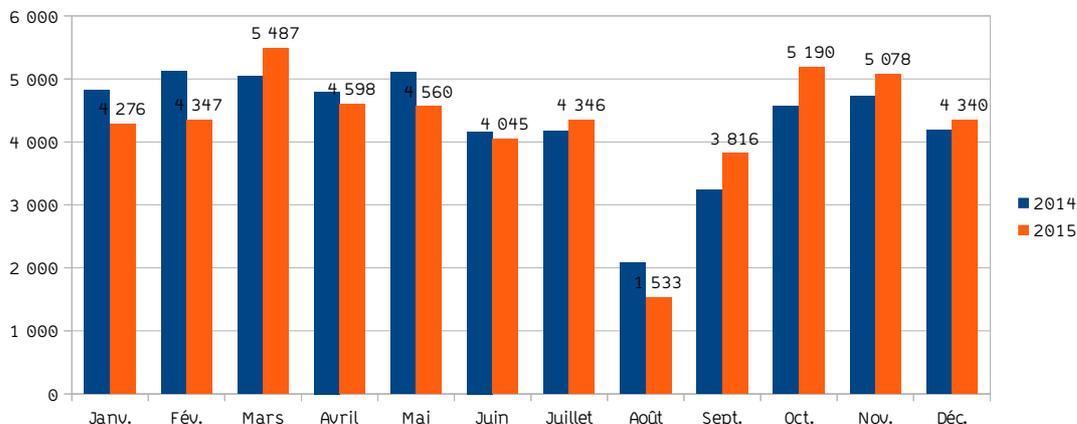


Au-delà de l'aperçu de l'usage des différents niveaux du libre-accès, un coup d'œil sur la distribution des prêts en fonction de la localisation des documents est également intéressant. Le recours aux collections en magasins est commun à tous les publics, quel que soit leur diplôme ou statut.

6.3.1.5. Communications des magasins

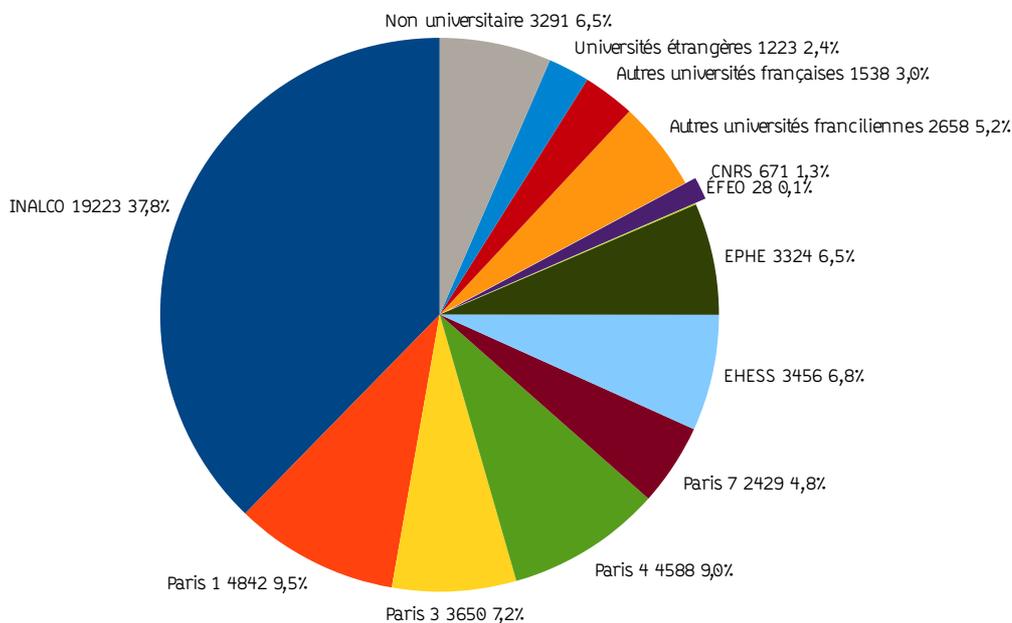
51 616 communications de documents en magasins ont été réalisées à la BULAC en 2015, contre 52 002 en 2014, soit une baisse de 0,74 % du nombre de demandes. L'augmentation modeste du nombre de prêts et la baisse minime du nombre de demandes attestent là aussi du phénomène de stabilisation observé pour les inscriptions, la fréquentation et les prêts. Le recours aux collections des magasins est lui-même d'une grande stabilité sur l'année et ne diminue guère que durant les mois de fermeture estivale.

Nombre de communications des magasins par mois : comparaison 2014-2015



La grande majorité des documents communiqués sont issus du fonds général communiqué en banque du rez-de-jardin, à un rythme moyen de 184 documents par jour, exactement comme en 2014. 2 823 documents ont été communiqués en 2015 en salle de la Réserve – 20 % d'entre eux sont des brochures (articles, tirés-à-part, etc.) de la cote MEL. Cette cote correspond à des fascicules à faible tirage publiés du XIX^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, désormais intégrés au fonds de la Réserve.

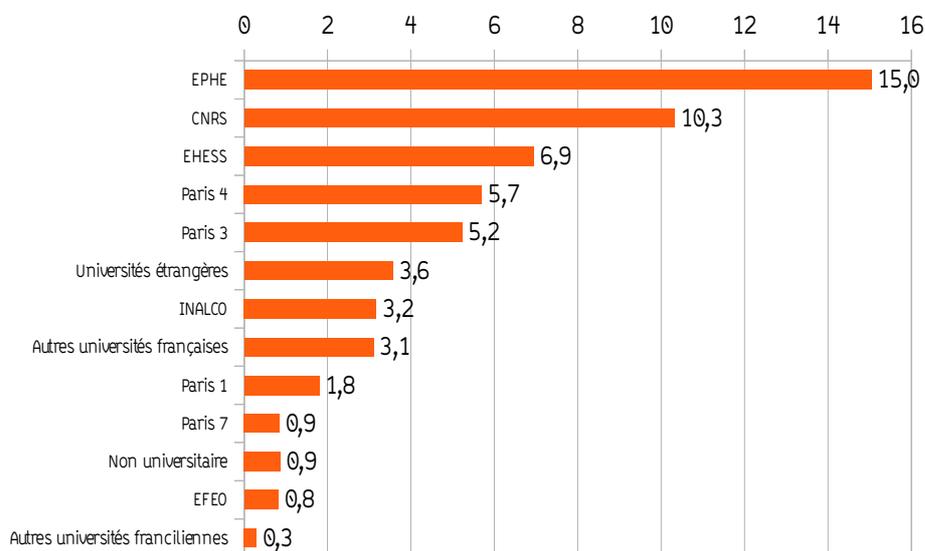
Communications des magasins 2015 par établissement



Avec 48 290 prêts et 51 616 communications, nous sommes en présence d'ordres de grandeur très comparable. Mais la consultation des fonds en magasins étant ouverte à tous les publics de la BULAC, elle constitue un marqueur de l'intérêt de tous les lecteurs pour les collections de la bibliothèque qui permet d'affirmer que le lectorat « actif » de la BULAC dépasse le GIP et la communauté universitaire. 17 % des demandes sont le

fait de lecteurs extérieurs au GIP, et 6,5 % des demandes sont effectuées par des lecteurs sans affiliation universitaire.

Moyenne des communications par lecteur et par établissement en 2015



La communication des documents des magasins reflète l'activité de recherche menée sur des collections anciennes ou plus confidentielles, comme le révèle la présence, parmi les demandeurs moyens, de lecteurs d'universités étrangères ou extérieures à l'Île-de-France qui viennent chercher à la BULAC des collections spécifiques. Comme en 2014, l'EPHE arrive en tête avec 15 demandes par inscrit (13,5 en 2014), suivi par le CNRS avec 10,3 demandes par inscrits (7,7 en 2014) et l'EHESS avec 6,9 demandes (8,2 en 2014).

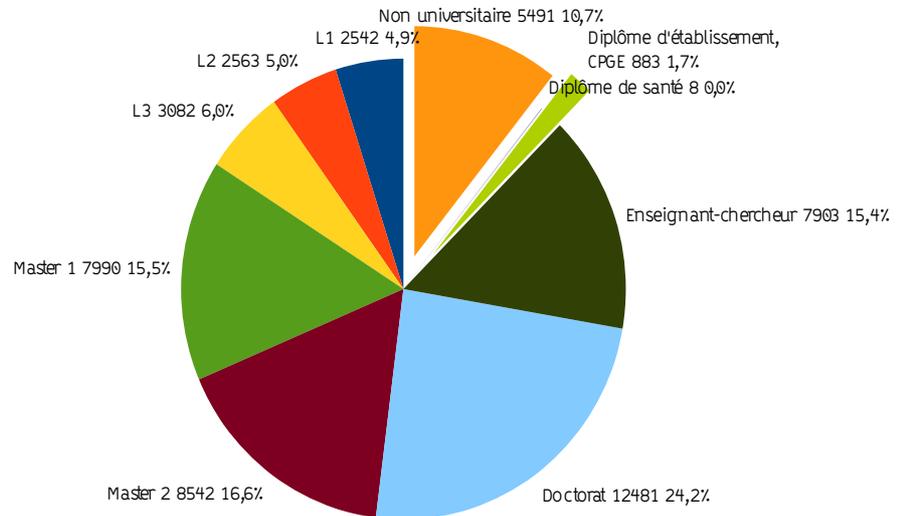
Le nombre des demandes par inscrit de Paris 4 est en baisse (5,7 contre 6,7) mais celui de Paris 3 en hausse (5,2 contre 4,4) ce qui représente cette année une moyenne supérieure à celle des inscrits d'universités étrangères (3,6 en 2015 contre 5,9 en 2014).

La moyenne de demandes des lecteurs de l'Inalco, en hausse de 2,9 à 3,2, représente une hausse globale des demandes de la part de ces inscrits puisqu'ils passent de 35,1 % des demandes effectuées en 2014 à 37,8 % des demandes en 2015. Bien entendu, l'ensemble de ces demandes ne sont pas du fait des seuls chercheurs et la demande étudiante sur les collections en magasins reste forte.

Le nombre de demandes issues de Paris 1 et de Paris 7 paraît négligeable (1,8 et 0,9), mais ces publics représentent 9,9 % et 10,4 % des inscrits et effectuent 9,5 % et 4,8 % des demandes. La part importante d'étudiants hors domaine BULAC parmi les étudiants de ces mêmes établissements explique ces chiffres paradoxaux. Il en va de même pour le public non universitaire, qui avec une moyenne de 0,9 demande effectuée tout de même 6,5 % des demandes.

Le cas de l'ÉFEO est toujours à part. Il semble établi que le recours aux ressources imprimées de la BULAC est marginal pour ce public au regard de celui que nous pouvons supposer de la bibliothèque de l'ÉFEO.

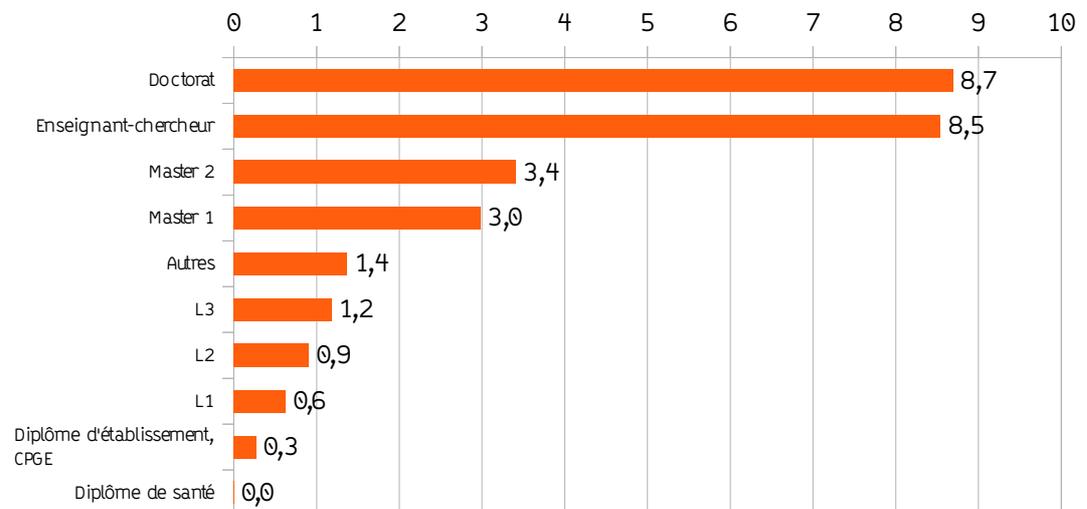
Communications par diplôme ou statut 2015



L'examen de la consultation des fonds en magasins en fonction de la typologie du lectorat fait ressortir des tendances très affirmées :

- les étudiants du master 1 au doctorat sont à l'origine de 56,1 % des demandes (57 % en 2014) ;
- les lecteurs non-universitaires sont très présents dans les statistiques avec 11 % des demandes comme en 2014 ;
- les étudiants en licence ont, comparativement, peu recours aux fonds des magasins (16 % des demandes en 2015, 15 % en 2014), surtout par rapport à 2013 où ils effectuaient 30 % des demandes. Encore une fois, l'effet positif du travail mené sur la composition du libre-accès étude qui leur est destiné, est sensible.

Moyenne des communications par lecteur et par diplôme ou statut en 2015

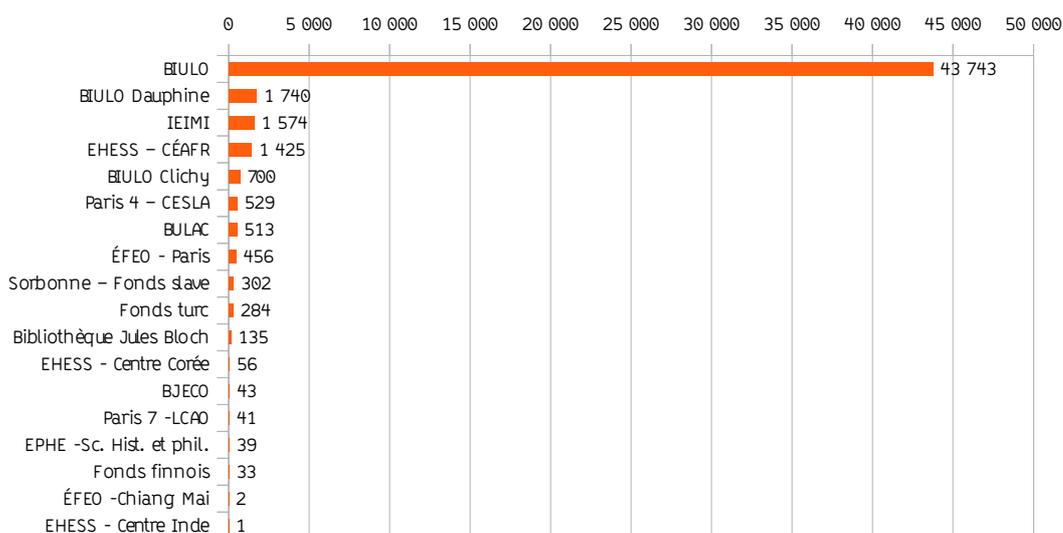


Comme dans le cas des prêts, la hiérarchie des demandeurs place les doctorants en tête du lectorat, suivi des enseignants-chercheurs et des autres diplômes dans l'ordre décroissant. Il apparaît que les lecteurs non-

universitaires ont une pratique des collections en magasin située entre celle des étudiants de licence et celle des étudiants en master. Cependant, les faibles nombres de demandes par étudiant en licence s'expliquent en grande partie par la proportion d'étudiants issus de cursus sans lien avec la documentation proposée par la BULAC.

6.3.1.6. Origine des documents consultés

Fonds d'origine des documents demandés des magasins 2015



On peut noter que les documents issus de la BIULO représentent de 85% (BIULO centrale) à 89% (BIULO tous site) des demandes de documents en magasins effectuées en 2015, comme en 2014. Les autres fonds les plus consultés sont ceux de l'Institut d'études iraniennes (IEI) (3,1 % des demandes), du Centre d'études africaines de l'EHESS (2,8 % des demandes) et du Centre d'Études slaves de Paris 4 (1 % des demandes). Le cumul des autres fonds représente environ 3 % des demandes. Les documents acquis par la BULAC depuis son ouverture représentent très peu de demandes (1 % des demandes), les nouvelles acquisitions étant prioritairement destinées au libre-accès.

6.3.1.7. Gestion du libre-accès

Le Pôle publics a assuré la mise en rayon des nouvelles acquisitions et de nouvelles sélections destinées à intégrer les collections en libre-accès. 8 317 documents ont rejoint les salles de lecture en 2015 contre 12 696 en 2014. Le libre-accès s'est accru de 7 % pour atteindre le volume de 133 565 documents au 31 décembre 2015 (125 248 documents au 31 décembre 2014). Le nombre de documents a augmenté de 25 % en mezzanine, de 12 % en rez-de-jardin et de 9 % en rez-de-chaussée.

Localisation	Empruntable	Consultable uniquement	Total
Mezzanine	1 852	239	2 091
Rez-de-chaussée	28 758	11 206	39 964

Rez-de-jardin	57 914	32 511	90 425
Réserve	8	1 077	1 085
Total	88 532	45 033	133 565

Sur l'ensemble des collections en salle, 34 % des documents proposés aux lecteurs sont exclus du prêt (37 % en 2014) : cette tendance constitue un progrès notable. La plupart de ces documents sont à l'étage rez-de-jardin et appartiennent à des collections de niveau recherche qui s'adressent à un public qui dispose d'une consultation aisée sur place. Cependant, 28 % des collections de niveau étude du rez-de-chaussée ne peuvent sortir de la bibliothèque alors qu'elle s'adressent à un public qui ne peut prétendre aux mêmes avantages. Cette part de documents exclus du prêt n'a pas évolué entre 2014 et 2015.

Nombre de documents en libre-accès par espace et domaine géo-linguistique en 2015

Localisation	Généralités	EBCO	MOMAC	Afrique	Asie	Océanie	Amérique	Total
Mezzanine	36	830	330	167	712	8	8	2 091
Rez-de-chaussée	4 551	9 305	7 649	2 485	15 142	326	506	39 964
Rez-de-jardin	1 074	22 329	28 749	9 970	27 178	692	432	90 424
Réserve	128	296	430	16	215	0	0	1 085
Total	5 789	32 760	37 158	12 638	43 247	1 026	946	133 564

La répartition des documents par domaine n'a pas évolué par rapport à 2014. Les domaines Asie et Moyen Orient, Maghreb, Asie centrale sont les plus gros secteurs avec 32,4 % (32,7 en 2014) et 27,8 % (28,2 en 2014) des collections, suivis de l'Europe balkanique, centrale et orientale avec 24,5 % (23,7 en 2014) des collections, des généralités (4,3 %), de l'Océanie (0,8 %) et des Amériques (0,7 %).

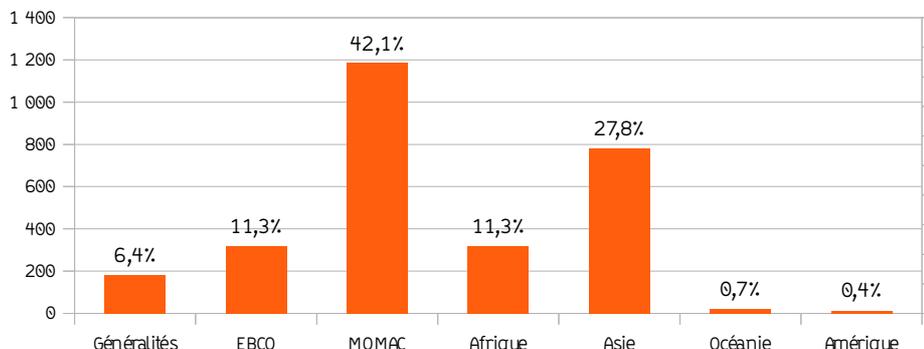
Le Pôle publics a assuré en 2015 une importante opération de redéploiement des collections aux étages rez-de-chaussée et rez-de-jardin. Ce chantier visait à mieux présenter les documents en rayon, faire de la place dans les secteurs les plus saturés, redonner de la lisibilité à des domaines qui souffraient d'une présentation peu cohérente (notamment le domaine MOMAC en rez-de-jardin) et effectuer un dépoussiérage des étagères. Ce sont ainsi près de 130 000 documents qui ont été réorganisés et 6 000 mètres linéaires de rayonnages dépoussiérés. Le résultat permet de poursuivre l'accroissement des collections en libre-accès en limitant les besoins de refoulements ponctuels, de faciliter le rangement des documents et l'accès du public aux collections.

6.3.1.8. Consultation sur place du libre-accès

Un chantier d'évaluation de la consultation du libre-accès a eu lieu du 30 novembre au 19 décembre 2015, données qui peuvent être comparées avec la précédente campagne menée en 2013. Il s'agit toutefois d'une évaluation, sujette à de nombreux aléas (documents rangés par les lecteurs eux-mêmes, documents rangés par le personnel sans pistage préalable, représentativité de la période d'évaluation, etc.). C'est pourquoi, sur la base des 2 821

documents consultés, nous préférons ne fournir nos évaluations qu'en pourcentages plutôt qu'en chiffres bruts.

Consultation sur place du libre-accès : 30/11/2015 – 19/12/ 2015



- 51 % des documents consultés étaient localisés en rez-de-chaussée (57 % en 2013), 48 % en rez-de-jardin (42 % en 2013) et 1 % en mezzanine ;
- 71 % des documents consultés étaient empruntables (65 % en 2013) ;
- Comme en 2013, 75 % des documents consultés étaient en langues occidentales.
- Le domaine Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale domine la consultation sur place et ce de manière encore plus manifeste qu'en 2013, puisque les huit points de plus qu'il y a deux ans ont été perdu par le domaine Asie, l'autre secteur très consulté.

6.3.1.9. Prêts de câbles réseau et d'ordinateurs portables

En l'absence de WiFi, les usagers de la BULAC peuvent avoir accès à une connexion internet filaire haut débit (100Mb/s) qui nécessite l'usage d'un câble ethernet. Afin de permettre au public non averti d'accéder à ce service, il est possible d'emprunter un câble à la banque du rez-de-chaussée de la BULAC. En 2015, la totalité du stock proposé est d'environ cinquante câbles. Sur l'année, ce sont 16 754 opérations de prêt qui ont été comptabilisées, soit une moyenne de soixante prêts par jour. Ce service, de l'ordre du dépannage, est désormais moins chronophage pour les agents compte tenu de la réduction du stock de moitié par rapport à sa mise en service.

Quarante ordinateurs portables sont empruntables pour une utilisation sur place par tous les lecteurs de la BULAC. Configurés à l'identique des postes informatiques de la salle de lecture, ils permettent le travail bureautique et la navigation internet, et fonctionnent sous une distribution Ubuntu du système d'exploitation Linux. Ces ordinateurs ont été empruntés 11 255 fois durant l'année 2015, contre 6 840 fois en 2014, ce qui représente une moyenne de 40 ordinateurs prêtés chaque jour. Le nombre moyen d'ordinateurs effectivement disponibles évolue autour de 35 en raison d'opérations de maintenance sur ces matériels ou d'indisponibilité des accessoires (câbles antivol, câble réseau, chargeur, sac de transport des accessoires). Depuis la mise en service du stock le 1 janvier 2014, quatre unités ont disparu.

6.3.1.10. Consultation de DVD sur place et autoformation en langue

À la possibilité d'emprunter un DVD, s'ajoute le droit pour tous les lecteurs de visionner les DVD sur place. Avec 474 visionnage en 2015 (68 de moins qu'en 2014), soit 1,7 demande par jour, pour quatorze postes de consultation disponibles, ce service est surdimensionné par rapport aux besoins des lecteurs de la BULAC.

Le constat jusqu'alors identique sur le service d'autoformation en langue est à nuancer en 2015 puisqu'il a connu un regain d'intérêt auprès du public avec 1 357 (4,8 utilisateurs par jour en 2015 contre 2,3 en 2014), phénomène qu'on peut lier à la diversification du catalogue.

La requalification des espaces de la mezzanine a donné lieu en 2015 à la mise en place d'un groupe de travail dont les conclusions devraient être mises en œuvre en 2016.

6.3.1.11. Réserve de documents

Le service de réserve de documents permet aux lecteurs de faire mettre de côté un document emprunté ou consulté par un autre lecteur.

Les réservations ont porté en 2015 sur 2 462 exemplaires contre 2 388 en 2014. Elles sont le fait pour 38 % d'étudiants de licence, pour 46 % d'étudiants en master ou doctorat, pour 9 % d'enseignants-chercheurs – sans évolution notable depuis 2014.

6.3.1.12. Réservations de places et d'espaces

Très sollicité depuis son ouverture, le dispositif de réserve d'espaces affiche complet en ce qui concerne les carrels de jour, carrels de nuit et salles de travail de groupe de nuit, pour lesquels le délai d'anticipation souhaitable pour espérer trouver des disponibilités est en général de deux semaines. Toutefois, l'inoccupation après réserve est un problème régulièrement constaté. Cet élément a conduit la BULAC à modifier les règles de réserve des espaces et places du rez-de-jardin avec une mise en œuvre en septembre 2014. L'année 2015 s'étant écoulée sous cette nouvelle configuration, il est désormais permis d'en constater les effets.

Synthèse des modifications appliquées depuis septembre 2014 :

- création de cinq carrels réservés à la demi-journée ;
- carrels de jour réservés à la journée, pour cinq journées, plus nécessairement consécutives ;
- substitution du carrel pour public handicapé par une salle de travail de groupe pour public handicapé ;
- réduction de la durée maximale avant renouvellement des carrels de nuit de six à trois jours ;
- réduction de la durée des plages de réserve des salles de groupes et des places à des créneaux de 2 heures ;
- extension du droit de réserve des places du rez-de-jardin aux étudiants en master 1.

Modifications à appliquer après travaux, non réalisés en 2015 et prévus en 2016 :

- mise sous contrôle d'accès des salles de groupe du rez-de-chaussée, au bénéfice des étudiants de premier cycle des établissements du GIP.

La réserve de place en rez-de-jardin, mesurée en nombre d'heures a quasiment doublé de 2014 à 2015. Sur les 266 000 heures de disponibilité théorique des places réservés, 137 991 heures de réserve ont été

enregistrées. Les étudiants en master 1 du GIP ont effectué 23 % des réservations de place, et bien qu'il s'agisse du seul espace sur lequel ils disposent d'un droit de réservation, ils effectuent moins de réservations que les masters 2 (35,4 % des réservations de place). Les doctorants représentent eux 28,5 % des réservations et les enseignants chercheurs 7 %.

En 2014 le nombre de salles de groupe accessibles aux enseignants avait été réduit de trois à deux au bénéfice de la création d'une salle de groupe à destination des publics à autonomie réduite. Visiblement cette réduction de trois à deux n'a pas été pénalisante puisque, malgré l'augmentation du nombre d'heures réservées, les 3 078 heures sont encore éloignées du plafond de 5 600 heures offertes par ces 2 salles.

La réduction des durées maximales de réservation a pour conséquence mécanique de multiplier le nombre de réservations, qui passe de 2 167 à 6 093 pour les carrels accessibles de 10h à 20h. Cette augmentation de réservations plus courtes nous autorise à penser que le service a profité à davantage d'utilisateurs.

L'accès à la salle de groupe pour le public à autonomie réduite est en baisse significative, en raison de l'évolution des conditions d'accès. La salle n'est plus réservable de façon anticipée et n'est plus renouvelable par les utilisateurs : elle est mise à disposition quand les lecteurs se présentent à l'accueil. Les 744 heures sont ainsi au plus près d'une utilisation effective du service, à la différence des 1 381 heures enregistrées en 2014 qui pouvaient recouvrir une durée indéterminée de réservation sans occupation.

Les places sont réservées pour moitié pour une durée inférieure à une demie journée, et pour l'autre moitié d'entre elles pour une durée comprise entre une demie journée et une journée.

Réservations de places et espaces	Nombre de places/espaces		Nombre d'heures réservées		Nombre de réservations	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Place	95	95	72 697 h	137 991 h	10 055	20 481
Carrel	12	12	56 664 h	33 915 h	1 404	3 855
Carrel demi-journée	5	5	23 694 h	13 353 h	763	2 238
Carrel de nuit	10	10	59 108 h	67 437 h	729	1 511
Salle de groupe	2	2	2 802 h	3 078 h	409	589
Salle de groupe de nuit ¹¹	5	5	27 873 h	30 668 h	287	402
Salle de formation	4	4	1 661 h	1 853 h	361	402
Salle public handicapé	1	1	1 381 h	744 h	202	112

¹¹ En sus des 5 salles de travail de groupe de nuit ouvertes à la réservation, 2 ont été attribuées à l'année à des équipes de recherche.

TOTAL	245 909 h	289 039 h	14 212	29 590
-------	-----------	-----------	--------	--------

6.3.1.13. Renseignement à distance

Le renseignement à distance est assuré par le Pôle publics par messagerie et par téléphone.

- L'adresse contact@bulac.fr, adresse principale de contact de la BULAC, a reçu en 2014 environ 1 100 messages : demandes concernant les inscriptions, les services, le compte de lecteur, demandes de renouvellement de prêt, renseignements bibliographiques, remarques sur les service de la BULAC, etc. Un quart des messages sont redirigées vers d'autres interlocuteurs (propositions de dons, informations éditoriales, candidatures, demandes de renseignement bibliographique spécialisées).
- L'adresse koha-server@bulac.fr reçoit les messages automatiques générés par le SIGB pour signaler les demandes de modifications demandées par les lecteurs sur leur compte ; c'est aussi l'adresse d'expédition à laquelle répondent de nombreux lecteurs pour leurs remarques et réclamations relatives à des retards de prêt.
- L'adresse copies@bulac.fr permet d'instruire les demandes de remboursement portant sur le service de reprographie.
- L'adresse perdu@bulac.fr est utilisée pour la correspondance relative aux objets perdus.

Depuis juillet 2015 deux personnes de l'équipe Accueil répondent aux questions des lecteurs sur Twitter et Facebook, y compris à celles qui nous concernent sans nous être directement adressées

6.3.1.14. Service handicap

En 2015, le service dédié au public en situation de handicap a connu une importante activité :

- équipement d'une salle de groupe avec une machine à lire, une machine couplant les fonctions de vidéo-agrandisseur et de machine à lire, et un clavier à caractères agrandis ;
- équipement de la banque d'accueil avec une boucle magnétique pour l'accueil des publics malentendants ;
- accueil personnalisé et formations individuelles pour une vingtaine d'usagers à autonomie réduite, avec recueil de leur pratiques et besoins ;
- formation par un intervenant spécialisé de 13 agents volontaires constituant l'équipe d'accueil des publics en situation de handicap.

6.3.1.15. Opérations de gestion interne

- **Récolement** : 4 561 anomalies, détectées lors du récolement du libre-accès du rez-de-chaussée conduit à l'automne 2014, ont été traitées en 2015 ; 125 documents ont été déclarés manquants.
- **Mise à jour de la signalétique** : en 2015, l'ensemble des cartels des rayonnages des étages rez-de-chaussée et rez-de-jardin ont été refaits. Un modèle reprenant le code couleur des grands domaines, simplifié et plus lisible a été mis en place.
- **Reprographie** : les équipements de reprographie en accès libre en salle de lecture comprennent 5 photocopieurs, 4 imprimantes, 2 scanners à livres

(impressions et enregistrements sur clé USB) et 2 lecteurs/reproducteurs de microformes.

Ces équipements ont été très sollicités en 2015 : le volume des copies et impressions payantes est en légère baisse par rapport à 2014, mais le niveau d'utilisation de ce service permet de le maintenir au dessus du seuil de rentabilité fixé par le prestataire et à la BULAC d'enregistrer des recettes grâce à ce service, à hauteur de 5 674,63€ €.

- 300 984 copies et 266 479 impressions payantes réalisées ;
 - trois interventions par jour en moyenne pour dépanner les usagers ;
 - un photocopieur et deux imprimantes remplacées ;
 - changement de l'appareil photo d'un des deux scanner en accès libre ;
 - 103 demandes de remboursements transmises dont 71 validées
- **Formation à la gestion de conflit** : Dans une optique d'amélioration de la qualité de l'accueil, la BULAC a ouvert des sessions de formation à la gestion de conflit. Ce programme de formation, prévu pour s'étendre jusqu'en 2016, est ouvert à la totalité des agents de la bibliothèque. Le choix de la communication non-violente comme méthode de prévention et d'approche des conflits est voué à mieux prendre en compte les besoins des usagers de la BULAC en y répondant de façon bienveillante et dépassionnée.

6.3.1.16. Enquête générale de public : 2^e édition

L'enquête de publics de la BULAC s'est déroulée sur 4 semaines, du lundi 2 novembre 2015 au samedi 28 novembre 2015.

Rappel des objectifs de l'enquête :

- Compléter les données extraites du système de contrôle d'accès (SCA) pour connaître plus précisément les usages de nos services
- Recueillir le degré de satisfaction des lecteurs
- Recueillir les attentes et remarques des publics
- Comparer les résultats obtenus à ceux de la précédente enquête
- Proposer des évolutions de service

1 624 personnes ont répondu ; 1 383 réponses complètes ont été comptabilisées, dont 1 185 questionnaires papier et 198 questionnaires électroniques. Le taux de retour des questionnaires a été de 46,5 %.

La réussite de cette enquête dépendait en grande partie de l'implication des agents, 41 personnes ont participé aux opérations de distribution ou de médiation. Afin de mener à bien le dépouillement des questionnaires, deux contractuels étudiants ont été recrutés en novembre-décembre 2015.

6.3.2. Formation des publics

Avec 1412 passages d'usagers en formation, l'année 2015 a consolidé le succès de nos séances auprès du public, tout en poursuivant leur diversification notamment au niveau master et doctorat. L'équipe a dispensé exactement **200 heures** de formation. Le chiffre de 1 412 passages prend en compte la présence effective des étudiants (signature des feuilles d'émargement BULAC ou de la feuille d'appel de l'enseignant pour les L1).

Au cours de l'année, l'activité a été répartie sur 3 agents (janvier-juillet) puis 4 agents (septembre-décembre) pour un équivalent de 2,5 ETP – mais avec des disponibilités

réduites au cours du dernier quadrimestre. Dans ces conditions, la formation intitulée « bibliographie », qui était obligatoire pour les L1 en 2014, n'a pu être reconduite.

Heures de formation dispensées en 2015	
Janv.-mars	25,5
Avril-juillet	33,5
Sept.-déc.	141
Total	200

Séances de formations : à la carte ou à la demande ?	
À la carte	22
À la demande (dans les cursus)	95
Total	117

Provenance du public formé				
	Inalco	GIP BULac	Hors-GIP BULAC	Total
Effectifs	1 229	165	18	1 412
Pourcentages	87,04%	11,69%	1,27%	100%

Les principales nouveautés 2015 ont été :

- Formalisation des séances avec les masters Inalco (Zotero, recherche documentaire et sensibilisation aux risques du plagiat) dans le cadre de leur enseignement de méthodologie ;
- Intégration des formations au séminaire SHS-4A04A : 5 séances, dont 2 nouvelles par rapport à 2014 ;
- Création de séances consacrées à Wikipédia et au plagiat.

6.3.2.1. Formation des licences dans le cadre de l'enseignement de méthodologie

Licences	
Janv.-mars	21
Avril-juillet	44
Sept.-décembre	704
Total	769

Du 12 octobre au 19 novembre 2015, **636 étudiants** de L1 de l'Inalco ont été formés dans le cadre de leur enseignement de Méthodologie du travail universitaire. 27 groupes de TD ont été accueillis dans le cadre de 52 séances d'1h30, soit 78h de formation en effectifs dédoublés. Sur ces 52 séances, 32 ont été assurées par les membres de l'Équipe formation et 20 par des collègues volontaires.

Le support de formation est un support accessible en ligne signalé sur le site internet de la BULAC¹². La séance propose un bref historique de l'établissement, une présentation du catalogue et de la recherche simple, du libre-accès, des services offerts par la BULAC ainsi que des ressources documentaires disponibles dans les autres établissements parisiens.

La bonne tenue de ces formations repose sur une bonne coordination avec les équipes pédagogiques de licence et exige un suivi soutenu pendant deux mois.

6.3.2.1.1. Évaluation des formations licences dans le cadre de la MTU

Du côté des enseignants, 14 s'estiment « Très satisfaits » par cette formation et 5 « Satisfaits ». La présentation a paru claire à tous (100%). 18 réponses considèrent le niveau « correct » et une réponse l'estime « Trop faible ». Le contenu est « Conforme à leurs attentes » pour 16 évaluations, « Au-dessus de leurs attentes » pour 2 évaluations (10,53%) et « En-dessous » pour 1 évaluation.

Le motif d'insatisfaction tient à la place marginale donnée aux ressources électronique et à la suppression de la séance consacrée à la bibliographie.

Du côté des étudiants, ils sont 90% à juger utile la séance. Ceux qui l'estiment inutile précisent parfois qu'ils sont redoublants, ou encore qu'ils ont déjà été formés au lycée à l'utilisation d'une bibliothèque. L'appropriation est évaluée par un quiz final dont les réponses sont renseignées de façon satisfaisante à 60 %.

6.3.2.1.2. Autres formations licences et formations à la carte

131 étudiants de licence ont été reçus pour des visites et des formations à la carte : pré-rentrees des étudiants ASUH de l'Inalco et LCAO de Paris-Diderot, présentation des ressources numériques aux étudiants d'arabe, de tibétain et de roumain de l'Inalco, recherche documentaire, e-books. Quelques étudiants de licence ont par ailleurs suivi des formations Zotero, ouvertes en priorité aux masters.

6.3.2.2. Formation des masters

Masters	
Janv.-mars	34
Avril-juillet	52
Sept.-décembre	263
Total	349

6.3.2.2.1. Formations masters inscrites dans les cursus

Dans le cadre de la refonte des masters Inalco, le parcours proposé aux masters a été repensé : une première séance pour la recherche documentaire, une seconde pour Zotero, soit en moyenne 4h de formation par étudiant lors du premier semestre. Nous comptabilisons ainsi **109 passages en formation** dans ce cadre obligatoire. Toutes les filières de l'Inalco n'ont toutefois pas encore mis en place la méthodologie transversale.

Par ailleurs, la participation au séminaire SHS-4A04A « Nouveaux outils de la recherche en sciences humaines » a correspondu à **83 passages en formation**. La collaboration qui avait commencé en 2014 a été renforcée par 2

¹² <http://www.bulac.fr/services/formations/licence/>

nouvelles séances (Zotero niveau 2 et plagiat), pour un cycle de 9h de formations.

Dans le cadre de l'école d'été de la chaire « Dialogue des cultures » de l'université Paris-1, une séance méthodologique sur les manuscrits et les ressources documentaires du domaine arabe a été organisée. Les étudiants en relations internationales de cette universités et du magistère Communication de l'Inalco ont également bénéficié de séances dédiées à la demande des équipes pédagogiques.

6.3.2.2. Formations masters à la carte

105 masters ont été reçus lors de séances en inscription libre : Zotero, sensibilisation au plagiat, ressources numériques, signets et, enfin, wikipédia. À partir de 2016, la formation sur le plagiat sera inscrite dans le parcours des enseignements obligatoires des masters de l'Inalco.

6.3.2.3. Formation des doctorants

Doctorants	
Janv.-mars	65
Avril-juillet	91
Sept.-décembre	125
Total	281

6.3.2.3.1. Formation des doctorants dans les cursus

Le cycle de formation des doctorants, créé à la demande de l'Inalco et proposé par le catalogue du centre de formations doctorales de la Comue Sorbonne Paris Cité, a totalisé **138 passages**, au cours de 3 cycles de 12 heures proposés tout au long de l'année, avec une variation sensible des effectifs : en février, 33 passages, en mai 59 et en décembre 46.

6.3.2.3.2. Formation des doctorants à la carte

150 passages en formation à la carte sur les thèmes suivants, par ordre décroissant, ont été enregistrées en 2015 : Zotero, panorama des ressources électroniques en SHS, optimiser sa veille, catalogues, wikipédia, plagiat, signets.

6.3.2.4. Autres activités de formation

- Formation des personnels : 42 passages en formation de personnels de la BULAC dans le cadre de séances ouvertes au public.
- Participation au projet IDEX « Renforcer les compétences informationnelles avec le numérique », porté par la Direction des bibliothèques universitaires de Paris-3 avec 9 bibliothèques de la Comue Sorbonne Paris Cité: travail sur différents modules relatifs aux SHS en vue de construire des scénarios de tutoriels. Le projet doit être finalisé d'ici juin 2016, il bénéficie de l'appui d'un ingénieur d'études basé à Paris 3, qui coordonne l'équipe et fait l'interface avec la société prestataire qui réalisera les produits documentaires.

6.3.2.5. Prêt entre bibliothèques (PEB) et fourniture de documents à distance

Le PEB national et international, demandeur et fournisseur, toutes langues confondues est assuré par la BULAC. Ce service est complété par la fourniture de reproductions à la demande des collections entrées dans le domaine public à l'aide d'une station de numérisation interne.

6.3.2.6. PEB fournisseur, PEB demandeur

PEB fournisseur 2015

Type de document		Nombre de demandes	
		Reçues	Satisfaites
Livres	français	219	114
	étrangers	413	342
Périodiques	français	38	15
	étrangers	113	67
Autres documents	français	0	0
	étrangers	5	1
Total	français	257	129
	Étrangers	531	410
TOTAL 2015		788	539
<i>Total 2014</i>		970	621

PEB demandeur 2015

Type de document		Nombre de demandes	
		Expédiées	Satisfaites
Livres	français	51	39
	étrangers	93	70
Périodiques	français	9	4
	étrangers	24	21
Autres documents	français	6	5
	étrangers	12	10

Total	Français	66	48
	Étrangers	129	101
TOTAL 2015		195	149
TOTAL 2014		170	127

6.3.2.7. 1.3.3.3. Numérisation à la demande

Bien que l'activité du service de la numérisation à la demande ait presque doublé en 2015, le service reste faiblement utilisé. Une nouvelle offre tarifaire forfaitaire plus favorable aux usagers a été mise en place courant 2015 :

- de 1 à 25 pages numérisées : gratuité
- au-delà de 25 pages numérisées : 10 € toutes les 250 pages (entre 26 et 250 pages : 10 € ; entre 251 et 501 pages : 20€ ; etc.)

Activité de numérisation à la demande

	2014	2015
Nombre de lecteurs ayant fait des demandes	63	100
Nombre total de demandes	82	100
Nombre de demandes ayant abouti	6	25
Nombre de pages numérisées	150	696
Nombre moyen de pages numérisées	25	35
Coût moyen des devis	18,55 €	18,88 €
Coût moyen des devis des demandes ayant abouti	15,75€	10 €
Coût moyen des devis refusés	20,41€	22,40 €
Total recettes	31,5€	40 €

6.3.2.8. PEB Île-de-France

Le service du PEB Île-de-France fonctionne depuis le 15 septembre 2015 de façon expérimentale, sous le pilotage du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes), à l'échelle d'une vingtaine de bibliothèques universitaires. Il est réservé exclusivement aux doctorants et aux enseignants-chercheurs.

En tant que fournisseur, la BULAC a réalisé sept envois à quatre bibliothèques différentes (Cujas, BIS, IEP et EPHE). En tant que demandeur, la BULAC a envoyé onze demandes pour sept doctorants ou enseignants-chercheurs entre le 15 septembre et le 23 novembre. Ces demandes ont été envoyées à cinq bibliothèques différentes (Cujas, BIS, IEP, BDIC et ÉFEO).

6.3.2.9. Facturation et recettes

25 factures ont été émises en 2015 au titre du service de PEB, pour un total de 451,50 €.

7. MISSION COOPÉRATION ET RECHERCHE

7.1. ORGANISATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

7.1.1. Direction scientifique et mission coordination avec l'enseignement et la recherche (MCER)

La politique de coopération avec les établissements d'enseignement et de recherche est pilotée et mise en œuvre par le directeur scientifique et la responsable de la MCER qui coordonnent les initiatives à l'échelle de l'établissement. La visibilité de la mission lui permet également d'être une « **plate-forme** » **d'échange et de collaboration entre les publics d'enseignants et de chercheurs, d'une part, et les bibliothécaires, d'autre part.**

Les objectifs de cette politique sont les suivants :

- favoriser les interactions entre bibliothécaires et enseignants-chercheurs ;
- coordonner la médiation documentaire à destination des chercheurs ;
- participer à la valorisation des collections de la bibliothèque ;
- associer les chercheurs à la vie de l'établissement ;
- inscrire la BULAC dans les réseaux de la recherche ;
- favoriser l'exploitation des ressources documentaires de l'établissement par des projets de recherche.

7.1.2. Organisation

La direction scientifique est assurée par un conservateur, membre de l'équipe de direction. Jusqu'en septembre 2015, cette fonction a été assurée par son titulaire conjointement à l'intérim du poste de responsable du pôle informatique.

La MCER repose sur un demi-ETP de conservateur, qui s'appuie sur un groupe de réflexion constitué de chargés de collections, issus des différentes équipes d'acquéreurs, et du responsable du pôle collections. Lorsque le sujet évoqué y invite, des représentants des autres pôles assistent à ces réunions.

Les sujets traités sont pris en charge, autant que nécessaire, en étroite collaboration avec les responsables et les agents des différents pôles et missions. L'élaboration et la mise en œuvre de la programmation d'action culturelle ont été en 2015 un vecteur important du développement des collaborations scientifiques avec des équipes de recherche.

7.2. OBJECTIFS 2015

L'année 2015 a coïncidé avec l'arrivée d'un nouveau directeur scientifique dont les missions ont été remaniées. Par ailleurs, 2015 aura été la dernière année d'existence de la mission, puisqu'à compter de janvier 2016, les relations avec l'enseignement et la recherche seront prises en charge par une équipe renforcée, au sein du pôle médiation. Dans cette période de transition, les objectifs de la MCER en 2015 se sont concentrés sur les points suivants :

- acquérir **une connaissance plus fine des publics enseignants et chercheurs**, en particulier de leurs besoins ;
- **renforcer et pérenniser les stratégies de médiation documentaire** mises en place en direction de ces publics ;
- **renforcer la politique de partenariat avec le monde de l'enseignement et de la recherche.**

7.3. ACTIVITÉ 2015

7.3.1. Connaissance des publics

7.3.1.1. Enquête auprès des enseignants et chercheurs

Entre mai et octobre 2015, une enquête en ligne sur les pratiques et les besoins documentaires des chercheurs et enseignants-chercheurs a été menée à destination des équipes de recherche travaillant sur les « aires culturelles ».

L'enquête était organisée autour de 6 briques :

- pratiques documentaires ;
- veille et gestion de l'information ;
- production et diffusion des travaux académiques ;
- pratique des réseaux sociaux ;
- relations avec la BULAC ;

Elle a recueilli 323 réponses complètes exploitables et fait l'objet d'une première analyse, diffusée au Conseil scientifique le 25 novembre 2015 et publiée sur le carnet de recherche, poursuivie et approfondie au cours du premier trimestre 2016¹³.

7.3.1.2. Outils internes

Pour toucher le plus large public possible, la MCER a dressé une cartographie des unités d'enseignement et de recherche du GIP spécialisées sur les aires culturelles et établi des liens avec les GIS « Asie », « Études africaines » et « Moyen-Orient et Monde musulman ».

Ce travail permet l'administration d'un double annuaire interne relatif aux équipes et réseaux de chercheurs travaillant sur les aires culturelles ainsi qu'aux écoles doctorales et aux enseignements de master des établissements du GIP.

7.3.1.3. Adaptation du règlement public aux besoins des enseignants-chercheurs

Le règlement public a été modifié par un vote de l'Assemblée générale le 30 mars pour faciliter l'accès aux services de la bibliothèque pour deux populations de chercheurs qui étaient encore mal prises en compte :

- les doctorants inscrits dans un établissement non membre du GIP mais travaillant sur un sujet directement en lien avec les ressources documentaires de la BULAC : ils ont désormais accès, sur attestation de leur directeur de recherche, au service de réservation de place ;
- les chercheurs associés des laboratoires affiliés aux établissements du GIP : sur demande du directeur de laboratoire, les chercheurs associés ont désormais accès aux mêmes services que les membres de l'unité de recherche.

7.3.2. Médiation documentaire

7.3.2.1. Bibliographies

La MCER a entamé la constitution d'une base de données des bibliographies des unités d'enseignement sur les aires culturelles (périmètre GIP). Elle est alimentée ponctuellement par les enseignants et partagée aux

13 S. Lau-Suchet, « Enquête auprès des chercheurs : un premier retour », *Le Carreau de la BULAC* (en ligne) : <http://BULAC.hypotheses.org/3347>

bibliothécaires concernés. Elle servira de base au projet de bibliographies en ligne qui rejoindra le nouveau portail documentaire en 2016.

7.3.2.2. Le Carreau de la BULAC

Le carnet de recherche de la BULAC continue d'être le pivot de la médiation documentaire entre la BULAC et les enseignants-chercheurs. La consultation a connu une légère hausse en 2015, avec un total de 43 017 visites (contre 37 371 en 2014) et de 15 200 visiteurs différents (contre 13 583 en 2014).

38 billets ont été publiés au cours de l'année et huit contributeurs ont été mobilisés. Au-delà de la valorisation des entrées et des ressources numériques, le signalement des ressources spécialisées en accès libre est devenu l'un des axes forts de cet outil – les publications réalisées en octobre 2015 dans le cadre de la semaine de l'accès ouvert (OpenAccess Week) entraînant des pics notables de fréquentation jusqu'à la fin du mois suivant. Certaines manifestations de l'action culturelle ont été prolongées par des publications sur le carnet.

7.3.2.3. La convention avec le CLÉO

L'année 2015 a vu la mise en œuvre de la convention signée fin 2014 avec le Centre pour l'édition électronique ouverte (CLÉO).

- La BULAC met désormais à disposition de ses publics un accès privilégié (accès au texte intégral, en téléchargement, sans DRM) à une sélection d'*ebooks*, labellisée « bouquet BULAC », ainsi qu'à l'offre de revues *Freemium* de la plate-forme openedition.org ;
- depuis septembre 2015, la BULAC accueille chaque mois une séance de formation à la plate-forme hypotheses.org proposée par le CLÉO, ;
- 5 agents ont reçu une première formation de formateurs.

L'exécution de la convention se poursuivra en 2016 avec la mise en place de formations à la plate-forme hypotheses.org prises en charge par les équipes de la BULAC ainsi qu'avec la création de carnets radars sur une sélection d'aires culturelles.

7.3.3. Partenariat avec le monde de l'enseignement et de la recherche

7.3.3.1. Coopération avec l'INALCO

La collaboration étroite avec l'école doctorale de l'INALCO est désormais acquise. Le séminaire de formations mis en place en concertation avec l'équipe formations des publics est inscrit de manière obligatoire à l'agenda de l'école doctorale.

Parallèlement, la vice-présidence à la recherche de l'INALCO a sollicité la BULAC pour l'aider à définir et mettre en œuvre sa politique institutionnelle en matière d'accès ouvert, qui se donne pour objectif l'ouverture d'un portail HAL en 2016. Une équipe projet commune a vu le jour fin 2015 et la BULAC s'est d'ores et déjà engagée sur deux points :

- la formation et l'accompagnement des enseignants-chercheurs de l'INALCO au dépôt dans HAL ;
- la fourniture d'une expertise sur les référentiels et la gestion des autorités.

7.3.3.2. Le projet DELI

En 2014, la BULAC avait été associée à la conception et au dépôt du projet DELI (Dictionnaire encyclopédique des littératures indiennes)¹⁴ auprès de l'ANR et de la COMUE SPC.

Ce projet a reçu en juin 2015 la confirmation d'un financement sur trois ans dans le cadre de la COMUE SPC. Membre à part entière du projet, la BULAC s'est engagée à :

- mettre disposition du projet des espaces de travail pour l'accueil de ses réunions et séminaires ;
- intégrer les suggestions de ses membres aux achats sur la zone Asie du Sud ;
- mettre à sa disposition l'expertise des chargés de collections sur l'Asie du Sud, afin de l'accompagner dans l'identification des corpus numérisés/à numériser et la prise de contact avec les bibliothèques, centres d'archives et éditeurs de la zone ;
- mettre à disposition sa station de numérisation pour la réalisation de numérisations partielles d'ouvrages à des fins d'illustration, dans les limites du respect de la propriété intellectuelle ;
- participer à titre de consultant à la définition et au suivi de la plate-forme d'édition numérique développée par le projet, notamment pour la valorisation et le traitement des corpus bibliographiques .

7.3.3.3. Coopération avec l'Institut d'études avancées de Paris

À la demande de l'Institut d'études avancées de Paris, un système de navette a été mis en place pour livrer dans les locaux de l'Institut les ouvrages empruntables demandés par ses membres. Les procédures d'inscription ont été aménagées, les résidents de l'Institut bénéficiant des mêmes droits que les chercheurs étrangers invités pour un séjour de longue durée par un établissement du GIP. Une présentation personnalisée des collections spécialisées est proposée aux membres de l'IEA qui en font la demande. Les dons de publications et les participations des résidents aux programmations culturelles de l'établissement sont, en retour, encouragés.

7.3.3.4. Coopération avec la Bibliothèque nationale d'Arménie

En prolongement du programme de numérisation du quotidien en langue arménienne *Haratch* mené par l'Association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne (ARAM), la BULAC a été sollicitée par la Bibliothèque nationale d'Arménie pour établir un programme de coopération portant, notamment, sur un travail de numérisation croisée des collections de presse conservée par les deux établissements. Ce partenariat a été soumis au conseil scientifique et à l'assemblée générale qui l'ont approuvé.

14 Cf. Carnet de recherche du projet : deli.hypotheses.org

8. MISSION COMMUNICATION EXTERNE (MCE)

8.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MCE

8.1.1. Missions

La MCE a pour principales missions :

- l'élaboration de la politique de communication de l'institution, avec pour objectif d'accroître la visibilité et la notoriété de la BULAC vers les professionnels des bibliothèques universitaires, de l'enseignement supérieur, les médias et le grand public ;
- la valorisation et la promotion, en direction notamment du réseau BULAC et des médias, des activités de la bibliothèque, de ses collections, de ses métiers, de ses manifestations et des événements qu'elle organise ;
- l'élaboration ou la valorisation des partenariats (institutionnels ou médias) permettant d'accroître la visibilité et la notoriété de la BULAC ;
- la mise en forme rédactionnelle des supports de communication (communiqués, dossiers de presse, affiches, *flyers*, plaquettes, programmes...) et interface avec les graphistes et l'imprimeur pour leur réalisation ;
- la production, la gestion et la mise à jour des contenus rédactionnels du site web bulac.fr, comprenant également la mise en forme des contenus produits par les rédacteurs des pôles collections, publics, de la mission action culturelle (MAC), de la mission coordination, enseignement et recherche (MCER) ;
- la coordination et animation de la présence de la bibliothèque sur les réseaux sociaux (comptes Facebook et Twitter de la BULAC) ;
- la coordination rédactionnelle et l'*editing* des publications institutionnelles de la bibliothèque : plaquette institutionnelle imprimée et *Lettre électronique* mensuelle ;
- la responsabilité de l'identité visuelle et de la charte graphique de l'institution, ainsi que le suivi des reportages photographiques portant sur la BULAC et la gestion de la banque d'images.

8.1.2. Organisation

La responsable de la mission travaille en étroite collaboration avec les responsables de pôles et de missions, les chargés de domaines linguistiques ainsi que l'administrateur du site web (également administrateur de la signalétique dynamique dans les espaces du Pôle des langues et civilisations).

Les dépenses sur l'UB5 (communication et action culturelle) se sont élevées à **103 932,11 €** (2014 : 30 864 € ; 2013 : 60 486 €). La plus grosse part de ces dépenses consiste en prestations externalisées de conception graphique et de fabrication (impression, façonnage, etc.), notamment pour la réalisation de l'exposition *Typographiae Arabicae* en 2015.

8.2. OBJECTIFS 2015

En 2015 les objectifs de la MCE se sont déclinés comme suit :

- Finalisation du réaménagement de l'arborescence du site web ;
- Mise en ligne de la BULAC virtuelle ;
- Refonte des supports d'information ;
- Accompagnement des autres pôles et missions en vue de la valorisation et la promotion des collections et des activités de la bibliothèque ;
- Rédaction d'une charte et d'une stratégie de présence sur les réseaux sociaux ;
- suivi des partenariats pour promouvoir le programme d'action culturelle ;
- élaboration de la plaquette institutionnelle BULAC (reportée en 2016).

8.3. ACTIVITÉ 2015

En 2015, la MCE a accueilli une stagiaire du 27 mai au 10 juillet et du 7 au 18 septembre 2015 qui a commencé à instruire le dossier d'indexation de la banque d'images de la BULAC ainsi que le projet de présence de la BULAC sur le réseau social Flickr. Ce chantier s'ouvrira en 2016.

Cette année a également été consacrée à l'ouverture du chantier de refonte de l'ensemble des supports d'information destinés à être mis à la disposition des publics en salle de lecture et sur le site web.

Une exposition d'envergure, *Typographiae Arabicae*, co-organisée par la BULAC et l'EHESS a également fait l'objet d'un travail de suivi conséquent entre avril et mi-juillet.

8.3.1. Objectifs 2015, définis en cours d'année, liés à la nouvelle organisation

8.3.1.1. Création du comité de programmation des actions de communication (CPAC)

Dans la perspective de la mise en place de la nouvelle organisation en janvier 2016, un comité de programmation des actions de communication a été créé. Le CPAC est piloté par la direction et géré par la responsable de la MCE (établissement des ordres du jour, des comptes rendus de réunions...). Il se réunit tous les 3 mois afin de coordonner les actions de communication liées notamment aux activités du pôle médiation et du pôle développement documentaire. Ces réunions permettent notamment de :

- réaliser des points d'étape concernant les actions de communication à mener autour des événements d'action culturelle, des réseaux sociaux, du programme de formations, de la valorisation des collections sur le site web, des partenariats...
- initier les chantiers de communication nécessaires en lien avec l'activité de ces deux pôles.

Deux réunions du CPAC (fin août et décembre 2015) ont permis de déterminer les actions et les chantiers à ouvrir, liés à la mise en place effective de la nouvelle organisation en janvier 2016 :

- rédaction d'une charte de la communication ;
- pilotage du groupe de réflexion pour l'élaboration d'un nouveau portail documentaire.

8.3.1.2. Chantier n° 1 : rédaction d'une charte de la communication

La responsable de la communication est chargée d'élaborer un document-cadre sur les bonnes pratiques destiné aux agents amenés à communiquer *via* les différents canaux (site web, blog de recherche, réseaux sociaux, supports électroniques et imprimés). Ce document comprendra une charte typographique et les grands principes de la charte graphique de la BULAC. Il enrichira également la charte des réseaux sociaux (en cours de rédaction par l'animatrice de communautés).

Le premier jet de la charte a été rédigé lors du dernier trimestre 2015.

8.3.1.3. Chantier n° 2 : pilotage du groupe de réflexion pour l'élaboration d'un nouveau portail documentaire

Un groupe de réflexion pour la mise en place d'un nouveau portail documentaire est piloté par la MCE. Ses premières réunions, programmées en janvier 2016, ont pour objectif d'élaborer une proposition d'organisation et de migration de contenus du site web institutionnel vers le nouveau

portail. Celui-ci est destiné à valoriser l'ensemble des services et des collections mis à la disposition des publics.

8.3.2. Les autres activités de 2015

8.3.2.1. Le réaménagement de l'arborescence du site web

Ce travail n'a pas été totalement finalisé en 2015. Le réaménagement de la page d'accueil se fera au moment de la mise en ligne de la nouvelle version du CMS TYPO3, car de nouvelles fonctionnalités permettront de mieux organiser les contenus dans la page. L'activité de formation et les établissements fondateurs de la BULAC seront alors valorisés davantage en une du site web.

8.3.2.2. La BULAC virtuelle

La « BULAC virtuelle » était la thématique retenue pour la carte de vœux imprimée 2015 et sa version animée mise en ligne le 1^{er} janvier 2015, ce qui a permis d'optimiser son lancement. Le début de l'année 2015 a donc marqué la fin de ce chantier ouvert à l'automne 2013.

Rappel : la « BULAC virtuelle » propose aux internautes d'effectuer à distance une visite des différents espaces de la bibliothèque. Celle-ci leur permet de découvrir la géographie des lieux pour se familiariser avec ses différents espaces et services avant de la découvrir *in situ*.

8.3.2.3. La refonte des supports d'information

L'année 2015 aura été consacrée à ce chantier au long cours puisque les nouveaux supports d'information ne seront finalement imprimés que dans le courant du premier trimestre 2016. La montée de version KOHA a produit quelques nouveautés dans les procédures de communication des ouvrages qu'il fallait inclure dans les nouveaux supports. L'axe principal de la refonte consiste dans l'élaboration de guides du lecteur par **profil de lecteurs** :

- Les services ouverts à tous
- Licences
- Master et doctorants
- Enseignants et chercheurs

Trois supports spécifiques perdurent :

- Où trouver son document
- Les collections en ligne
- Brochure-programme de l'action culturelle

8.3.2.4. L'assistance à la valorisation de l'action culturelle, des services et des collections

La MCE a assuré :

- Le transfert de compétences en matière de communication à la nouvelle équipe en charge de l'organisation de l'action culturelle, lors du dernier trimestre 2015.
- La relecture et le suivi de conception et de fabrication de la brochure-programme de saison (septembre 2015 à janvier 2016).
- Le transfert de compétences concernant la communication spécifique sur les réseaux sociaux de la BULAC vers la nouvelle animatrice de communautés (y compris co-animation de ces réseaux et relecture de la charte d'utilisation des réseaux sociaux en cours de rédaction).

- La promotion des conférences et rencontres inscrites au programme de l'action culturelle.
- La promotion de l'exposition *Typographiae Arabicae* : les visites guidées pour le public ont rencontré un réel succès. Cet événement a été l'occasion de communiquer activement sur les réseaux sociaux, de façon concertée avec les différents partenaires de l'exposition. Les retombées dans la presse (articles ou annonces de l'exposition [dans les médias](#)) sont consultables sur le site de la BULAC.
La conférence « Haratch, la voix arménienne de France » (en octobre) a été l'occasion d'un partenariat avec l'INALCO qui organisait quelques semaines en amont de cette conférence plusieurs événements dans l'auditorium autour de la culture arménienne.
- Le travail rédactionnel avec les chargés de fonds a permis d'enrichir la rubrique « Collections » du site Web. La présentation détaillée des fonds grec et ex-Yougoslavie a été mise en ligne, avec un billet en une du site Web, sur les réseaux sociaux et sur le carnet de recherche.
- Une lettre imprimée est mise régulièrement à la disposition des lecteurs aux différentes banques de la bibliothèque. Elle compile les informations contenues dans la *newsletter* électronique.

8.3.2.5. Les partenariats « événements culturels hors les murs »

La BULAC a renouvelé son partenariat avec le [festival VO-VF de la traduction littéraire de Gif-sur-Yvette](#). Celui-ci a permis de valoriser le [fonds indonésien](#). Le responsable du pôle collections ainsi que la chargée du domaine indonésien ont participé à cette table ronde BULAC, hors les murs.

Le partenariat avec l'Institut du Monde arabe dans le cadre du prêt de manuscrits par la BULAC pour l'exposition *Paroles de bêtes (à l'usage des princes)* ; *Les Fables de Kalila et Dimna* a été l'occasion pour la MCE de créer une nouvelle rubrique sur le site Web de la BULAC pour communiquer sur le thème de l'[exposition des collections hors les murs](#).

9. MISSION ACTION CULTURELLE

9.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MAC

9.1.1. Missions

L'action culturelle est une mission documentaire de la BULAC, inscrite au projet d'établissement dès 2011. Ses principaux objectifs sont :

- de faire connaître la BULAC et ses collections ;
- de valoriser ses fonds patrimoniaux et documentaires ;
- de multiplier les occasions de rencontres entre la bibliothèque et ses publics ;
- de produire des contenus scientifiques et culturels.

À plus long terme, l'ambition de l'action culturelle est de compléter et d'enrichir les enseignements dispensés aux étudiants relevant des établissements membres du GIP, ainsi que la culture personnelle ou professionnelle de ses différents publics.

Par ailleurs, la captation sonore, et bientôt audio-visuelle, des manifestations organisées par l'action culturelle permet leur écoute en ligne et l'enrichissement des collections numériques de la BULAC.

9.1.2. Organisation

De janvier à juillet 2015, l'activité de la mission a reposé sur deux agents, dont un à temps partiel sur l'action culturelle. En anticipation de la réorganisation de janvier 2016 de la BULAC, à compter de septembre 2015, la mission action culturelle a été intégrée au pôle publics, futur pôle médiation. Dès lors l'action culturelle a été prise en charge par quatre personnes, toutes à temps partiel sur ce dossier : le responsable du pôle publics et son adjointe, la responsable de la mission coordination enseignement recherche dans le cadre de l'exposition sur les Naxi et un agent en charge du graphisme et de la régie de l'auditorium.

9.1.3. Budget

Les dépenses courantes de la Mission se répartissent comme suit :

- Rémunération des intervenants
- Frais de mission (transport des personnes extérieures)
- Frais de réception
- Coût des expositions (conception et réalisation de la scénographie)
- Cession ou paiement de droits de reproduction (photographie) ou de diffusion (documentaire, films)
- Achat de matériel d'exposition

Répartition des dépenses

Nature des dépenses	Montant TTC 2015	
Dépenses de fonctionnement	Rémunération des intervenants 2014	2 179,87 €
	Rémunération des intervenants 2015	2 006,62 €
	Frais de mission	600,00 €
	Frais de réception	3 009,49 €
	Conception et réalisation scénographie : Expo Typographiae	57 160,76 €
	Expo Typographiae : Remboursement frais d'images	226,94 €

	Expo Naxi : mise en forme et impressions de photos	1 788,36 €
	Total fonctionnement 2015	66 631,37 €
Dépenses d'investissement	4 vitrines d'exposition	20 174,87 €
	Dispositifs d'accrochage d'exposition (cimaise, etc.)	1 839,20 €
	Total investissement 2015	22 014,07 €
Total 2015		88 645,44 €

9.2. OBJECTIFS 2015

L'année 2015 devait principalement être consacrée à la poursuite de la mise en œuvre des différents axes de travail définis en 2014 :

- programmation de manifestations dans le cadre de trois cycles de conférences et de rencontres pluriannuels ;
- travail collectif avec les missions et les agents des différents pôles ;
- mise à jour des procédures et des outils de la Mission ;
- valorisation des ressources produites depuis 2008.

9.3. ACTIVITÉ 2015

Les événements programmés par la MAC nécessitent en amont et à l'issue de leur réalisation les opérations suivantes :

- Prospection, et conception de la programmation (veille éditoriale sur l'actualité artistique, culturelle et géopolitique, recherche d'intervenants, conception des événements, etc.) ;
- Pilotage budgétaire et mise en œuvre des manifestations culturelles ;
- Rédaction des supports de communication sur papier (affiches, tracts) et en ligne (site web et réseaux sociaux), avec le soutien de la MCE ;
- Préparation logistique des manifestations ;
- Accueil du public et des intervenants ;
- Animation des rencontres ;
- Exploitation de la régie audiovisuelle de l'auditorium et des équipements d'exposition ;
- Captation sonore des manifestations et mise en ligne sur le site web de la BULAC.

La réflexion menée en 2014 sur l'évolution de la politique d'action culturelle a abouti à une évolution de la programmation, mais aussi à une réflexion sur l'organisation de l'activité afin d'inscrire cette action dans une action plus collective, mieux inscrite dans le fonctionnement courant, et de permettre une meilleure coopération scientifique avec les établissements partenaires.

9.3.1. Évolution de l'organisation

Au fur et à mesure du déroulement de la saison, il est apparu pertinent de faire évoluer les modalités de conception et de réalisation des manifestations vers une

prise en charge collective par une équipe, appuyée par des correspondants dans les différents pôles impliqués. Différents scénarios d'organisation en fonction du niveau d'activité souhaité ont été proposés à la direction, afin de favoriser l'adéquation entre les objectifs et les moyens disponibles. Cette réflexion s'est naturellement inscrite dans le processus plus général d'évolution de l'organisation de la BULAC et se poursuit aujourd'hui.

Compte tenu du calendrier universitaire et de la fréquentation du Pôle des langues et civilisations, il a été proposé de faire évoluer le rythme de production des manifestations d'un programme annuel vers une formule plus souple. Universités et institutions culturelles fonctionnent habituellement selon un programme semestriel, quadrimestriel ou trimestriel. La formule quadrimestrelle (octobre – janvier et février – mai) a été retenue pour l'année 2015-2016.

9.3.2. Évolution de la production de ressources documentaires

La réflexion en faveur d'une meilleure diffusion des captations sonores des conférences et rencontres s'est poursuivie. La présentation des enregistrements a été revue avec le webmestre du site de la BULAC afin d'accroître la visibilité et la facilité d'utilisation du lecteur. La MAC a spécifiquement communiqué sur la publication des enregistrements les plus demandés et rédige des billets récapitulant les ressources disponibles sur le Carreau de la BULAC.

En attendant de pouvoir mesurer le taux de consultation des enregistrements en ligne, les bons taux de partage des annonces de publication sur Facebook et Twitter, des messages ou appels relatifs à la mise en ligne reçus par la MAC sont des signes encourageants de l'intérêt du public.

La diffusion sur des plates-formes culturelles proposant une offre de conférences en ligne (France Culture Plus, Radio Campus, etc.), le signalement des enregistrements des conférences et rencontres produits depuis 2008 dans l'offre de ressources électroniques et dans le catalogue de la BULAC, leur promotion dans le cadre des formations sont différentes pistes à instruire en 2016.

L'installation d'un dispositif de captation vidéo des manifestations dans l'auditorium a permis d'engager une réflexion sur la forme à adopter pour les captations. La MAC a procédé à des enregistrements vidéo afin de disposer de fichiers pour tester la faisabilité d'une diffusion par la BULAC ou une plate-forme tierce. L'instruction d'un dispositif de test par le pôle informatique est en cours.

9.3.3. Action culturelle : bilan 2015

L'activité de la MAC pendant l'année 2015 s'est inscrite dans la continuité des évolutions initiées au 1^{er} semestre 2014, selon les trois fils rouges suivants :

- À la table du traducteur
- D'autres regards sur le monde
- Prendre la parole

afin de mettre en valeur la BULAC comme une bibliothèque de langues, au carrefour des cultures, ouverte sur les évolutions du monde contemporain

9.3.3.1. Les manifestations orales

Les manifestations orales réalisées entre janvier et juin 2015 (fin de la saison 2014-2015) ont attiré une moyenne de 57 personnes par événement. Les conférences consacrées aux collections patrimoniales ont connu une fréquentation notable (68 personnes par manifestation en moyenne).

Les manifestations ont progressivement retrouvé un public varié, dont une part non négligeable découvre la BULAC. Des enseignants-chercheurs et

étudiants à l'amateur curieux, la diversité des publics fréquentant ces manifestations est à souligner. Sauf cas particuliers, le public étudiant vient dans une proportion moindre qu'espérée ; les moyens de susciter son intérêt régulier seraient à étudier de façon plus approfondie.

Le public a souvent manifesté sa satisfaction sur la qualité des rendez-vous proposés, soulignant l'originalité des sujets traités et la qualité des intervenants, notamment lors des manifestations consacrées aux collections patrimoniales. Si les manifestations consacrées à la traduction ont connu un succès divers selon les propositions, elles ont été particulièrement relayées sur les réseaux sociaux. Les rendez-vous construits à partir de l'actualité littéraire n'ont pas encore trouvé leur public.

9.3.3.1.1. Cycle « À la table du traducteur »

- *Un traducteur et son auteur : un roman bulgare*, 26 mars 2015. Rencontre avec Marie Urinat-Nikolov, traductrice, et Georgi Gospodinov, auteur du roman *Physique de la mélancolie* (collection Sémaphores, Éditions Intervalles, 2014), animée par Irina Dmytrychyn (INALCO).
- *Jakarta-Paris. Focus sur la traduction de la littérature indonésienne en France*, 3 octobre 2015, hors les murs au festival VO-VF *Le monde en livres, la parole aux traducteurs*. Table ronde avec les traducteurs Étienne Naveau, Éliane Tourniaire et Michel Adine, ainsi que Bernadeta Sardjono, chargée de collections pour le domaine indonésien et malais de la BULAC, animée par Alexandre Asanovic et Clotilde Monteiro (BULAC).

9.3.3.1.2. Cycle « Prendre la parole »

- *La culture inuit contemporaine paroles écrites, dessinées, chantées*, 15 janvier 2015. Conférence avec Michèle Therrien (INALCO), Aurélie Maire (INALCO, université de Laval Québec-Canada), Hatouma Sako (Paris Diderot, université de Montréal Québec-Canada, INALCO).
- *La carte du temps, trois visions du Moyen-Orient*, 6 mai 2015. Table-ronde avec Naomi Wallace, auteur, Dominique Hollier, traductrice, et Roland Timsit, metteur en scène, animée par Robert Abirached, professeur émérite de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, à l'occasion des représentations de *La Carte du temps, trois visions du Moyen-Orient*, pièce de Naomi Wallace, mise en scène par Roland Timsit, au Théâtre 13 – Seine. En partenariat avec le Théâtre 13.
- *La vie n'est pas immobile*, 12 novembre 2015. Projection du film *La vie n'est pas immobile*, d'Alassane Diago (2012), en présence du réalisateur, suivie d'un débat animé par Michel Amarger, journaliste. En partenariat avec l'association Afrique sur Bièvre, à l'occasion du festival *Ciné Regards africains*, du 20 au 29 novembre à Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, L'Hay les Roses et Villejuif.

9.3.3.1.3. Cycle « D'autres regards sur le monde »

- *Magie et sciences occultes dans les manuscrits arabes*, 20 janvier 2015. Conférence de Pierre Lory (EPHE) et Jean-Charles Coulon (BULAC), animée par Joëlle Garcia (BULAC).

- *Gilbert Lazard et les études iraniennes : une bibliothèque remarquable*, 3 février 2015. Entretien entre Gilbert Lazard et Pierre Lecoq (EPHE), présentation du fonds Gilbert Lazard par Farzaneh Zareie (BULAC), lectures de poèmes persans par Justine Landau (Académie des sciences d'Autriche) et Mehrad Memaran Kashani (BULAC). Soirée animée par Francis Richard (CNRS). En partenariat avec l'UMR 7528 - Mondes iranien et indien.
- *Une résidence d'écriture à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations*, 12 février 2015. Rencontre avec Claire Fercak à l'occasion de la parution de son roman *Histoires naturelles de l'oubli*, écrit pendant sa résidence d'écrivain à la BULAC en 2012. Témoignages sur la résidence par Clotilde Monteiro, Monika Merlin, Adonis Megnizoun (BULAC). Lectures d'extraits du roman par Claire Fercak et Ismaël Jude. Rencontre animée par Joëlle Garcia (BULAC). En partenariat avec les Éditions Verticales.
- *À la découverte de la Corée : l'aventure de Victor Collin de Plancy diplomate et érudit*, 17 mars 2015. Conférence de Laurent Quisefit (BULAC) et Stéphanie Brouillet (Cité de la céramique - Sèvres et Limoges), animée par Benjamin Guichard (BULAC). En partenariat avec la Cité de la céramique - Sèvres et Limoges, à l'occasion de l'exposition *Corée Mania / Roman d'un voyageur* (20 janvier - 20 juillet 2015).
- *Pages retrouvées d'un manuscrit à peintures de Kalila wa Dimna*, 19 mai 2015. Conférence d'Annie Vernay-Nouri (BNF) et Francis Richard (CNRS), animée par Jean-Charles Coulon (BULAC).
- *Les collections orientales de Naples et de Rome*, 11 juin 2015. Conférence de Michele Bernardini (Università di Napoli « L'Orientale »), animée par Francis Richard (CNRS).
- *Quand d'autres historiens décryptent le monde*, 6 octobre 2015. Table ronde avec Patrick Boucheron (Collège de France), Sabine Dullin (Sciences Po), Christian Grataloup (Paris Diderot), Daniel Woolf (Queen's University, Kingston), animée par Nathalie Kouamé (Paris Diderot), avec la participation de Catherine Coquery-Vidrovitch (Paris Diderot), Éric Meyer (INALCO), Anne Viguier (INALCO). En partenariat avec le Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques, avec le soutien du Centre Roland Mousnier.
- *«Haratch», la voix arménienne de France*, 22 octobre 2015. Conférence de Krikor Beledian (INALCO), Arpi Totoyan, journaliste à Haratch et Benjamin Guichard (BULAC). En partenariat avec l'INALCO.
- *À la recherche des manuscrits naxi*, 5 novembre 2015. Conférence de Madame Zhang Xu (Beijing Association of Dongba Culture and Arts - ADCA), Soline Lau-Suchet (BULAC) et Dat-Wei Lau (Bibliothèque de l'EFEO). En partenariat avec la Beijing Association of Dongba Culture and Arts - ADCA.
- *Histoire du prince Norzang, fragments d'un manuscrit tibétain retrouvé*, 7 décembre 2015. Conférence d'Isabelle Henrion-Dourcy (université Laval, Québec), Morgane Milhat (ENSSIB), Tenzin Gönpo, chanteur d'opéra tibétain, animée par Françoise Robin (INALCO).

9.3.3.2. Les expositions

9.3.3.2.1. *La dévotion au quotidien : imagerie chiite du Pakistan*

L'exposition *La dévotion au quotidien : imagerie chiite du Pakistan* prévue du 3 au 21 mars 2015 a dû être annulée pour des raisons indépendantes de notre volonté et de celle de l'enseignante-chercheuse à l'origine du projet.

9.3.3.2.2. *TYPOGRAPHIAE ARABICAE*

La réalisation d'une exposition de grande ampleur a par ailleurs été inscrite au programme en cours d'année. Dans le cadre de son programme d'exposition, la BULAC a été sollicitée à l'automne 2014 par le groupe de recherche sur les arts visuels du monde musulman Maghreb et Moyen-orient XIX^e-XX^e siècles (ARVIMM) pour organiser une exposition temporaire intitulée *TYPOGRAPHIAE ARABICAE*. À l'initiative du GIS Moyen-Orient et mondes musulmans, et à l'occasion du congrès du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Moyen-Orient et mondes musulmans » que le Pôle des langues et civilisations a accueilli du 7 au 9 juillet 2015, cette exposition a été coproduite par la BULAC et l'EHESS (IISMM) en partenariat avec le CNRS (ERC StG IGAMWI), l'INALCO et avec le soutien des éditions Brill et du Laboratoire Orient & Méditerranée. Cette exposition s'est déployée dans les salles de lecture de la BULAC et dans la galerie du Pôle des langues et civilisations, du lundi 15 juin au samedi 8 août 2015. La MAC a été à la manœuvre à toutes les étapes du projet, de la définition du sujet avec les commissaires et les chargés de domaine concernés par la thématique à la mise en œuvre de la production. Coordinné par la direction, ce projet a été l'occasion de faire appel à un scénographe et une graphiste professionnels et d'équiper les salles de lecture de la BULAC de dispositifs d'exposition permanents réutilisables.

Cette exposition voulait sensibiliser un large public à la vitalité de la création typographique actuelle des pays d'écriture arabe, entre le Maroc et l'Iran, en s'inscrivant dans une perspective historique, en particulier depuis le développement de l'imprimerie. Son objectif était de contribuer à rendre plus visible un champ de la création encore méconnu malgré son dynamisme et son affirmation récente.

L'exposition proposait au visiteur de découvrir les travaux d'artistes, de graphistes et de typographes contemporains, en mettant notamment à l'honneur Reza Abedini (Beyrouth), c-album (Paris), Nadine Chahine (Francfort), Mourad Krinah (Alger), Naji El Mir (Paris), Marco Maione (Paris), Iman Raad (New York), Bahia Shehab (Le Caire) et Fenna Zamouri (Bruxelles).

Au rez-de-jardin de la bibliothèque, reproductions et documents originaux, issus de la collection des livres rares et précieux de la BULAC, présentaient les grandes phases de la typographie de la lettre arabe, de la xylographie au Modulex en passant par l'extraordinaire typographie médicéenne.

- Commissariat : Fanny Gillet, Alain Messaoudi, Perin Emel Yavuz (ARVIMM - Groupe de recherche sur les arts visuels du monde musulman Maghreb et Moyen-Orient)
- Scénographie et graphisme : Étienne Lefrançois et Emmanuelle Garcia

9.3.3.2.3. À la recherche des manuscrits naxi

À la recherche des manuscrits naxi est une exposition de manuscrits et de photographies sur la culture dongba (Chine, Yunnan). Du 26 octobre au 17 novembre 2015, la BULAC a présenté l'exposition *À la recherche des manuscrits naxi* dont elle a assuré l'entière production en interne. Cette exposition de manuscrits et de photographies dans les espaces de la bibliothèque et dans la galerie de l'auditorium s'est accompagnée de la rédaction de textes en lien avec les documents exposés permettant d'offrir aux spectateurs bien plus qu'un simple aperçu de la culture, des rituels et de l'écriture *dongba*. Commissariat, textes et graphismes ont été l'œuvre d'agents de la BULAC qui ont démontré leur maîtrise scientifique du sujet et leur capacité technique à porter un projet d'exposition. Cette exposition n'ayant connu que trois semaines d'accrochage sera poursuivie par une présentation en ligne d'une exposition virtuelle, ce qui sera l'occasion pour l'action culturelle d'inaugurer ce support.

- Photographies : reproductions de manuscrits de l'EFE0 et de la BULAC, tirages photographiques de clichés prêtés par la Beijing Association of Dongba Culture and Arts (ACDA).
- Manuscrits : manuscrits naxi de la BULAC
- Commissariat : Soline Lau-Suchet
- Scénographie : Sylvain Boyer

9.3.4. Préparation du programme d'action culturelle 2015-2016, 2nde partie

Compte tenu de la situation de transition que connaissait l'action culturelle de la BULAC à l'automne 2015, entre la suppression de la mission action culturelle et l'attente de la mise en œuvre de la réorganisation de la BULAC en janvier 2016, sans omettre l'inévitable étape d'acquisition de compétence pour les agents impliqués dans ce service, tous débutants dans le domaine de l'action culturelle, les efforts de tous se sont concentrés sur le respect du programme de la saison octobre 2015-janvier 2016 établi en juin 2015. Le programme de la période février-juillet 2016 a été conçu dans le respect des jalons proposés en juin 2015 et s'est limité à un nombre restreint d'événements afin de permettre à l'équipe formation et action culturelle de prendre ses marques et de travailler consciencieusement à un programme respectant les nouvelles orientations pour la saison 2016-2017.

La seconde partie de la saison 2015-2016 définie à l'automne 2015 a le calendrier suivant :

- 16 février : *Le bibliothécaire-philosophe : Nakai Masakazu et la renaissance des bibliothèques au Japon, 1945-1952*. Conférence de Michael Lucken (INALCO), avec Antony Boussemart (EFE0).
- 17 mars : *Gaza inédite. Ce que l'art peut à Gaza, 1^{re} partie : cinéma*. Table ronde avec les réalisateurs Khalil Mozaien, Arab et Tarzan Nasser, la réalisatrice et chercheuse indépendante Ramla Kronfol, modéré par Stéphanie Latte-Abdallah (chercheuse Ifpo-CNRS), suivi de la projection du documentaire *Gaza 36mm* de Khalil Mozaien (2012).
- Du 2 au 26 mai : *Regards sur les Aïnous du Japon*. Exposition de reproductions et d'originaux des collections de la BULAC, et de photographie anciennes et contemporaines. Commissariat scientifique : BULAC, Noémi Godefroy (INALCO).
- 9 juin : *La littérature iranienne en exil*. Table ronde réunissant des écrivains iraniens en exil. Participants à définir.

- 6 juillet : *Soirée des 4^{es} rencontres des études africaines en France*. Concert de musique africaine en partenariat avec le GIS Afrique et le Théâtre 13.

9.3.5. Communication

Un effort particulier a été porté sur la communication durant le premier semestre 2015. Le second semestre 2015 a tenu à s'inscrire dans cette continuité sans pour autant parvenir à être présent sur tous les terrains de la communication précédemment explorés :

- programme de saison : refonte de la maquette en quadrichromie en liaison avec la MCE, mise à jour et développement du fichier de diffusion du programme sous forme papier, mailing de ce programme, suivi de la diffusion du dépliant dans les espaces de la bibliothèque ;
- affiches de chaque manifestation : évolution vers la quadrichromie, diffusion de l'affiche sous forme numérique auprès d'institutions partenaires en collaboration avec la MCE ;
- e-mailing d'invitations spécifiques à chaque conférence. À partir de novembre 2015, les invitations sont des réalisations graphiques exécutées en interne ;
- réseaux sociaux : relais des billets sur la page Facebook de la BULAC ; tweets sur les thèmes en rapport avec les manifestations, notamment la traduction : annonces Facebook et Twitter pour la réécoute des manifestations ;
- Carreau de la BULAC : prise en charge du widget annonçant les manifestations sur la page d'accueil du Carreau de la BULAC ; développement d'une politique de promotion des événements à venir mais aussi des ressources documentaires produites dans le cadre de la manifestation (enregistrement sonore, bibliographie, etc.).

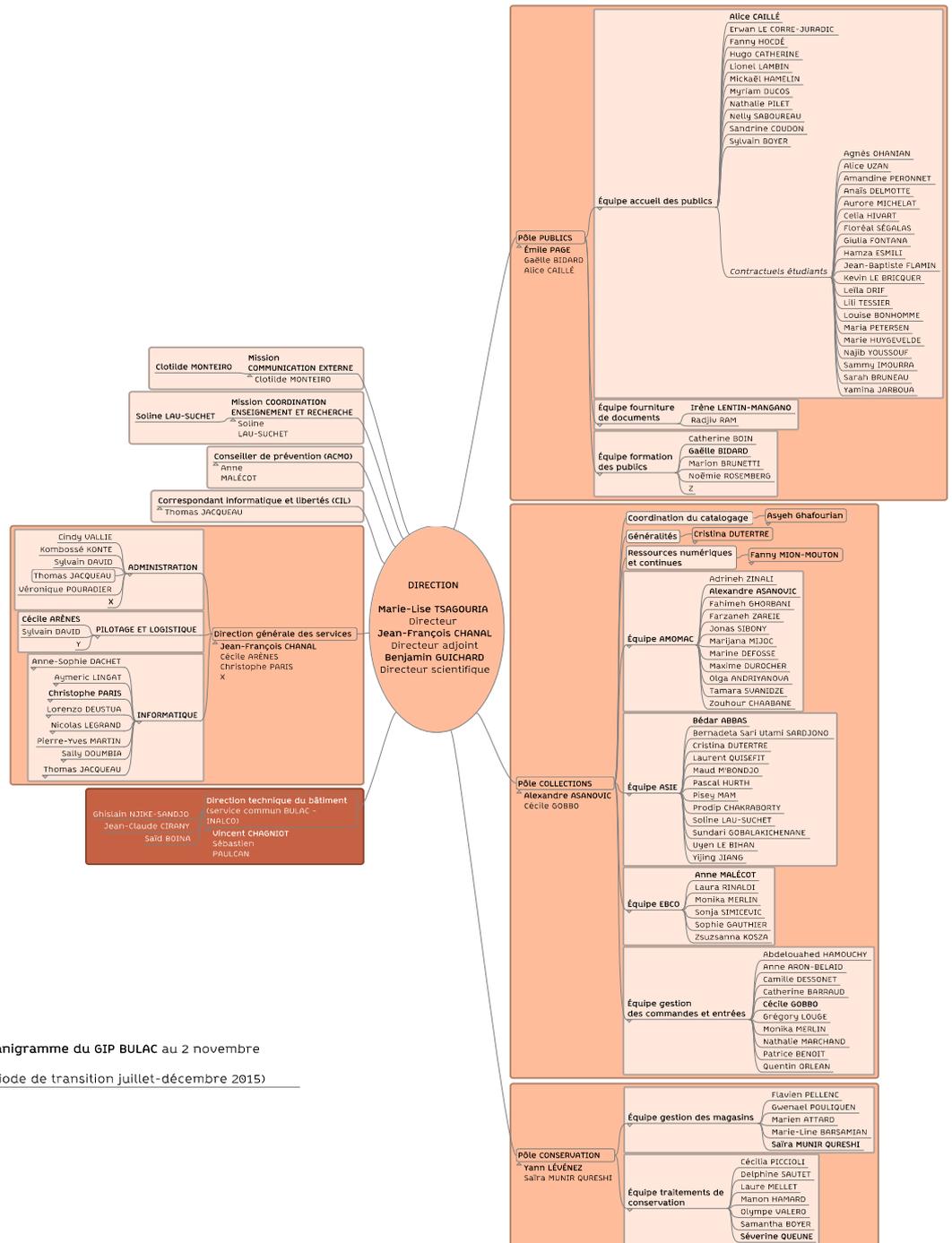
9.3.6. Récapitulatif de la fréquentation

Fréquentation

	2013	2014	2015
Nombre de manifestations orales	18	17	14
Nombre de participants aux manifestations orales	538	834	812
Nombre moyen de participants aux manifestations orales	30	49	58
Nombre d'expositions	0	1	2

ANNEXES

I. ORGANIGRAMME COMPLET AU 2 NOVEMBRE 2015



Organigramme du GIP BULAC au 2 novembre 2015 (période de transition juillet-décembre 2015)

II. RÉPARTITION DES FRAIS DE MISSION ET DÉPENSES DE RÉCEPTION

Répartition des frais de mission par Pôle/Mission ou activité

Frais de mission par Pôle/Mission ou activité	Montant TTC 2015
Personnalités extérieures (membres du CS)	2 437,24 €
Personnalités extérieures (mission action culturelle)	351,00 €
Personnalités extérieures (formation des personnels)	0 €
Formations Médiadix (non répartissable)	79,40 €
Direction	1460,75 €
Pôle administration et logistique	0 €
Pôle informatique	529,50 €
Pôle collections	651,14 €
Pôle publics	0 €
Pôle conservation	367,65 €
TOTAL	5876,76 €
<i>Rappel 2014</i>	<i>7890,97 €</i>

Répartition des dépenses de réception

Dépenses de réception par type d'événement	Montant TTC 2015
Vie de l'établissement (pots de départ, symposium de rentrée, etc.)	2975,87 €
Conseil scientifique (CS)	1473,76 €
Événements professionnels et scientifiques (congrès satellite IFLA)	2365,95 €
Action culturelle	626,95 €
TOTAL	7442,53 €
<i>Rappel 2014</i>	<i>14 921,65 €</i>

III. FORMATION DES PERSONNELS : LISTE DES FORMATIONS INTERNES

Liste des formations organisées en interne en 2015

NB : le nombre d'heures indiqué correspond au nombre d'heures dispensées (soit : durée de la formation x nombre de participants).

Intitulé	Formateur	Nombre d'heures
Jeudi des formation : N°1 Enjeux du numérique	Intervenant extérieur	32
Jeudi des formation : N°2 Histoire de la langue grecque	Intervenant extérieur	22
Jeudi des formation : N°3 Réformes législatives et institutionnelles	Intervenant extérieur	36

Jeudi des formation : N°4 Histoire des langues finno-ougriennes	Intervenant extérieur	14
Jeudi des formation : N°5 Evolution des métiers et des organisations	Intervenant extérieur	36
Jeudi des formation : N°6 Qu'est-ce qu'un collection patrimoniale ?	Intervenant extérieur	24
Jeudi des formation : N°7 L'aire océanienne	Intervenant extérieur	20
Jeudi des formation : N°8 Langues indiennes	Intervenant extérieur	20
Gestion de conflits : 1 ^{re} session	Intervenant extérieur	120
Gestion des conflits : 2 ^e session	Intervenant extérieur	378
Formation à l'accueil des publics handicapés	Intervenant extérieur	132
Présentation Koha 3.20	Pôles informatique et collections	146
Rameau : les bases	Pôle collections	10
Rameau : rappel	Pôle collections	18
Renseignement bibliographique : niveau 1	Pôle collections	30
Renseignement bibliographique : niveau 2	Pôle collections	26
Catalogage autorités	Pôle collections	6
Catalogage SUDOC	Pôle collections	33
Formation nouvel arrivant	Pôle administration	100
Gérer des références bibliographiques avec Zotero	Pôle publics	22
Visite de l'exposition TYPOGRAPHIAe ARABICae	Tous pôles	8
TOTAL	-	1 231 h

IV. FORMATION DES PERSONNELS : LISTE DES FORMATIONS EXTERNES

Intitulé de la formation	Nombre d'heures
6ème journées Open Access Couperin	12
Action culturelle	6
Action culturelle en bibliothèque universitaire	18
Au delà de la gestion de flux RSS, valoriser sa veille (NetVibes, ScoopIt, Pearltree)	3
Bibcamp numérique an II	6
Bilan des compétences	24
Cataloguer les ressources continues dans le Sudoc	96
Cataloguer en ISBD les monographies et les publications en série	36
Cataloguer en Unimarc les monographies imprimés	36
Catalogueur d'un établissement déployé	24
Catalogueur SUDOC d'un établissement déployé	24
Colloque : DocAsie 2015	18
Colloque : ECAS congrès européenne des études africaines 2015	18
Comprendre l'évolution des catalogues et des règles de catalogage	6
Concours blanc conservateur (DST 1)	6
Congrès ADBU	72
Congrès EASL (European Association of Sinological Librarians)	18
Développer l'action culturelle	12
Dorure à la feuille	18
Evolution des moteurs de recherche sur Internet	12
Formation à l'utilisation professionnelle de CALAMES	30
Formation Hypothèses	6
GBCP organismes publics	6
Gimp	6
Hypothèses	6
Images à tous les étages : fonds iconographiques et bibliothèques numériques	12
Initiation à la documentation juridique	12
Journée 40e anniversaire du Centre ISSN France	6
Journée ABES 2015	48
Journée ADBU : cataloguer demain/conduire le changement	6
Journée d'étude sur la numérisation	6
Journée d'étude : Bob data, smart culture	6
Journée d'étude AFNOR	21
Journée d'étude Médiadix : Un temple laïque ? La bibliothèque et le sacré	6
Journée d'études de l'ABF. Exception handicap : extension de l'accessibilité pour des bibliothèques plus inclusives	12
Journée d'études turques 2015	6

Journée de sélection pour l'entrée en préparation catégorie A	12
Journée des centres régionaux Sudoc-PS	6
Journée FULBI : Big data	6
Journée Hackfest KOHA	12
JRES 2015	48
Koha : présentation de la version 3.18	33
La nouvelle organisation territoriale de la république	6
Libre Office Calc	42
Libre Office Writer	24
Optimiser la recherche d'informations sur Internet	6
Powerpoint	6
Préparation à l'écrit du concours externe de BIBAS classe supérieure	78
Préparation à l'écrit du concours interne de conservateur 2015	53
Préparation à l'oral du concours interne de conservateur 2015	108
Préparation au concours de BIBAS classe normale externe : écrit 2016	76
Préparation au concours de BIBAS classe normale interne : écrit 2016	228
Préparation au concours de conservateur en dispositif mixte	35
Préparation du concours de bibliothécaire	30
Présentation catalogue	6
Présentation KOHA 3.18	6
Programme Foster « Open access » et gestion des données dans Horizon 2020 »	12
Recyclage sauveteur secouriste du travail	54
Savoir animer, motiver et diriger une équipe	72
Séminaire : Publications récentes sur le Caucase	2
Séminaire : Quelles archives pour une histoire en mouvement de l'exil arménien ?	2
Sensibilisation à XML : des principes à l'application	6
Services multimedia en ligne	6
Simulation d'épreuves écrites pour le concours de bibliothécaire interne 2015	4
Simulation d'épreuves écrites pour le concours de conservateur interne 2015	9
Symposium Koha	12
Transition bibliographique : application de la norme RDA-FR	12
Utilisation des logiciels libre : Scribus	12
Utiliser les flux RSS pour sa veille : choisir son lecteur	3
Vers une culture de la diffusion en SHS : les 10 ans de HAL-SHS	6
Visite de l'exposition Corée Mania	8
Visite de l'exposition Corée Mania	18
TOTAL	1 719 h

V. ÉVOLUTION DU PARC INFORMATIQUE EN 2014 : POSTES CLIENTS ET INFRASTRUCTURES

Équipement	Total fin 2014	Sorties en	Entrées en	Total fin 2015
------------	----------------	------------	------------	----------------

		2015	2015	
PC portables	63	0	20	83
PC de bureau	303	9	0	294
Imprimantes	47	0	0	47
Imprimantes étiquettes	10	0	5	15
Imprimantes à cartes	5	0	0	5
Platines de lectures de cartes Mifare	18	0	0	18
Photocopieurs	0	0	0	0
Douchettes à mémoire	8	0	0	8
Webcam	5	0	2	7
Tableau numérique interactif	1	0	0	1
Scanners à plat	2	0	0	2
Machines à lire	2	0	0	2
Loupe électronique	1	0	0	1
Stations de numérisation	1	0	0	1
Vidéoprojecteurs	6	0	0	6
Serveurs	38	0	0	38
Baies de disques	3	0	2	5
Unités de sauvegardes	2	0	0	2
Onduleurs	12	0	0	12
Routeurs	1	0	0	1
Commutateurs	53	0	0	53
Pare-feux et équipements de sécurité réseau	2	0	0	2
Bornes WiFi	4	0	0	4
IPBX	1	0	0	1
Écrans de signalétique dynamique	7	0	0	7*
TOTAL	595	9	29	615

* 21 écrans au niveau du Pôle dont 4 dans les espaces communs et 3 dans les salles de lecture gérés par la BULAC.

VI. AFFECTATION DU PARC INFORMATIQUE CLIENT AU 31 DÉCEMBRE 2015

Équipement	Matériels mis à disposition des usagers	Usage professionnel	Stock	TOTAL
PC portables	39	23	21	83
PC de bureau	140	128	26	294
Imprimantes	4*	49	18	67
Stations de numérisation	0	1	0	1
Scanners plats et scanners de livres	2*	0	2	4
Machines à lire	0	0	2	2
Loupe électronique	1	0	0	1
Lecteurs de livres	0	0	2	2
Vidéoprojecteurs	3	3	0	6
Tableau numérique interactif	1	0	0	1
Lecteur-reproducteur de microformes	2*	0	0	2
Photocopieurs	5*	2*	0	7
Bornes WiFi	2	2	0	4

Les équipements signalés par un astérisque sont des dépôts dans le cadre d'une convention de location (photocopieurs professionnels) ou de délégation de service public (équipements de reprographie de la salle de lecture).

VII. RÉCAPITULATIF DES PERTURBATIONS DE SERVICE INFORMATIQUE EN 2015

Ce tableau récapitule les incidents ayant eu un impact pour l'accès aux services en ligne de la BULAC par le public et les bibliothèques associées. L'estimation de l'impact distingue les horaires ouvrables (9h-18h) du reste de la journée. L'ensemble de ces dysfonctionnements ont fait l'objet, en direction des bibliothèques associées, d'une communication par messagerie électronique et sur le site de suivi des incidents mis à disposition des partenaires¹⁵.

Les interruptions de chargement des notices issues du SUDOC (maintenances des serveurs de l'ABES) ou les difficultés d'indexation des nouvelles notices (erreurs de chargement) ne sont pas répertoriées.

Date	Durée (horaires ouvrables)	Durée (autres horaires)	Service perturbé			Cause
			Koha	Site web	Divers	
22/01/2015					X	Coupure de l'accès internet sur les ordinateurs publics en salle de lecture
14-16/04/2015	27h	45h			X	Blocage des accès à la bibliothèque
17/04/2015	2h30		X	X		Perturbations des connexions au site web et au catalogue depuis l'extérieur
18-20/07/2015		72h	X	X	X	Coupure électrique
28/08 au 02/09/2015	45h	75h			X	Panne des accès extérieurs par téléphone
14/09/2015	1h				X	Coupure téléphonique
18/09/2015	8h	14h	X	X		Coupure Renater
13/10-21/10/2015	72h	120h			X	Coupure téléphonique

¹⁵<http://etat-des-services.bulac.fr/>

VIII. ACCUEIL DES PUBLICS

Inscription 2014-2015

Inscriptions 2014-2015	L1		L2		L3		Master 1		Master 2		Doctorat		Enseignant-chercheur		Diplôme d'établissement CPGE		Diplôme de santé		Autre		Personnel bibliothèque		Total			
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015		
INALCO	1 988	2 071	1 060	995	910	811	558	634	432	357	239	223	332	284	738	693									6 257	6 068
Paris-I Panthéon Sorbonne	510	447	609	537	559	563	469	432	435	449	156	154	37	29	77	84							2	2 852	2 697	
Paris-III Sorbonne Nouvelle	74	60	55	51	70	82	143	191	146	155	147	107	30	27	25	24							2	690	699	
Paris-IV Paris Sorbonne	57	87	60	72	105	113	154	172	179	182	124	114	38	31	21	31	6						3	744	805	
Paris-VII Paris Diderot	372	430	264	323	315	315	316	325	268	290	150	147	64	55	161	133	481	828					4	2 391	2 850	
EHESS							66	69	147	134	227	217	60	56	13	12							10	513	498	
EPHE							24	43	46	42	105	100	18	21	2	9							6	195	221	
ÉFEO											4	6	9	13									15	13	34	
CNRS													68	64									1	68	65	
Total GIP	3 001	3 095	2 048	1 978	1 959	1 884	1 730	1 866	1 653	1 609	1 152	1 068	656	580	1 037	986	487	828					43	13 723	13 937	
Total Île-de-France	952	924	790	807	661	699	710	760	726	795	233	238	147	129	1 599	1 407	1 715	2 123	1 067	915			4	8 600	8 801	
Non-universitaire													57	54	868	844			2 842	2 878			8	3 767	3 784	
Total universités françaises	21	24	10	26	25	20	46	38	88	79	103	82	73	69	27	32	13	17	107	104			6	513	497	
Total universités étrangères	6	18	10	8	14	12	8	16	19	22	60	48	88	93	4	11	4	5	102	109			1	315	343	
TOTAL	3 980	4 061	2 858	2 819	2 659	2 615	2 494	2 680	2 486	2 505	1 548	1 436	1 021	925	3 535	3 280	2 219	2 973	4 118	4 006			62	26 918	27 362	

Fréquentation de la BULAC

Établissement	L1		L2		L3		Master 1		Master 2		Doctorat		Enseignant-chercheur		Diplôme d'établissement CPGE		Diplôme de santé		Autre		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
INALCO	1 180	1 178	557	692	375	602	192	461	152	204	76	99	89	78	180	236			45	61	2 846	3 611
Paris-I Panthéon Sorbonne	54	39	114	51	119	79	103	105	81	83	39	53	6	4	5	15			5	3	526	432
Paris-III Sorbonne Nouvelle	11	10	8	3	13	8	56	37	36	44	26	26	15	6	3	3				7	168	144
Paris-IV Sorbonne Paris	15	9	10	6	7	7	42	37	34	38	24	11	9	5	5	2				1	146	116
Paris-VII Diderot Paris	68	83	47	38	85	51	101	68	106	102	62	36	13	5	18	16	132	163	3	14	635	576
EHESS							30	5	36	34	58	46	9	11						3	133	99
EPHE							14	12	19	19	22	23	5	7					6	3	66	64
ÉFEO													1								1	0
CNRS													17	7					2		19	7
Total GIP	1 328	1 319	736	790	599	747	538	725	464	524	307	294	164	123	211	272	134	163	59	92	4 540	5 049
Total universités Île-de-France (hors GIP)	187	119	129	84	98	59	82	56	68	99	23	23	6	8	129	74	749	659	94	91	1 565	1 272
Total universités françaises (hors Île de France)	2	4	4		3	4	3	1	13	4	7	20	5	10				1	7	3	44	47
Autre établissement universitaire	30	28	20	19	14	13	14	29	29	36	2	5	3	4	128	150	62	52	80	74	382	410
Autre laboratoire de recherche					1						2		4	2					1	1	8	3
Total universités étrangères				1				2	3	3	2	6	29	10			1		5	3	40	25
Lycée															110	83			42	42	152	125
Aucun	18	8	2		3	1	2	4	2	10	2	5	5	5	35	80	12	23	479	605	560	741
Total hors GIP	237	159	155	104	119	77	101	92	115	152	38	59	52	39	402	387	824	735	708	819	2 751	2 623
TOTAL	1 565	1 478	891	894	718	824	639	817	579	676	345	353	216	162	613	659	958	898	771	911	7 291	7 672

Prêts 2014-2015

Prêts	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2014	4 775	4 357	4 664	4 043	4 032	2 883	2 491	1 276	3 112	5 502	5 304	4 887	47 326
2015	4 438	4 478	5 022	4 044	3 933	3 025	2 777	951	3 927	5 650	5 248	4 797	48 290
Évolution	-7,06%	2,78%	7,68%	0,02%	-2,45%	4,92%	11,48%	-25,47%	26,19%	2,69%	-1,05%	-1,84%	2,04%

Prêts 2015 par lecteurs

Prêts 2015	L1	L2	L3	Master 1	Master 2	Doctorat	Enseignant-chercheur	Diplôme d'établissement CPGE	Diplôme de santé	Autre	TOTAL
INALCO	6 452	4 800	3 896	3 584	2 540	2 045	2 458	1 536		481	27 792
Paris 1	157	151	453	1 068	1 063	781	159	3		24	3 859
Paris 3	58	27	124	807	784	754	287	40		18	2 899
Paris 4	87	130	317	646	913	1 011	245	1		33	3 383
Paris 7	232	112	251	650	696	589	248	29	5	50	2 862
EHESS				301	968	1 299	410	7		15	3 000
EPHE				316	455	714	203			10	1 698
ÉFEO							7				7
CNRS						17	288				305
Autres universités franciliennes							40	305		132	477
Autres universités France							27	248		358	633
Total (hors professionnels BULAC)	6 986	5 220	5 041	7 372	7 419	7 277	4 858	1 616	5	1 121	46 915
BULAC										1 148	1 148
TOTAL	6 986	5 220	5 041	7 372	7 419	7 277	4 858	1 616	5	2 269	48 063

Communications 2014-2015

Communications	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2014	4 812	5 122	5 037	4 798	5 100	4 165	4 174	2 075	3 235	4 569	4 725	4 190	52 002
2015	4 276	4 347	5 487	4 598	4 560	4 045	4 346	1 533	3 816	5 190	5 078	4 340	51 616
Évolution	-11,14%	-15,13%	8,93%	-4,17%	-10,59%	-2,88%	4,12%	-26,12%	17,96%	13,59%	7,47%	3,58%	-0,74%

Communications 2015 par lecteurs

Communications 2015	L1	L2	L3	Master 1	Master 2	Doctorat	Enseignant-chercheur	Diplôme d'établissement CPGE	Diplôme de santé	Autre	TOTAL
INALCO	2 340	2 357	2 041	3 003	2 750	2 572	2 924	745		491	19 223
Paris-I Panthéon-Sorbonne	52	47	375	1 338	1 210	1 572	240	3		5	4 842
Paris-III Sorbonne nouvelle	14	14	73	997	668	1 629	250	1		4	3 650
Paris-IV Paris Sorbonne	54	58	259	857	1 308	1 543	407			102	4 588
Paris-VII Paris Diderot	48	28	216	619	503	618	343	3		51	2 429
EHESS				297	877	1 391	781	14		96	3 456
EPHE				602	798	1 216	669			39	3 324
ÉFEO						3	25				28
CNRS						91	571			9	671
Île-de-France	11	57	101	232	365	824	567	108	8	385	2 658
Université française		2	7	23	44	609	515	8		330	1 538
Université étrangère	23		10	22	19	413	611	1		124	1 223
Non-universitaire										3 291	3 291
Total (hors professionnels BULAC)	2 542	2 563	3 082	7 990	8 542	12 481	7 903	883	8	4 927	50 921
BULAC										564	564
TOTAL	2 542	2 563	3 082	7 990	8 542	12 481	7 903	883	8	5 491	51 485

Fonds d'origine des documents demandés des magasins

Fonds d'origine des communications	Communications	%
BIULO – BULAC	46 696	90,47%
Études iraniennes	1 574	3,05%
EHESS – Centre d'études africaines	1 425	2,76%
Paris 4 – Centre d'études slaves	529	1,02%
ÉFEO – Paris	456	0,88%
Fonds slave de la Sorbonne	302	0,59%
Fonds turc	284	0,55%
Bibliothèque Jules Bloch	135	0,26%
EHESS – Centre Corée	56	0,11%
Bibliothèque juridique Europe centrale et orientale	43	0,08%
Paris 7 – LCAO	41	0,08%
EPHE 4 – Sciences historiques et philologiques	39	0,08%
Fonds finnois	33	0,06%
ÉFEO – Chiang Mai	2	0,00%
EHESS – Centre Inde	1	0,00%
TOTAL	51 616	100,00%

Fonds d'origine des documents empruntés

Fonds d'origine des emprunts	Prêts	%
BIULO – BULAC	45 683	94,60%
Études iraniennes	1 130	2,34%
EHESS – Centre d'études africaines	699	1,45%
Paris 4 – Centre d'études slaves	268	0,55%
ÉFEO – Paris	195	0,40%
Fonds slave de la Sorbonne	107	0,22%
Fonds turc	77	0,16%
Bibliothèque Jules Bloch	39	0,08%
EHESS – Centre Corée	25	0,05%
Fonds finnois	25	0,05%
Paris 7 – LCAO	24	0,05%
Bibliothèque juridique Europe centrale et orientale	16	0,03%
BREAF	1	0,00%
EHESS – Centre de recherches sur le Japon	1	0,00%
TOTAL	48 290	100,00%

Localisation des documents empruntés

Localisation	Prêts	%
Rez-de-chaussée	19 032	39,41%
Rez-de-jardin	10 140	21,00%
Mezzanine	1 599	3,31%
Total libre-accès	30 771	63,72%
Magasin 28	6 937	14,37%
Magasin 27	2 630	5,45%
Magasin 6	2 181	4,52%
Magasin 12	1 787	3,70%
Magasin 14	987	2,04%
Magasin 22	944	1,95%
Magasin 25	805	1,67%
Magasin 26	297	0,62%
Magasin 13	285	0,59%
Magasin 24	175	0,36%
Magasin 5	168	0,35%
Magasin 20	84	0,17%
Magasin 9	75	0,16%
Documentation professionnelle	44	0,09%
Magasin 23	38	0,08%
Magasin 15	31	0,06%
Magasin 17	22	0,05%
Magasin 19	18	0,04%
Magasin 4	6	0,01%
Magasin 1	2	0,00%
Magasin 11	2	0,00%
Magasin 10	1	0,00%
Total magasins	17 519	36,28%
TOTAL	48 290	100,00%

IX. SITE WEB : RAPPORTS D'AUDIENCE ANNÉE 2015

